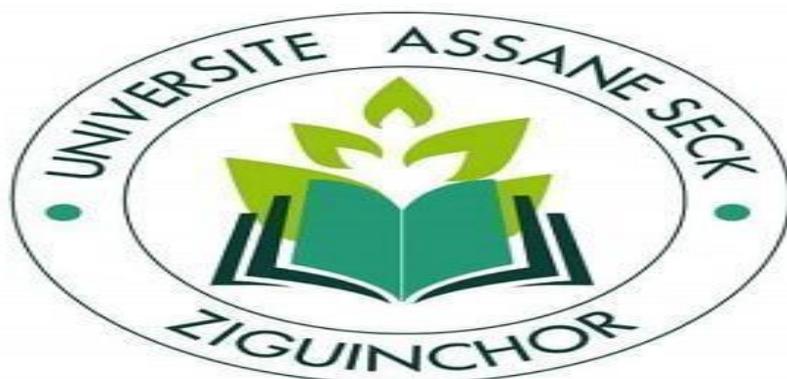


UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR : LETTRES ARTS ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT : LETTRES MODERNES

PARCOURS : SCIENCES DU LANGAGE

SPECIALITE : SOCIOLINGUISTIQUE

Mémoire de Master

Etude linguistique et sociolinguistique des emprunts du diola fogny au mandinka dans la commune de Bignona.

Présenté par :

Youssouph DIALLO

Sous la direction de :

Madame Ndiémé SOW

Professeure assimilée

Membres du jury

Professeur Cheikh Mouhamadou Soumoune DIOP, **Président**

Professeure Ndiémé SOW, **Directrice de recherches**

Docteur Pascal ASSINE, **Examineur**

ANNÉE UNIVERSITAIRE : 2021-2022

Dédicace

À mon défunt père et à ma mère.

À ma famille d'accueil à Ziguinchor, ma famille, mon frère et condisciple Mamadou Diallo, ma femme et mes enfants, je dédie ce travail.

Remerciements

La réalisation de ce travail de recherche a bénéficié du soutien et de la coopération de nombreuses personnes que j'ai connues au fil du temps depuis le début de mon projet de recherche jusqu'à la fin de la rédaction.

En premier lieu, je tiens à remercier grandement la directrice de mémoire la Professeure **Madame Ndiémé SOW**, avec qui j'ai entretenu de très bons rapports, à la fois sur le plan scientifique et humain. Je lui demeure très redevable pour sa disponibilité à mon égard, sa patience, son abnégation pour tous les échanges qui ont été fructueux.

En second lieu, je remercie chaleureusement tous les participants de m'avoir apporté leur aide de manière inconditionnelle et bénévole sans laquelle la récolte de données n'aurait pas été possible. J'exprime tout particulièrement ma profonde gratitude à Mamadou Dramé pour ses conseils au secondaire tout comme à l'université.

J'adresse mes remerciements sincères aux enseignants de Lettres Modernes dont je retiens les noms en particulier Mouhamadou Soumoune DIOP, Ibrahima Mamoune NDIAYE, Mamadou Lamarana Diallo, Ibrahima Ba, Mamadou Oury BA qui ont montré de l'intérêt pour nos études, mais plus spécialement à ceux qui m'ont fait des suggestions pertinentes et qui m'ont permis d'améliorer la qualité de ma recherche.

SOMMAIRE

Dédicace	i
Remerciements	ii
SOMMAIRE	iii
Liste des abréviations	v
INTRODUCTION	1
PARTIE I : TERRITORIALISATION DU CADRE D'ÉTUDE	5
Chapitre 1 : Historique de la ville de Bignona	6
1.1. Etude de la population	6
1.2. Présentation des communautés linguistiques du diola fogny et du mandinka	12
1.3. Contact des communautés linguistiques du diola fogny et du mandinka	20
Chapitre 2: Situation sociolinguistique de la commune de Bignona.....	25
2.1. Recours aux données démolinguistiques	25
2.2. Diversité linguistique	27
2.3. Répartition géographique des composantes	30
PARTIE II : THÉORIE ET METHODE	32
Chapitre 3: Conceptualisation	33
3.1. Définition de l'emprunt	33
3.2. Typologie de l'emprunt	44
3.3. Parcours et rôle de l'emprunt	46
Chapitre 4: Approche et méthodes	48
4.1. Présentation du corpus	48
4.2. Questionnaire	53
4.3. Approche quantitative.....	55
PARTIE III : ANALYSE DU CORPUS	58
Chapitre 5: Etude effective des emprunts.....	59
5.1. Variabilité linguistique.....	59
5.2. Domaines d'activités des emprunts	65
5.3. Analyse synthétique des éléments l'emprunt	66
Chapitre 6: Variabilité langagière.....	82
6.1. Selon l'âge et le sexe	82
6.2. Selon les communautés linguistiques et le lieu de résidence	84
6.3. Selon le contexte d'utilisation et des usagers du mandinka	90

CONCLUSION	98
BIBLIOGRAPHIE.....	102
LISTE DES TABLEAUX	107
ANNEXES.....	108
TABLE DES MATIERES	118

Liste des abréviations

- ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
- B : Basséne
- BAD : Badionkoto
- CHAT : Château d'eau
- HLM : Habitat à loyer modéré
- KAT : katanga
- LING : Linguistique
- MP : Médina Plateau
- MG : Manguiline
- N : Néma
- PDC : Plan décennal communal
- TG : TENGHORY

INTRODUCTION

Le Sénégal est un pays plurilingue où le français, défini comme la langue officielle cohabite avec les langues locales comme le wolof, le sérère, le pular, le diola dispersées de part et d'autre sur l'étendue du territoire national.

Ainsi, la zone sud, en dehors de la capitale sénégalaise, concentre un arsenal de langues parmi celles-ci le mankagne, le manjack, le balante, le wolof, le mandinka et le diola avec ses variantes : blouf, bandial, kassa, djiragone, kalounaye, karone, fogny parlées en basse Casamance. Cette situation linguistique ne demeure pas méconnue dans la ville de Bignona où l'on note particulièrement une cohabitation du diola fogny et du mandinka à côté d'une minorité de langues à usage faible parlées par leurs communautés respectives. Ainsi, dans un contexte de contact des populations, de leurs incidences sur les langues et de leurs vulgarisations, on note des influences entre elles.

En effet, à l'image de la situation des langues occidentales qui jouissent d'un certain prestige, le mandinka et le diola fogny, deux langues nationales dénotent relativement une situation similaire. Ce phénomène dûment illustré par l'emprunt laisse voir un parler diola fogny truffé d'éléments externes (en provenance du mandinka) mais la réciproque n'est pas évidente.

Par conséquent, un grand problème se pose pour les locuteurs du diola fogny prétendant parler une langue naturelle fortement imbibée de mots mandinka. Par ailleurs, ce fait suscite inévitablement une remise en cause de l'authenticité du diola fogny comme langue propre indemne de toutes influences externes, mais également range cette dernière dans la rubrique des langues en danger d'extinction. En effet, les questions qui méritent d'être posées sont les suivantes :

- la forte présence des éléments linguistiques du mandinka dans le diola fogny peut-elle exclure l'inexistence des référents dans cette dernière langue ?
- Quels sont les impacts variationnels au niveau linguistique ?
- Sur quels aspects repose la variabilité langagière ?
- Comment les locuteurs du diola fogny perçoivent-ils la forte présence du mandinka dans leur langue ?

La réponse à ces questions nous amène à l'intérêt que suscite une telle recherche. Procéder à l'étude d'un tel sujet intitulé « Etude **linguistique et sociolinguistique des emprunts du diola fogny au mandinka dans la commune de Bignona** », permet de relever un intérêt à trois niveaux : favoriser l'apprentissage du diola fogny et du mandinka, discerner le diola fogny du mandinka mais surtout susciter un amour à vouloir découvrir la langue authentique du diola fogny face au phénomène d'emprunt qui prive les langues d'épuration et procure d'autres formes ou états de langues. Nous admettons bien sûr le caractère dynamique des langues si bien que le phénomène d'emprunt peut être vu comme une richesse tantôt comme une faiblesse.

En effet, cette initiative s'inscrit dans la politique de mise en valeur et de dynamisation des langues. Ainsi, face à la disparition progressive des dépositaires dignes des langues, notre étude constituera un dépositaire, donc une référence pour les jeunes locuteurs de cette langue dans une situation de communication mais surtout dans l'expression des sentiments et des émotions dont les éléments empruntés d'une autre langue se révèlent impotent d'assurer. De manière laconique, notre sujet aura pour intérêt d'apporter une élucidation quant à la nature du diola fogny pour les jeunes générations.

Les diverses publications faites dans le domaine du langage et ayant trait à notre sujet nous permettent de noter de manière générale la « Phonologie, morphophonologie, morphologie » de Pierre Marie Sambou, « la phonologie du joola Eegma'a » d'Alain C. Bassène, «The joola language subgrouping and reconstruction » de Abdoulaye Barry et particulièrement les travaux d'Anne Marie Christine Diatta qui a abordée « l'influences du français sur le diola fogny et sur le diola gusilay en Casamance ».

Cette vue d'ensemble laisse voir une faible production quant à la langue diola fogny. Comme énuméré ci –dessus nous remarquons une subdivision du diola en tant que système de langue : karong, ejamat, kassa, fogny, blouf... Manifestement, le diola fogny, malgré sa popularité souffre d'un handicap majeur qu'est la faible production sur ladite langue.

Par ailleurs, les hypothèses de travail, est une partie qui revêt une importance capitale. Elle consiste à donner des suppositions à partir desquelles des conséquences seront envisagées.

Ainsi, pour avoir une bonne maîtrise de notre objet d'étude et saisir la finalité à laquelle nous voulons aboutir dans ce sujet à connotation *socio/linguistique*, il sera question dans ce cas

précis d'étudier le fonctionnement ou la situation de deux langues locales en convivialité dans un même espace géographique (le Bignona). De ce fait, c'est-à-dire de cette convivialité des deux dites langues, nous avançons l'hypothèse selon laquelle il y a une apparence massive des éléments du mandinka dans le système linguistique diola fogny au point de se demander si le diola fogny en tant que langue existe.

En revanche, on constate des éléments variables au sein du système linguistique (substantifs) et ceux sémantiquement et morphologiquement invariables, c'est-à-dire des éléments grammaticaux dignement empruntés.

PARTIE I : TERRITORIALISATION DU CADRE D'ÉTUDE

La Casamance est à l'image du Sénégal : une région abritant un carrefour culturel. En effet, cette situation multiséculaire traduit un melting-pot de communautés linguistiques qui cohabitent dans toutes leurs différences en pratiquant des langues au quotidien qui sont le reflet de cette cohabitation.

Dans ce présent travail, nous nous intéresserons au phénomène d'emprunt linguistique des locuteurs du diola fogny eu égard au mandinka dans un espace restreint géographiquement : la commune de Bignona. Le choix non fortuit de cette commune traduit une volonté de représentation microscopique du plurilinguisme voir même du multilinguisme de cette localité considérée comme un grenier linguistique où se distinguent plusieurs langues dont le diola fogny et le mandinka. Ainsi pour aborder convenablement ce phénomène linguistique émanant de la cohabitation de ces deux communautés linguistiques, nous nous devons tout d'abord de parler de l'histoire de la commune où se pratiquent les langues. L'étude la situation sociolinguistique dans la commune de Bignona qui va clore cette partie nous permettra de passer en revue ses données démolinguistiques, la diversité linguistique ainsi que la répartition géographique.

Chapitre 1 : Historique de la ville de Bignona

Dans ce chapitre inaugural il sera question de l'évocation historique de façon générale de la commune de Bignona. Ainsi, nous rendrons compte de différentes explications relatives à la genèse de cette localité, nid de plusieurs langues en pratique et en particulier le diola fogny qui demeure la langue de référence. Nous ne pouvons pas prétendre étudier l'historique de la commune de Bignona sans étudier sa population, la présentation des communautés linguistiques et les conditions du contact des communautés.

1.1. Etude de la population

Plusieurs sources sont attribuées à l'histoire de la création de Bignona. En effet les versions de la création de cette ville sont diverses et variées.

Selon les témoignages recueillis des anciens, la fondation de Bignona remonte aux années 1840-1860. Ainsi le noyau originel de la ville est celui où se trouve actuellement le Service des Eaux & Forêts au Sud du Marigot de Yacubel correspondant aux quartiers des vieux Manguiline et Bassène.

Toujours selon ces mêmes témoignages, l'origine du nom proviendrait des chasseurs originaires de Sutu qui, après une partie de chasse dans la forêt de *jandasutu* arrivèrent au bord du marigot à l'endroit du gué. La nuit tombait et il était dangereux de s'aventurer à traverser le marigot car il y avait un énorme crocodile. Ils furent obligés de passer la nuit au bord du marigot et cet endroit fut appelé *Bujone* c'est-à-dire il fait nuit. Ainsi, *Bujone* deviendra *Bindjona* puis *Bignona*.

En outre, il existe deux autres versions populaires de la création de Bignona. La première se fie à la constitution structuraliste même du nom BIGNONA qui dégage une hypothèse selon laquelle le nom proviendrait de trois langues différentes le manjack (*bing*), le diola (*joo*) et le malinke (*na*) voulant dire respectivement « vient ». Ce postulat laisse présager que cette localité a connu parmi l'un de ses premiers habitants un des éléments des Brames (le peuple des manjacks) voisin des diolas. Tandis que la deuxième moins populaire admet que le mot Bignona serait issu essentiellement de la langue mandinka voulant dire *mbe joola* (« je vais me venger »). Rappelons que cette communauté linguistique s'était déjà distinguée par l'activité commerciale et la sédentarisation. Ainsi, Lang Dramé venu du Pakao (Sédhiou) fut hébergé par le vieux Adighane Coly ; mais il finit par se fixer auprès de ce dernier qui l'appela Kéba Coly c'est à dire vieux Coly en mandinka.

Après une longue guerre contre les Mandinkas puis une épidémie de variole, il eut une seconde implantation vers les années 1880-1890. L'arrivée des Européens en 1894 mettra fin au règne des Mandinkas et le village de Bignona va compter deux quartiers : Bassène à l'Est et à l'Ouest Manguiline où vinrent s'installer Ekengone et Dakorofene à la place de l'ancienne SONADIS. L'importance de la ville découle du rôle que les autorités coloniales lui ont conféré. .

Au début, le rôle important que Bignona, hameau de 350 habitants, jouait dans le vaste espace correspondant à l'actuel département du même nom serait à l'origine de son érection en commune par l'arrêté (n°79-88) du 2 décembre 1957. Son essor est intimement lié à ce statut de centre de collecte et d'échange commercial des produits agricoles de la région en contrepartie des biens manufacturés importés d'Europe. Dans les années 1950, la production de la subdivision s'élevait à 30 000 tonnes d'arachide transportées à bord de chalands qui remontaient le marigot de Yacubel vers Ziguinchor . En effet, les français, voulant étendre les zones de production arachidière et développer le commerce avec les colonies installèrent des comptoirs commerciaux dans les zones qu'ils jugeaient prioritaires notamment dans les

régions côtières. Ainsi, une garnison militaire s'installa à Bignona en 1894 et la ville devint rapidement un comptoir commercial très actif.

Cependant, ce développement fut éphémère et Bignona a beaucoup perdu de son dynamisme, même si elle demeure une ville carrefour. En effet, le port est inexistant et la sécheresse a entraîné l'acidification des bas-fonds, jadis fertiles et réduit la production agricole. Toutefois, le département est une ville disposant de potentialités humaines et matérielles qui peuvent impulser un essor économique durable.

Ville carrefour sur la N4 et la N5, elle est reliée par la route à Dakar et à Ziguinchor. Comme toute la région, la ville a une altitude assez faible. Elle est de 33 mètres environ, ce qui donne un dénivelé moyen jusqu'à l'océan d'environ 17 centimètres par kilomètre. Aujourd'hui, la Commune de Bignona, de par sa position carrefour regroupe un grand nombre de groupes ethniques.

Bignona constitue, de par son statut de chef-lieu département, un pôle urbain. La commune de Bignona est implantée sur un site en demi-cuvette au nord et à l'est par un marigot. Les bolongs limitent l'extension de la ville vers ses directions. En conséquence, l'extension de la ville se fait vers l'ouest et vers le sud jusqu'au-delà de la limite officielle du périmètre communale, matérialisée par la Transgambienne (route nationale n°4). Cette zone d'extension sud correspond au grand foyer de Tenghory constitué de Tenghory transgambienne encore appelé Tenghory compliqué, de Tenghory forêt et Tenghory château d'eau. Ce grand foyer est implanté géographiquement dans la communauté rurale de Tenghory mais aujourd'hui avec le décret de l'acte 3 de la décentralisation celui-ci peut être compris réellement comme le septième quartier de Bignona.

Les quartiers de Manguiline et Bassène sont les sites originels de la ville de Bignona. Le style des bâtiments et leur vétusté témoignent de l'ancienneté de ces quartiers. Ceux-ci concentraient auparavant la majorité des équipements commerciaux, scolaires, religieux et administratifs qui faisaient de l'Escale le principal centre d'activité de la ville. Aujourd'hui avec la mise en place de nouvelles infrastructures vers la route transgambienne, on assiste à un déplacement du centre d'activités de la ville vers le sud.

Le tissu urbain de Bignona est pour sa part complexe. D'une structuration initiale simple, la ville de Bignona a connu une croissance démographique et spatiale très rapide. D'ailleurs, les

équipements destinés à rester périphéries, comme la piste d'aviation ont été progressivement envahis par le front d'urbanisation.

Dans sa frange ouest, Bignona présente l'aspect typique d'un habitat semi-rural. L'habitat devient urbain dans les quartiers Manguiline Sud et Château d'Eau.

Cependant, un paradoxe mérite d'être relevé : Bignona qui étouffe dans son périmètre, devient un grand nombre de parcelles viabilisées et non occupées. Ainsi, la structure urbaine était lâche et non homogène avec un nombre impressionnant d'espaces non occupés comme l'avait souligné le Plan Directeur d'Urbanisme de Bignona en 1985. Le nombre d'espaces vides traduisait une course à l'accaparement des parcelles à titre prévisionnel. Ces parcelles constituaient un potentiel acquis et non valorisé, une sorte de thésaurisation de l'espace.

De deux quartiers (Bassène ancien et Manguiline ancien) à sa naissance, Bignona en compte sept aujourd'hui. Il s'agit de Badionkoto, Bassène, Château d'eau, Kadiamor, Manguiline Nord, Manguiline Sud (appelé également Médina plateau) et Tenghory transgambienne (plus connu sous le nom de Tenghory compliqué).

✓ BASSENE

Situé au nord-est de la ville, le quartier de Bassène correspond à l'ancienne Escale. Il était le siège de tous les édifices caractéristiques de l'occupation coloniale (la Garnison, la Mission catholique, le port, les services, les boutiques...) et le centre des affaires administratives, politiques, économiques et religieuses. On pouvait noter une nette opposition entre l'Ouest du quartier qui était la zone de localisation des équipements, et l'Est qui était celle de l'habitat.

✓ MANGUILINE NORD

Situé à l'ouest de l'Escale, Manguiline nord est l'un des anciens quartiers de Bignona. Ce quartier a connu une phase d'extension spatiale vers l'ouest et le sud, le long de la route nationale n°5 (ancienne liaison Bignona-Ziguinchor). initialement conçu comme une périphérie résidentielle, il compte plusieurs équipements scolaires (Ecole élémentaire Hamidou Badiane, CEM René Coly, CEM la Sorbonne, Ecole Lieutenant Landing Mancadiang et l'Ecole Arabe Al Hazar), deux cimetières (l'un musulman et l'autre catholique).

✓ KADIAMOR

Ce quartier constitue l'extension sud et ouest de Manguiline nord. Son développement remonte au début des années 1970. Actuellement il est l'objet d'un élargissement et porte le nom de Kadiamor Extension.

✓ CHATEAU D'EAU

Le quartier château d'eau est l'un des mieux équipés de la ville. Ils se caractérisent par une aire septentrionale occupée par les équipements et une zone méridionale. Il compte plus d'une vingtaine d'équipement dont la poste, le Trésor Public, la Mairie, la préfecture, le service Départemental de la Pêche, le Service de l'Agriculture, la Sonatel, la SENELEC, la SDE, le Foirail, le Stade, le service de la Gendarmerie, l'Inspection départementale de l'Enseignement Élémentaire et un ensemble d'établissements scolaires (de la maternelle au lycée).

✓ BADIONKOTO MANGUILINE SUD

Typiquement résidentiel, le quartier compte un cimetière, une école primaire, un dispensaire, trois petites mosquées et un espace vert. Le second demeure l'un des plus grands quartiers de Bignona.

✓ TENGHORY TRANSGAMBIENNE

Plus connu sous le nom de TENGHORY compliqué, il se distingue aussi par l'occupation irrégulière de l'espace. Ce quartier qui, à l'origine se limitait à une vingtaine de concession (TENGHORY catholique) autour d'une chapelle, a connu une évolution rapide. C'est la zone d'extension actuelle de la ville.

TENGHORY se présente comme une vaste étendue de concessions, à caractère semi-rural implantées sans ordre et dont l'accès est difficile à cause de l'étroitesse et du mauvais état des voiries. Ce quartier fait l'objet d'un projet de restructuration.

Par ailleurs, l'étude de la population va de pair avec celle de l'évolution spatiale. Ainsi la croissance urbaine a connu de principales étapes. La première phase d'extension de Bignona est marquée par le lotissement de 1930 réalisé à l'initiative de l'administration coloniale qui a concerné l'Escale (Bassène ancien) et Manguiline ancien.

Le second lotissement qui date de 1958 permit l'implantation des quartiers de château d'eau et de Badionkoto. Ce fut également la période d'extension des quartiers de Bassène et de Manguiline. L'extension de Manguiline ancien et Badionkoto constituent le coin charnière avec une extension progressive vers le sud.

Après l'indépendance, notamment à partir des années 70, commence une nouvelle phase d'extension avec la création du quartier de Kadiamor.

Les quartiers de Château d'eau et Manguiline sud prennent forme et s'étendent vers le Sud. Désormais, l'Escale est reliée à la Transgambienne par l'avenue Emile Badiane. On voit apparaître les traits actuels de la ville de Bignona. Cette phase correspond aux lotissements de 1972-74.

A partir de 1976, l'extension de Bignona se fait vers le Sud et au-delà de la Transgambienne sur les terres de la communauté rurale de Tenghory. Dans ce quartier on note la forte présence de la communauté Mandinka.

La polarisation de l'espace dépend de plusieurs éléments dont la qualité et le nombre de ses équipements et de ses services. Ainsi, l'importance de l'aire d'influence et le type de polarisation exercée dérivent des possibilités offertes par la ville comme lieu de satisfaction des besoins. Chaque flux détermine une aire d'utilisation de biens ou de services. La zone d'influence de la ville est alors la zone vers laquelle les flux se dirigent. Elle relève de la superposition et de la combinaison des différentes formes de relations et de tutelles. Les équipements à partir desquels l'influence la ville peut être cernée à travers l'enseignement, les structures sanitaires et les équipements marchands. Aujourd'hui, la bande et la route nationale constituent les pôles d'attraction des activités commerciales voire même le privilège résidentiel.

Sur le volet scolaire, Bignona est depuis toujours une zone de convergence d'élèves car elle a abrité jusqu'en 1983 seule école du département comprenant des classes d'enseignement moyen. Ainsi, en cette année 1983, environ 2000 élèves logés dans les familles pour compléter leurs études primaires. Mais depuis l'avènement de l'alternance en 2000, la mise en place des Cem et des Lycées de proximité dans les villages, apportera une solution à ce déplacement massif d'élèves vers la ville.

En définitive, nous retenons que la ville de Bignona, partie d'une constitution embryonnaire avec deux quartiers permettant de nommer cette localité, a connu une extension fulgurante de

d'autres quartiers à l'aide de politiques d'aménagement du territoire relative à l'urbanisation par des lotissements. Ces politiques d'urbanisation sont dubitables à l'explosion démographique.

1.2. Présentation des communautés linguistiques du diola fogny et du mandinka

Le diola fogny est une des variétés de langue que présente l'arsenal dialectique du fogny. Nous nous abstenons de parler d'une langue standard ou variante dont les autres seraient des variables et ce compte tenu des propos avancés par les structuralistes. Si l'on se réfère à la considération générale du comportement linguistique au Sénégal consistant à attribuer une ethnie à une langue on ne saurait taire qu'elle est communauté se réclamant à un espace géographique quelque fois bien délimité.

D'où viennent les diolas ? Bien vaste question sur laquelle se sont penchées de nombreux chercheurs en particulier les historiens, ethnologues et anthropologues qui se heurtent à de grandes difficultés imposées par la nature de cette population qui n'a aucun souvenir de son passé lointain.

Cependant le manque d'intérêt pour le passé, l'absence de griots, la méfiance vis-à-vis du chercheur n'empêchent guère certains diolas à penser que leurs ancêtres seraient venus de l'Est.

Comme l'atteste les traditions orales sénégalaises les peuples de Ségambie dont les ancêtres des Diolas, apparentés au Sérères et aux Peuls, sont originaires de la vallée du Nil. Ces peuples désireux d'autres contrées vont se déplacer progressivement avec une pratique de sédentarisation depuis la corne de l'Afrique vers la partie ouest du continent dont les diolas.

En outre l'origine des diolas est quelque fois relatée dans plusieurs thèses qui vont se battre successivement en brèche.

Ainsi en 1911, l'administrateur supérieur de la Casamance à l'époque Dr. Maclaud avait recueilli une légende dans le fogny que les diola seraient venus du Sine-Saloum pays des Sereers¹.

Par ailleurs Amadou Mapathé Diagne alors instituteur de par ses recherches augure que l'origine des Diolas est le Gaabu d'où ils sont expulsés par des populations belliqueuses : les Mandinkas et les Peuls².

Cependant Louis Vincent Thomas et Brigaud³, anthropologues, vont admettre un lien de parenté entre les diolas et les sérères. Le dernier se fonde sur les similitudes décelées par le biais des croyances religieuses, des coutumes et des cérémonies d'enterrement⁴.

En outre, Paul Pélissier, en dépit de ces similitudes qui existent entre les diolas et les sérères s'inscrit à porte-à-faux par rapport à la thèse consistant à soutenir que les diolas seraient venus du pays sérères mais admet plutôt qu'ils viendraient de l'espace situé entre la région de Casamance et le Rio cacheu qui fut l'ancien lieu d'implantation des diolas⁵.

En définitive si l'origine de ce peuple reste l'objet d'une tergiversation à travers les pistes on ne peut passer sous silence ce trait marquant de certaines thèses qui convergent vers un même postulat si l'on se réfère quelques fois aux sources orales reconnaissant le Gaabu comme l'ancien fief des peuples constituant la Casamance.

Avant l'arrivée des diolas dans cette partie de la Casamance elle était déjà habitée par les Baynunks voisins des Brames (Mancagnes et Balantes) à en croire aux sources orales.

L'origine de ce peuple reste méconnue mais on lui reconnaît indubitablement la paternité des sols casamançais. Selon les traditions orales les Baynunks seraient venus de l'est, du Gaabu. *Baynunk* signifie littéralement comme le veut la réalité linguistique mandinka (langue qui fonctionne à base de qualificatif) celui qui a été chassé d'où *bai* ou *abai* chassez-le, *nunko* = celui qui a été chassé. Leur dernier conquérant Gana Sira Bana Biaye fut contraint de s'installer en Casamance sous l'influence des mandinkas. Ce chef

¹ Charpy, J. 1955, *Etudes Générales : missions, notices et monographies 1818-1921*, sous-série G, Dakar, Archives Nationales du Sénégal 1G 345

² Diagne, Amadou Mapathé, 1933, « Notes sur les coutumes des Diolas du fogny Orientale », Bulletin de l'Enseignement de l'A.O.F., n°83 avril-juin.

³ Brigaud, Felix, 1962, *Etudes sénégalaises*, n°9, p.180.

⁴ Thomas, Louis Vincent, 1967, *Le Diola et le temps*, Extrait du bulletin de l'I.F.A.N., tome XXIX, série B, N°1-2, Janvier, p.360.

⁵ Pélissier, Paul, 1995, « Les paysans du Sénégal », p.682.

s'installa dans le Balantacounda d'où ses combattants se disperseront dans presque toute la région. Sa capitale fut Brikama (zone en pays Balante près de Goudomp).

Roi redouté, sa mort fut tragique car ses sujets outrés de sa méchanceté conspireront un complot pour lui. En effet à l'occasion d'une fête auguste qu'ils organisèrent et en laquelle ils convièrent Gana Sira Bana Biaye avaient préparé une trappe couverte de natte et de sable sous laquelle ils avaient creusé un trou lui étant destiné. Ce dernier y parviendra mais avant de mourir il présagera inéluctablement le déclin et la disparition du peuple Baynunk.

Au XVIIe siècle, cette malédiction semble se confirmer doublement, le peuple sera victime d'une extermination systématique de la part des Diolas et des Mandinkas. A cela s'ajoute l'autarcie du peuple qui marque un complexe renforcé par l'absence de métissage avec les autres ethnies. C'est d'ailleurs ce que souligne Jean Boulègue : « le XVIIe siècle fut celui du déclin. Tous les royaumes Banun furent harcelés par les joola à l'ouest, les Mandinka à l'Est et les Balantes au Sud. Ces derniers détruisirent le dernier vestige de la puissance Kassanké⁶ (Banun) en incendiant la capitale Brikama vers 1830».

Aujourd'hui ils occupent un domaine restreint de part et d'autre de la Casamance, à la longitude de Ziguinchor. Les Baynunks vont se détacher de la convivialité de ce peuple pour occuper l'espace ouest de la ville de Bignona comprenant le domaine géographique allant du village de Guirina à Affingnam en passant par ceux, se situant sur cet axe. Mais leur présence est surtout notoire vers la moyenne Casamance.

La société Diola est une société égalitaire où l'on note l'absence de soumission aussi bien dans le rapport conjugal que dans le rapport homme à homme même entre l'enfant et ses parents car la soumission est chez le diola l'apanage de Dieu. Les Diolas ignoraient les castes et les griots : « Tous les diolas sont égaux socialement et aucun n'a le privilège ni l'obligation de se livrer à des fonctions particuliers qui lui confèrent une vocation définitive le mettant au service d'une collectivité⁷ ».

Dans cette perspective Caroline Julliard soutient : « L'absence d'autorité centrale, l'indépendance dans laquelle vivent les villages les uns par rapport aux autres, l'égalité sociale des membres des groupes, l'absence de caste et d'esclavage sont les traits

⁶ Boulègue, Jean, 1972, « Aux confins du monde mandinka : le Royaume du Kasa (Casamance) ». Communication présentée au Congrès d'Etudes Manding, Département d'Histoire, Université de Dakar.

⁷ Péliissier, Paul, 1995, « Les paysans du Sénégal », p.682.

caractéristiques des Diolas qui ont le sentiment de partager le même patrimoine culturel⁸» (2005 : 119. Dans son article⁹, Eric Sabourin renforce cet esprit fédérateur du Diola en ces termes lui-même tenant ces propos de Mercoir et alii, 2004 :

Chez les Diolas de Casamance, les ekafay regroupent de façon séparée les hommes, les femmes et les jeunes hommes. Ils pratiquent l'entraide entre les membres pour les travaux agricoles qui requièrent une somme de travail importante (labour, récolte), dépassant les capacités de la concession¹⁰. (2007 : 200)

Les rapports entre humains sont régis par un ensemble de normes et de règles. Cette société est non castée mais est organisée sous forme de familles à pouvoir. Le respect voué à un individu peut ainsi être tributaire de son nom de famille. Mieux encore, le prénom et le nom de famille représentent des capsules culturelles qui conservent éternellement l'histoire, la mémoire et l'identité de la famille. Ainsi, les Diédhiou sont des forgerons ayant l'habileté du feu et de certaines valeurs traditionnelles comme le *Kabeen* dont un étranger serait incapable d'user. Ce travail ne peut être hérité que par un membre de la famille ayant le même patronyme car l'apprentissage de ce métier spécifique se traduit de père en fils. Ceci exclut donc la notion de maître (« karamo ») chez le Diola même si elle est d'usage courant dans l'état de la langue actuelle ; elle n'est qu'une pure acclimatation. Cette pratique interdit par conséquent un mélange de sang au point de pervertir la sacralité des valeurs de cette famille. C'est pourquoi d'antan l'hospitalité de ce peuple est louée : un polygame peut même céder l'une de ses femmes à un frère consanguin ou à un étranger portant le même nom.

Traditionnellement la société diola est un paradoxe en ce sens qu'elle est une unité à la fois individualiste et communautariste à l'image de la philosophie balante. Cependant le sentiment collectiviste prime sur l'individualisme. Ainsi le Diola donne une attention particulière aux travaux collectifs comme dans le cadre du champ communautaire. Il est tenu d'être présent dans les travaux de cet élément reproducteur avant de se polariser dans son domaine généralement moins vaste.

⁸ Julliard, C., 2005, « Plurilinguisme et variation sociolinguistique à Ziguinchor », VALS-ASSLA 82, p119.

⁹ <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2007-2-page-198.htm>

¹⁰ <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2007-2-page-198.htm>

L'organisation sociale de cette unité donne également à voir que le Diola se refuse tout individualisme en mangeant avec le groupe : les hommes et les garçons de côté et les femmes d'un autre.

Sur le plan culturel, le Diola en général et le figny en particulier est caractérisé par le respect sacré des valeurs ancestrales. Leur sens aigu de la liberté et leur besoin de référence par rapport à leur identité ont été les racines de leur évolution historique propre. Ils ont refusé toute domination étrangère et toute collaboration avec les esclavagistes dès la première heure. Leurs chefs ont estimé qu'une personne ne peut être ni vendue ni être arrachée aux siens au nom de la force ou pour des raisons commerciales.

Le français est d'usage quotidien en Casamance et chez les jeunes qui l'alterne librement (phénomène du code switching) avec le diola. Cette alphabétisation n'a produit aucun élan enthousiaste et à grande échelle vers la transcription écrite du Diola mais la politique linguistique de l'alternance (2000) sera celle qui accordera une place primordiale aux langues locales en passant par une codification dont le diola.

Sur le plan religieux La religion traditionnelle du Diola est typiquement africaine. Les Diolas croient en un seul dieu créateur: *Atemit*, puissance invisible à l'origine de toute chose, il est l'esprit et l'ordre d'essence cosmique : *Atemit sembe* (Dieu est force et puissance). Comme dans toutes les religions africaines, les ancêtres de la communauté servent d'intermédiaires entre Dieu et les hommes, entre le monde visible et le monde invisible, Dieu étant considéré comme trop élevé pour lui adresser des prières directes. Pour le Diola, les esprits jouent également un rôle dans l'ordre de la nature et leur relation avec Dieu. Chaque élément de la création ayant une essence divine, protégé par des esprits (*Boechin*), pour le Diola, le respect de la nature et de la vie est primordial. Le Diola est remarquablement respectueux de principes inscrits dans sa vie religieuse, dans sa conduite, dans son histoire, dans la nature. La religion régit toute la vie du Diola. Les cérémonies religieuses sont nombreuses, et accompagnées de prières, sacrifices, offrande, pour évoquer les ancêtres, les *Boechin*, afin d'atteindre Dieu et les bienfaits de sa création. Les cérémonies de l'initiation, liées aux diverses étapes de la vie, qui ont pour but de faire découvrir à l'homme ou la femme Diola, les enseignements ésotériques. Les femmes et les hommes sont initiés séparément, ils ont leur propre « *kareng* » (Bois sacré), lieu de l'initiation.

Chez les fogny dans les stages initiatiques du « *bukut* » la marque initiatique d'origine Mandinka marque la cérémonie avec deux sentiments doubles causés par le *kankuran* qui se présente comme typiquement mythique : son univers est source de terreur au début et à la fin de l'initiation celui de l'humanité. C'est d'ailleurs ce qu'atteste Christian Roche dans son passage :

Dans le fogny par exemple, le *bukut* est animé par la présence d'un masque d'origine malinké : le *kankuran*. [...] Tout le monde peut le voir avant et après le stage. Avant, il sème la panique parmi les enfants et les femmes car il sort entouré d'hommes armés de rameaux et de bâtons. [...] Le *kankuran* frappe n'importe qui, même les vieux, et le spectacle d'un ancien, piétiné et flagellé impressionne l'enfant qui voit que personne n'échappe à la dure loi du masque. Présent, pendant le stage initiatique, il accroît l'anxiété des futurs initiés. A la fin du stage il devient plus humain et participe en dansant à l'allégresse¹¹. (2000 : 84)

Les grands initiés peuvent devenir prêtre ou prêtresse. Il y a également la cérémonie de la circoncision pour les garçons. L'homme s'abandonne à la justice divine, ce qui explique le refus de la domination de l'homme par son semblable. Les conflits entre les Diolas et les pouvoirs administratifs du Sénégal depuis l'indépendance sont l'expression d'une volonté de conserver la tradition, à la liberté culturelle et à l'identité. Bon nombre de Diolas sont dans le christianisme, religion apportée par les colons européens. La religion traditionnelle est de moins en moins pratiquée, ou bien elle subsiste sous forme de syncrétisme surtout avec le christianisme. De nombreux Diolas, adhèrent également à l'islam. Les tenants de la religion traditionnelle luttent pour la préserver.

Sur le plan linguistique le diola est connu depuis toujours par sa spécificité dans l'organisation communicationnelle. Elle obéit à une forme interactive où le locuteur est provocateur de la salutation voir même de la conversation par le biais de formules stéréotypées (« *saafi (u)* », « *muy kokuto* » « *bu jilobe* »...) qui à leur tour varient selon les localités et selon les types dialectaux. Ainsi, la formule « *saafi (u)* » voulant dire étymologiquement vos nom (s) de famille (s) est un moyen provocateur de la salutation où l'allocutaire répond non pas par une réponse mais plutôt par une question « *kasaaf* ». Le premier (le locuteur) donnera par conséquent son nom qui permettra au second (l'allocutaire) de faire pareillement et dès lors les conditions de communication intenses sont exposées. Le diola fogny est une des trentaines de langues locales du Sénégal relevant de la famille ou du groupe ouest atlantique. Du point de vue de l'influence, elle se présente comme une langue

¹¹ Roche, Christian, 2000, *Histoire de la Casamance Conquête et résistance:1850-1920*, Paris, Karthala, p.84

véhiculaire pour la plupart des dialectes du blouf ou du moins sert de support à la compréhension des autres formes de diola.

En somme le Diola à Bignona est une ethnie majoritaire car les comportements pluriethniques et multilinguistes y sont absents. Sa langue pour sa part n'a pas le fruit d'un consensus encore moins un état de langue léger comme le qualifie certains (...) mais elle fut plutôt le fruit d'une cohabitation.

Au XII^{ème} siècle, les peuples de langue mandinka vivaient au sud du Sahara dans toute la région des fleuves Sénégal et Niger. Ils se constituaient de trois grands groupes: les Soninkés ou Sarakolés dans le Wagadou, le bakhounon et le kaniaga; les Sossos et les Maninkas sur le haut plateau du Niger. Modeste royaume du haut Niger, le Mandinka, détenteur d'une importante source d'or, le Bouré, passa au premier plan après la chute de Kumbi-Ghana vers 1076. Après la brève hégémonie des Sosso-Kanté (1180-1230), le royaume mandinka s'imposa à tous les pays de la savane avec Sundjata. Avant l'unité politique des peuples du territoire mandinka, la région se constituait de deux royaumes: au nord-est le Do (Dodugu) près de Sosso et au sud-ouest, près des mines du Bouré, le Kiri ou mandinka qui finira par désigner tout le pays maninka. Le Dodugu était peuplé par le clan des Kondé et aurait compté douze villes. Les Konaté et Keita eux, occupaient le pays de Kiri conjointement avec les Traoré. Quant aux Kamara de Sibi et de Tabon, ils occupèrent progressivement la rive droite (Bako) du Niger. C'est le Kiri qui réalisa l'unité de la région. L'un de ses rois, Mamadi Kani, se serait, en tant que simbon (maître chasseur), appuyé sur cette confrérie fermée, armée, initiée aux secrets de la brousse, pour réunir dans un même ensemble politique le Do, le Kiri, le Bako et le Bouré sous les clans Kamara, Keita, Konaté et Traoré. C'était en début du XII^e siècle. Un siècle après, un de ses descendants, Maghan Kön Fatta, assista à l'essor puissant du Sosso avant de laisser le trône à *Dankaran Tuman*, fondateur de Kissidougou et frère aîné de Soundjata Keïta, l'homme sous l'impulsion duquel l'empire du mandinka se construisit et qui en fit le premier empereur.

À l'origine les Mandinkas pratiquaient tous la religion traditionnelle. Dans la religion traditionnelle mandinka, Dieu est appelé *Maa Ngala*. Dieu étant trop élevé pour l'invoquer directement, les ancêtres et les esprits sont les entités auxquels les prières sont adressées; ils constituent les intermédiaires entre dieu et les hommes. Dieu est présent dans la totalité de la création. Chez les Mandinkas, les *Komotigui* sont les hommes ou femmes ayant atteint les plus hauts niveaux de la connaissance spirituelle. Pour devenir *Komotigui*, l'initiation est une

condition fondamentale. Selon les différents groupes initiatiques, comme celle du *Komo* ou du *Nama*, la durée de l'initiation est plus ou moins longue. En général il s'agit d'un cycle de sept fois sept ans, puis d'un nouveau cycle de même durée. Pour bénéficier des bienfaits de la création, le respect des interdits, l'hommage à *Maa Ngala*. Prières, offrandes aux entités intermédiaires (ancêtres et esprits), individuellement, en famille, ou lors des différentes cérémonies religieuses, sont les actes qui ponctuent la vie spirituelle mandinka. L'homme n'est pas considéré en tant que tel s'il n'est pas passé par le rite de la circoncision. Dans la spiritualité traditionnelle, il n'y a pas de séparation entre la spiritualité et le profane, tout est régi selon les lois spirituelles, de la naissance jusqu'à la mort, où l'âme de l'être ayant été exemplaire sur terre rejoint le monde de Dieu et des ancêtres. Chaque famille est reliée à un animal totem, chose qui entre dans le cadre du respect aux êtres, créatures de Dieu possédant la parcelle divine. C'est selon les classes d'âge *Ton*, que l'on apprend les divers aspects de la vie et les règles de vie, toujours selon les règles spirituelles, afin d'être un individu accompli dans la société.

Entre les VIII^e et X^e siècles, les Soninkés sont les premiers Mandinkas à se tourner vers l'islam, en particulier ceux de la noblesse de l'Empire du Ghana. Ce sont les commerçants Arabo-Berbers venus du nord, qui apportèrent l'islam chez eux. Durant l'empire du Mali, Soundjata Keïta se convertit à l'islam, entraînant ainsi la conversion de nombreux groupes mandinkas. Mais l'islam restait encore la religion des nobles. Avec l'islam naissent des communautés mandinkas maraboutiques en particulier les Dioulas et les Diakhankés. Cependant la religion traditionnelle d'origine reste bien plus pratiquée, par la majorité des Mandinkas, jusqu'au XIX^e siècle, où le prosélytisme des musulmans envers ceux pratiquant la religion traditionnelle, se fait de plus en plus ressentir. Aujourd'hui la quasi-totalité des mandinkas sont musulmans, mais selon les divers groupes, les rites et les croyances traditionnelles ont plus ou moins été conservés.

La langue mandinka fait partie des langues mandées parlées par plus de dix millions de personnes réparties dans une quinzaine d'États d'Afrique de l'Ouest. Le groupe mandinka regroupe un ensemble culturel qui compte 27 variantes dialectales classées en deux groupes : les Mandinkas occidentaux : Sarahollés ou Soninkés, Mandinkas du Sénégal oriental (Mandinko), Badibunke du Kombo (Gambie), Pakawunke du pays de Sédhiou (Sénégal), Woyinké du Kaabu (Guinée-Bissau)..., et les Mandinkas orientaux : Bambaras et Khassonkés du Mali, les Mandinkas de Guinée et Malinkés de Côte d'Ivoire.

Les Malinkés de Côte-d'Ivoire, sont comme des Bambaras, ils sont aussi appelés Dioulas, ce qui veut dire commerçant en malinké. Les Malinkés sont présents en Sierra Léone et au Libéria, mais ils y sont peu nombreux.

Les Mandinkas de l'est du Sénégal sont les Diakhankés. Ils se sont installés dans le territoire actuel du Sénégal depuis plusieurs siècles. Au Sénégal, les Mandinkas, qu'ils soient Soninkés, Bambaras, etc., sont appelés communément Sossés par les Wolof et les Sérères. Nous précisons que l'appellation Malinké¹² est employée dans la constitution du Sénégal pour désigner cette communauté plus connue sous le vocable « mandinka ». Mais notre cadre de référence reste le *mandinka* tel que nommé par plusieurs linguistes et également par le décret n° 2005-982¹³ portant la reconnaissance du mandinka comme une des langues du Sénégal méritant d'être orthographiée.

Somme toute, l'histoire de ces communautés linguistiques peut faire l'objet d'un chapitre entier dans ce mémoire ; mais sans aucune prétention exhaustive nous avons pour notre part choisi d'en fournir quelques éléments qui en dehors des sources autoritaires nous étés fournies par des démarches individuelles auprès de personnes ressources¹⁴.

1.3. Contact des communautés linguistiques du diola fogny et du mandinka

Différentes raisons expliquent la rencontre des peuples tels que des échanges d'affaires, de commerces, des rencontres scientifiques, des voyages, ou encore des raisons religieuses. C'est pour cela qu'il est difficile de trouver des langues complètement isolées. Nous avons pu constater que peu importe le contact, il en faut peu pour engendrer une influence linguistique. Jean-Marc Chadelat ne soutient pas le contraire quand il estime : « Quelles que soient en effet leurs techniques, leurs institutions ou leurs façons de vivre, tous les groupes humains empruntent des éléments et des formes issus d'autres systèmes linguistiques que les leurs » (2000 : 11).

¹² Constitution du Sénégal, 2001, p. 2.

¹³ Décret n° 2005-982 relatif à l'orthographe et la séparation des mots en mandinka, Ministère de l'Education

¹⁴ Il s'agit de Malick Sané (Secrétaire administratif à la mairie de Bignona) pour ce qui est de l'histoire de Bignona et de Amoro Diémé responsable du Centre social de Bignona et par ailleurs enseignant en alphabétisation du diola fogny (pour la présentation des communautés linguistiques) . Nous précisons que ces personnes ressources ont été rencontré en Février 2009 dans le cadre d'un projet de recherché dénommé PPP (Projet Professionnel Personnel) dans lequel nous avons choisi de travailler dans le métier d'assistance sociale.

La substance de ce propos témoigne du caractère universel de l'emprunt justifiant de façon notoire que les langues et les locuteurs prennent, en dépit de leurs performances des éléments étrangers et cela de façon consciente ou inconsciente.

À cette universalité de l'emprunt s'ajoute le caractère de l'hétérogénéité de celui-ci pouvant mieux être analysé d'une langue source à une langue cible. Ainsi le comportement des emprunts, de leur origine à leur adaptation est considérablement différent si l'on s'en tient aux conditions dans lesquelles ont lieu leurs intégrations.

Nous savons par les traditions orales que le contact des communautés Mandinka et Diola a été favorisé par deux facteurs déterminants : la mission évangélique et le processus d'islamisation. Le processus d'islamisation est distinct de celui de la mission évangélique ayant tolérée le recours à langue locale des peuples ciblés dans les prières, les louanges et les incantations.

Par ailleurs elle s'est voulue plus conciliante dans l'attribution du prénom et du nom chez les néophytes. Elle conserve ainsi les noms traditionnels des vieux païens diolas en ne leur attribuant que le prénom relatif à l'évangile. Pendant que l'islam, dans cette partie du Sénégal avait comme moyen d'action la violence. Le vecteur de l'islam dans cette partie fut les mandings. L'islam s'est introduite dans le fogny vers la fin du XIXe siècle par le biais de méthodes diverses : d'abord militaire où environ 80% à la veille des indépendances. Le fogny concerne à l'ère coloniale la subdivision de Bignona donc une entité constituée par des cantons de Jiragone, du Narang, de Kajamutay, du kombo, du Blis-karoon des Jiguut Nord et Sud et Bignona même comme chef et lieu de subdivision.

Selon Louis Vincent Thomas, le fogny représente « la région la plus vaste et la plus peuplée de la Basse-Casamance si Ziguinchor et sa banlieue sont écartés¹⁵ ». (1959 : 776). La représentation géographique de cette entité va de la rive droite de la Casamance à l'extrémité ouest de la basse Casamance et du fleuve Casamance au sud à l'océan Atlantique. Cette entité fera l'objet d'un attrait important qui donnera comme conséquence l'implantation définitive des Mandinkas dans les villages diolas et cela depuis la fin du XIXe siècle grâce aux facteurs de commercialisation et du maraboutage.

¹⁵ T, L., Vincent, 1959, « Les Diola, Essai d'analyse fonctionnelle sur les populations de Basse Casamance », Dakar-IFAN, p.776.

L'influence du mandinka s'explique aussi raisonnablement par la position à cheval du fogny se situant entre la région de Sédhiou et la Guinée-Bissau. Cette situation géographique de l'entité du fogny peut, dans une mesure expliquer la docilité de cette communauté linguistique face à l'influence du mandinka.

Pour Paul Marty, les Mandinkas « occupent une large bande du territoire qui coupe transversalement non seulement la Casamance mais encore la Gambie et étend ses ramifications au Nord dans le Niani et le Ouli au Sud, en Guinée portugaise » (1912 : 412).

L'islam sera la troisième forme de colonisation notée dans la région après celles occidentales : lusophone (portugaise) et ensuite française. Seulement le peuple mandinka de par ses chefs se veut beaucoup plus hégémonique. C'est d'ailleurs ce que souligne Caroline Julliard dans son article¹⁶ : « Les manding, venu de la Haute Casamance, avaient tenté plusieurs percées guerrières dans la région [Ziguinchor] dès avant la colonisation ; avec celle-ci ; leur influence profonde sur les populations locales s'est affirmé pacifiquement par le biais de la diffusion de l'islam ». (1991 : 433).

Cette diffusion de l'islam sera connue par le concept d'islamisation. Nous comprenons par islamisation un processus de conversion d'un peuple, d'une communauté à l'islam ou un phénomène par lequel un peuple déjà converti à l'islam est invité à connaître les préceptes, les principes et les recommandations islamiques afin de pratiquer la religion convenablement. Une telle considération laisse entendre que l'islam cohabite avec d'autres religions (christianisme et les religions locales) où même on note la présence d'un syncrétisme manifeste.

Mais ce fait se justifiera tout simplement d'un rapport de force parce que le Diola est naturellement belliqueux si l'on se réfère au rapport sur la situation politique du fogny colonial¹⁷. Cette tendance sera causée par le passage de Fodé Kaba, de Birahima Ndiaye et autres chefs pirates dans le fogny mais surtout par la mesure prise quant à la distribution des terres faite par ces derniers dans certains villages. La captivité et le retour des esclaves de guerre dont les rizières étaient cultivées par de nouveaux propriétaires ont largement embrouillé de belle façon la question des propriétés. Les Mandinkas sont des Dioulas

¹⁶ Julliard, Caroline, 1991 « Comportements et attitudes de la jeunesse face au multilinguisme en Casamance(Sénégal) »,433.

¹⁷. Charpy, Jacques, 1955, *Etudes Générales :missions, notices et monographies 1818-1921*, sous-série G ,Dakar, Archives Nationales du Sénégal 1G 345

(commerçants) et représentants d'une race dont le joug s'est fait sentir chez les diolas. Ils ont tués en grand nombre, ont brûlé leurs maisons, vendus leurs femmes et leurs enfants : commerce qui leur sera d'un bon apport. Jusqu'ici, les Mandinkas ont joué un rôle politique dans le fogny. Etranger dans la localité, ils s'enrichissent de la vente du produit du fogny en volant le Diola le plus possible sans lui donner un sous vaillant en échange de son caoutchouc, de son riz bref de ses ressources et cette situation va favoriser une haine légitime du Diola contre le Dioula (le Mandinka) et ces ennuis vont affecter l'administration coloniale.

Par ailleurs, ce peuple futé sera chassé du fogny et trouvera un moyen d'y prendre une nouvelle influence. Plus civilisés que les diolas, tandis que ces derniers hésitaient à (s') approcher (de) l'européen, les Mandinkas s'offraient comme intermédiaires. Or, en général il n'existe pas de chef reconnu par les diolas avec des pouvoirs inhérents à ce titre, tout Diola qui veut acquérir sur les autres de l'influence ou qui entre en relation avec le Résident devient pour ses camarades un objet de haine. Seuls à venir auprès du Résident, les Mandinkas présentaient leurs conflits avec les Diolas de la façon la plus favorable à leurs intérêts voleurs, ils se posés en victime.

Cependant, rappelons que l'islamisation est passée par trois étapes que sont la phase d'introduction, celle de l'implantation et enfin la propagation. Ainsi, les maures sont les premiers à introduire l'islam de manière générale au Sénégal et ce depuis le XIe siècle, en premier lieu par la forme pacifique et en second lieu par le jihad ou guerre sainte entre le XVIIe et le XVIIIe siècle. Il est à noter cependant que les Mandinkas sont les premiers à introduire l'islam en basse Casamance. Les acteurs ayant assurés l'introduction de cette nouvelle religion dans cette partie du Sénégal sont Fodé K. Doumbouya, Birahima Ndiaye, Fodé Sylla Touré entre 1884 et 1901. La grande partie de ces marabouts susmentionnés sont considérés pour la plupart des gens comme des « Marabouts guerriers¹⁸ »

En outre l'influence du Mandinka s'étend jusque sur le plan linguistique même s'il faut reconnaître que l'implantation du Mandinka en tant que communauté est tout à fait singulière car ces derniers se sont installés après la suppression des querelles et de la traite. Ce climat de stabilité va pousser les dioulas à s'intéresser à la capitale du fogny (Bignona) avec comme produit le fil servant à la couture des tissus. A cet effet, la stabilisation et l'accroissement de la population des Mandinkas sera une tendance manifeste sur le plan

¹⁸ Barry, Boubacar., 1988, *La Sénégambie du XIXe au XIXe siècle: Traite négrière, islamisation et conquête coloniale*, Paris, l'Harmattan, p. 326.

démographique de la ville de Bignona. Cette dernière va s'implanter particulièrement au grand quartier de Bassène qui de nos jours concentre plus de Mandinkas.

En sus cette implantation s'est manifestée clairement sur le plan linguistique par une dénaturation du diola authentique subverti à l'aide des éléments purement religieux empruntés à leur tour de la civilisation orientale (islamique). Mais il ne serait pas interdit de mentionner affirmativement que le mandinka s'est voulu plus illustre en s'intéressant à d'autres domaines pour marquer ces empreintes (voir corpus).

En somme, l'étude de ce chapitre nous a permis de voir les différents témoignages qui sont liés à la création de Bignona, de sa richesse et de sa composition géographique faisant de cette localité un point stratégique d'échanges et de commerce. Ainsi, l'économie de ce chapitre, nous a permis aussi de voir les conditions ayant favorisées le contact. nous aurons à retenir que le peuple Mandinka et celui Diola sont étroitement liés historiquement de par leur origine : langues de famille nigéro- congolaise. Ainsi de par ce postulat, on peut comprendre subséquemment qu'il y ait une relation intrinsèque tant sur le plan culturel et linguistique.

Cependant, il faut rappeler que la situation est tout autre car d'évidence quand deux langues cohabitent, ils s'influencent mutuellement ou réciproquement : dans ce cadre précis le diola demeure pratiquement le seul récepteur.

Chapitre 2: Situation sociolinguistique de la commune de Bignona

Si dans le chapitre précédant il s'est agi de montrer le canevas de peuplement de la commune de Bignona depuis sa création jusqu'à nos jours et de sa structuration, dans les lignes qui suivent nous nous attarderons sur la situation sociolinguistique. En convoquant le paramètre des données démologiques, Etudier la situation linguistique de la commune de Bignona serait une prétention si nous ne nous référons à sa composition linguistique et à sa distribution géographique.

2.1. Recours aux données démologiques

Les grandes métropoles connaissent une situation linguistique particulière et complexe due à la diversité des langues et des parlers différents en présence.

Depuis la création du cercle de Bignona donnant un statut de référence administratif, Bignona n'a cessé d'être un pôle d'attraction marqué par la coexistence de différentes langues, chacune à sa particularité, sa distribution géographique et sa fonction sociolinguistique au départ. De nos jours, la confrontation collective à une situation plurilingue est constamment marquée par la présence de plusieurs langues locales ayant en retour un statut de langues nationales et cela pour permettre aux langues nationales de jouer leur rôle déterminant dans politique de développement économique, sociale et culturelle. C'est ce qui explique que depuis 1960, date de l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale, bon nombre de décrets gouvernementaux importants portant réforme de l'enseignement ont été mis en application. Ainsi, en 1968, le gouvernement publiait dans le Journal Officiel du 31 août le décret N°68-871 relatif à la transcription des langues nationales. Il créa à la même période une Commission nationale chargée de fixer l'orthographe et le découpage des mots du wolof et du sérère. Les travaux de cette commission aboutirent à l'élaboration du décret N° 75-1021 du 10 octobre 1975.

Quelques années plus tard, la commission du poular qui devait élaborer un projet de décret à l'orthographe et au découpage des mots peuls, faisait parvenir aux autorités ministérielles une proposition. Celle-ci fut acceptée par le Gouvernement qui publia à cet effet le décret N° 80-1049 du 16 juin 1980.

Quant aux décrets relatifs au diola et au mandinka sont portés par les décrets N 2005-981 et 71-566 du 21 Mai 1971. Le premier relatif à l'orthographe et à la séparation des mots en diola suite aux correctifs apportés lors de la 29^e Semaine nationale de l'Alphabétisation (Atelier du 7 et 8 Septembre) et le second se rapportant aussi à l'orthographe et à la séparation des mots en mandinka.

De nos jours, seules six langues sont reconnues officiellement : le wolof (36%) le peul (23%), le sérère (15%), le diola (6%), le soninké (4%) et le mandinka (50000 personnes) selon le décret relatif à la transcription des langues nationales. Ce qu'il faut surtout signaler c'est que la cohabitation entre ces langues n'était pas si facile vu qu'il y avait d'énormes problèmes de compréhension entre des communautés de langues différentes. Par ailleurs, force est de déterminer que le wolof reste la langue la plus répandue et la plus parlée, 80% de la population la pratiquent et la comprennent malgré le fait que seulement 36% de la population appartiennent à l'ethnie wolof. L'importance de cette langue dans le vécu quotidien des populations rurales ou urbaines s'explique par le fait qu'elle se distingue comme une langue véhiculaire qui est parlée par des gens cultivés qui se rencontrent pour la première fois ou par hasard.

À côté de phénomène, il existe un foisonnement de langues dans le sud où on dénote plusieurs avec une certaine unicité ou des similitudes culturelles.

La population de la Commune de Bignona est passée de 30 500 habitants en 2016 à 31 175 habitants en 2017. La projection en 2018 est estimée à 32 493 habitants pour une variation de 1 018 habitants. Quelques-unes des langues nationales constituent entièrement une grande part de la composante ethnique de la commune tel qu'en atteste le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Structuration de la population

Ethnie	Nombre	Pourcentage
Diola	18 019	57,8%
Mandingue	3 460	11,10%
Peulh	3 273	10,5%
wolof	1 216	3,9%
Manjack	1 091	3,5%
Balante	905	2,9%
Sérère	842	2,7%
Mankagne	748	2,4

Le tableau ci-dessus (ANSD/Bureau de Ziguinchor) présente des ethnies se confondant à des communautés linguistiques. On y observe une prééminence du diola fogny avec 57,8%

d'habitants et 11,10% pour le mandinka. Cet écart énorme par sa flagrance est marqué par un contraste du point de vue de l'utilisation du diola fogny par les locuteurs se revendiquant appartenir à cette même communauté.

Les langues ne sont pas uniquement des outils de communication, elles sont régies par des normes et soumis à des observations particulières témoignant de leur emploi dans la vie quotidienne des locuteurs. Certaines plus fréquentes en fonction des circonstances et des lieux peuvent servir de référence servant à un héritage séculaire. Le diola demeure toujours présent dans le marché linguistique de la commune comme un fond culturel se dressant face à l'expansion de certaines langues. C'est pour cette raison qu'il est important de considérer cette langue comme un acquis de l'ouverture sur le monde extérieur.

2.2. Diversité linguistique

Après avoir présenté la situation linguistique de la commune, dans ce chapitre nous comptons souligner la diversité linguistique et le statut de chaque langue.

En nous fiant à la rubrique populations et langues nous pouvons inférer que le Sénégal est un kaléidoscope culturel où ethnies, religions, langues et systèmes de valeurs cohabitent sur un même territoire dans un jeu de miroir et d'identités incessant. Au demeurant, de par les diverses observations on ne peut qu'être frappé de la correspondance ethnico-linguistique des entités. En d'autres termes à chaque langue correspond une ethnie ou vice-versa si bien que l'on dénombre une trentaine de langue parlée au Sénégal¹⁹.

Bignona commune, à l'exemple de la métropole sénégalaise est caractérisé par la diversité linguistique et culturelle en présence née de la rencontre de plusieurs unités. Ainsi elle a un arsenal notoire en termes de langue. Elle est habitée par plusieurs communautés linguistiques dont les diolas (avec ses quelques variétés blouf), les Mandinkas, les Peuls, les Sarakholés, les Baynunks, les Bambaras, les Balantes, les Manjacks, les Mankagnes et les Wolofs.

¹⁹ Selon le rapport de la Direction de la Promotion des Langues Nationales publié en 2002, le paysage sénégalais compterait 34 langues ; d'autres chiffres d'instituts spécialisés comme la SIL (Summer institute of linguistics international) font état de 38 langues répertoriées, et la revue Ethnologue dénombre 31 langues.

Tableau 2: Fréquence d'usage des langues dans la Commune de Bignona

LANGUES	FREQUENCE D'USAGE	STABILITE SUR LE LIEU
diola fogny	forte	forte
mandinka	+/-forte	faible
peulh	+/-faible	+/-faible
baynunk	+/-faible	faible
bambara	faible	faible
wolof	forte	faible
balante	faible	faible
manjack	faible	faible
Mankagne	faible	faible
Sarakholé	faible	faible

Sont considérés comme locuteurs de la langue, les personnes qui, quel que soient les noms qu'elles portent et l'origine parlent ou conçoivent le parler soit « sans difficulté » (étant capables d'exprimer ce qu'elles veulent), soit « suffisamment » pour tenir une conversation simple voire même complexe».

Comme on peut bien le constater le tableau ci-dessus recouvre une forte disparité de situations dans le Commune de Bignona. Ainsi nous distinguons selon le tableau trois types de situations une première avec des langues dont la caractéristique se retrouve de part et d'autre. Le diola avec une fréquence d'usage forte et une stabilité des locuteurs sur le lieu relativement forte, le peulh avec les mêmes comportements mais avec précisément la caractéristique +/- forte présente de part et d'autre du tableau. et celle faible pour les autres parlers le comme le bambara, le sarakholé, le balante, le manjack et le mankagne. À côté de celles-ci on peut ajouter des langues à caractères disparates avec un usage +/- fort et une stabilité faible (le mandinka) et une autre particulière avec une fréquence d'usage forte mais dont la stabilité des locuteurs est faible (le Wolof).

Le climat que nous dresse le tableau eu égard aux langues ou aux parlers pourrait s'expliquer par quelques facteurs non moins importants pour l'analyse de cette partie du sujet. Ainsi, la position géographique et stratégique de la ville de Bignona (Ville carrefour reliant

Dakar à Ziguinchor par la Rn4 et la Rn5) fait d'elle un point de mire important dans le cadre commercial. Ainsi le wolof en tant que ethnie n'y sied pas de façon efficiente mais comme langue il est incontestablement une langue véhiculaire au même titre que le diola fogny qu'il concurrence autant. Le statut et la place du wolof peuvent être mieux compris à travers ces propos de Mamadou Cissé dans son article « Langues, état et société au Sénégal²⁰ »

« Utilisé par un peu plus de 80 % des Sénégalais comme langue première ou seconde, le wolof est une - si ce n'est la principale - langue véhiculaire du Sénégal. De ce fait, sa présence est incontestablement attestée sur toute l'étendue du territoire ».

Ceci permet d'augurer que la quasi-totalité des activités commerciales se font par le recours de la langue wolof et celle du fogny car elles sont les leitmotivs communicationnelles de la ville de Bignona.

Pour les autres langues, il importe de voir dans quelles circonstances elles sont sollicitées. Le baynunk est parlé par ses locuteurs respectifs, le peul est parlé en famille mais parfois même au-delà, les communautés linguistiques comme le balante, les mankagne et les Manjacks se trouvent à profusion vers Ziguinchor centre dans les quartiers de Tilène, Alwar et Kandé avec une forte concentration. Par contre dans la commune de Bignona nous ne retrouvons que quelques foyers. Le mandinka avec ses survivances en dépit du nombre trop restreint de foyers est parlé fortement dans les quartiers car le mandinka recèle un caractère de langue colonisatrice. Le bambara avec quelquefois les Sarakholés sont des membres et locuteurs saisonniers des périodes de mangues, de *ditax* et d'orange (ce sont des dockers) venant pour la plupart du temps des villages du Sine- Saloum. On pourrait comprendre par-là pourquoi leurs parlars sont moins usités.

Toutes les langues n'ont pas le même statut. Certaines sont plus utilisées que d'autres et ce en fonction du milieu ou des locuteurs dans le cadre de leurs utilisations.

²⁰ <http://www.sudlangues.sn/> consulté le 24 Aout 2021

2.3. Répartition géographique des composantes

Situé dans la région de la Basse Casamance et capitale du fogny, Bignona est un carrefour géographique et humain où coexistent et interfèrent plusieurs civilisations. En d'autres termes Bignona est une localité où la prédominance ethnique est un fait notoire. La langue par excellence n'a pas été pour sa part l'objet d'un consensus. Corolairement, la communauté linguistique majoritaire est le diola fogny.

Le peuplement de la ville ne s'est pas fait par des vagues d'immigrations successives. Seulement l'ethnie Mandinka de par ses chefs s'est voulue dès les premiers moments plus hégémoniques. C'est d'ailleurs ce que souligne Caroline Julliard à travers son article : « Les Mandings venus de la Haute Casamance avaient tenté plusieurs percées guerrières dans la région [Ziguinchor] dès avant la colonisation²¹ ».

Les travaux de recensements particulièrement ceux du Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Ziguinchor montrent que Bignona compte un fort taux d'urbanisation et une population tournant autour de 30 500 habitants en 2016²² 31 175 habitants en 2017. La projection en 2018 est estimée à 32 493 habitants. La localité ne comporte pas cependant plusieurs quartiers. Ses principaux quartiers sont Manguiline, Bassène (les deux vieux et premiers quartiers de la ville de Bignona), Château d'eau, Médina plateau, Katanga, Néma, et Badionkoto. Signalons qu'on retrouve des subdivisions quelquefois dans ses principaux quartiers comme Manguiline (Manguiline kadiamor, Manguiline sikumba).

Ainsi l'appellation de ces sous-sections est tout à fait en diola mais il importe de faire le point sur cette astuce. L'appellation laisse augurer que les quartiers sont essentiellement habités par des diolas. Le premier (*Manguiline kadiamor*) est tout à fait habité essentiellement par des diolas mais musulmans alors que le deuxième (*Manguiline sikumba*) est le fief des chrétiens d'où le qualificatif « sikumba » voulant dire porcs (animaux élevés toujours par les Chrétiens). On constate de par ce cas que la répartition géographique des occupants de cette commune se fait non pas d'un point de vue linguistique mais plutôt du point de vue de la foi et de l'obédience chrétienne ou musulmane. Toutefois nous ne pouvons pas écarter le fait qu'il y ait des individus et des foyers qui vivent en harmonie comme le veut bien l'Article premier du titre premier- de l'Etat et de la Souveraineté « La République du Sénégal est laïque [...]. Elle

²¹ Op. cit.

²² Selon l'ANSD/ Bureau régional de Ziguinchor

respecte toutes les croyances ²³» dans des quartiers où la croyance de la masse est contraire à la leur.

Assurément, dans l'ancien quartier Bassène nous constatons une cohabitation des religions chrétienne et musulmane mais les chrétiens occupent la partie communément appelée « Grand-Place » et les musulmans parfois mêlés aux chrétiens pour le reste du quartier tout comme les autres quartiers.

Toutefois, la situation sociale de Bignona est singulière du fait de sa répartition riche et nonobstant en y retrouvant pas un quartier entièrement habité par une communauté car d'après nos sources²⁴ une telle conception de la cohabitation serait préjudiciable selon les autorités à faire valoir dès l'arrivée des étrangers.

Tout compte fait, dans ce chapitre, en premier lieu nous avons en revue global la situation sociolinguistique à travers les données démolinguistiques, qui expliquent clairement que la commune de Bignona a une panoplie de langues parlées décrivant des réalités relatives avec une langue dominante à connotation véhiculaire. En dernier lieu nous nous sommes penchés sur la répartition géographique de la commune avec une communauté qui démontre clairement le taux d'urbanisation montrant les quartiers de la commune, nid du développement démographique.

²³ Niang, Bouna, 2012, *Savoir pour agir*, p.7.

²⁴ Rencontre du 10-Décembre 2020 avec KAYRABA SONKO Directeur de la radio FM awagna.

PARTIE II : THÉORIE ET METHODE

Après avoir passé en revue la situation historique, géographique et sociolinguistique de Bignona dans la première partie, nous allons nous pencher dans cette deuxième généralement sur la théorie et la méthode où en premier lieu le chapitre inaugurale sera consacré à la définition du concept clé en relation avec notre thème de recherche. De toute évidence, cela nous permet de passer au crible la panoplie de définitions du concept emprunt linguistique, d'examiner ses types et d'identifier au-delà de ses mécanismes, ses rôles dans la langue cible. Dans le second chapitre qui sera réservé à la phase méthodique, nous allons aborder en premier lieu présentation du corpus à partir duquel se fera le travail d'exploration systématique en vue d'une meilleure prise en compte de l'emprunt. A cette exposition du corpus s'ensuivra celle du questionnaire qui est outil de collectes de données relatives à de notre terrain de recherche Cet outil qui a pour cible la population mère c'est-à-dire les locuteurs du diola figny permet en revanche d'aborder une approche quantitative avec un souci de représentativité.

Chapitre 3: Conceptualisation

Après s'être intéressé au cadre du terrain géographique par ailleurs sociolinguistique d'où nous avons évoqué l'historique des communautés linguistiques en question. C'est le lieu, dans les lignes qui suivent de se pencher sur le phénomène d'emprunt linguistique du point de vue conceptuel et de sa dynamique dans son acception comme mot étranger cherchant à faire preuve d'acclimatation dans une langue cible.

3.1. Définition de l'emprunt

À l'image des comportements humains, les langues s'influencent mutuellement ce qui se manifeste par des phénomènes sociolinguistiques. De la cohabitation entre des personnes, des peuples, des communautés ethniques et linguistiques se dressent une évidence d'emprunter plus particulièrement des éléments linguistiques.

Parler de l'emprunt reviendrait d'abord à évoquer relativement son domaine d'apparition et d'appartenance en l'occurrence la sociolinguistique. Celle-ci naquit en réaction à la linguistique structurale communément assignée à Ferdinand De Saussure dont le souci fut d'élaborer un modèle abstrait ; la langue, à partir des actes de paroles. Son approche est donc

immanente : « la linguistique proprement dite » est « celle dont la langue est l'unique objet » (1974 : 30-38).

De part cette approche, le structuralisme se refuse nettement toute prise en compte de ce qu'il y'a de social dans la langue. Il se veut donc une étude de la langue en elle-même indemne de toute influence externe.

Le cadre de réflexion élaboré par Saussure va inspirer divers points de vue et ces domaines vont ouvrir la voie à des conceptions linguistiques modernes. Pour qui, le but ultime de la linguistique ne doit pas être l'étude de la langue en elle-même mais plutôt la langue en rapport avec sa communauté et à sa société d'application.

Ainsi, la sociolinguistique, discipline des années 1970, fera le bilan d'une critique raisonnée du structuralisme et prendra le contre-pied. Pour elle, la langue est inhérente à la société. Cette conception de la langue s'attache à la stratification sociale des langues ou sur les différents paramètres qui dans la langue varient selon les classes sociales. A cet effet, elle se veut appeler sociolinguistique qui dénote une corrélation de deux plans : social et linguistique.

Dans une déclaration plus récente leur article abordant la question de la sociolinguistique ayant fait l'objet d'un nouveau dictionnaire, Josiane Boutet et James Costa y défendent :

La spécificité de la sociolinguistique consiste à ne jamais séparer l'étude du matériau linguistique, le plus souvent oral, de celle des situations sociales de production, tout en sachant que la question théorique qui s'est posée dès les origines de la discipline est celle de la relation entre le langage et la société²⁵.

La sociolinguistique peut être définie comme l'étude du rapport entre langage et société ou l'étude du fonctionnement social du langage.

De nos jours, la sociolinguistique est l'objet d'une prolifération d'approches inédites dont les diverses questions soulevées par la problématique du contact des langues au sein des sociétés. Son objectif demeure la mise en valeur des usages quotidiens de la langue (pidgin, diglossie, code-switching...) cadre dans lequel résulte l'emprunt que nous nous proposons d'étudier. La langue est comme un être humain dont la nourriture est l'emprunt, c'est dire ainsi que les langues ne vivent plus en autarcie, repliées sur elles-mêmes. Une langue quelle qu'elle soit influence et est influencée. En d'autres termes elle est tantôt donneuse et tantôt

²⁵ <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-11.htm>

receveuse. Ainsi, en mettant de côté les techniques de passage et d'adaptation d'une unité ou d'un trait linguistique, relatives aux mécanismes de tout emprunt, l'emprunt lexical s'explique le plus souvent par la « carence lexical » qui va de pair avec les insuffisances ou les limites d'une langue à pouvoir exprimer de par son lexique les réalités locales.

En effet, l'emprunt lexical passe sans nul doute pour le moyen le plus sûr pour résoudre ce problème car cela s'explique par le fait qu'il est indubitablement un des procédés d'enrichissement, un facteur de modernisation et de diversification du vocabulaire d'une langue quel que soit son origine, son statut ou sa valeur. Si bien qu'on reconnaît ce phénomène comme étant le résultat logique du contact des langues.

L'intérêt de ce sujet réside donc dans une étude approfondie du lexique mandinka considéré comme des emprunts. Il paraît nécessaire d'aller plus loin que ce qui a été fait à propos de cette langue jusqu'à présent afin de comprendre le comportement des emprunts du mandinka : des mots qui se fondent aujourd'hui dans le vocable diola fogny sans qu'aucun locuteur autre que les spécialistes puisse dire de quelle langue ils sont originaires, mais également de comprendre quel est le statut particulier de ces mots qui puisse expliquer qu'ils soient traités à part au sein de la langue diola fogny.

De manière plus générale, ce sujet permet également d'approfondir la connaissance de la phonologie du diola, ainsi que d'enrichir les recherches dans le domaine du contact de langues.

Les circonstances d'emprunt de mots nouveaux dans une langue sont multiples au préalable inhérentes au préalable au contact. A ce propos, Hamers J-F déclare : « le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu » (1997 : 94).

Nous déduisons de cette citation que le contact des langues est sous-tendu par la présence de deux systèmes linguistiques lesquels influent un comportement langagier de l'individu. Le contact des langues conduit naturellement à la conséquence de l'emprunt qui peut être un « legs langagier » hérité que l'on use sciemment ou involontairement.

Dans quel cas emprunte-t-on donc concrètement ?

À cette interrogation nous pouvons proposer quelques réponses sous formes d'hypothèses :

La présence de deux langues : une minoritaire et une majoritaire où les locuteurs de la langue minoritaire sont contraints de faire recours aux éléments de la langue majoritaire occasionnée généralement par le besoin de dénoter dans leur langue de nouvelles réalités culturelles ou autres véhiculées par les membres du groupe majoritaire.

À cette supposition s'ajoute la thèse du moindre effort consistant à se rabattre sur la langue majoritaire pour désigner des réalités au lieu de s'efforcer à produire de nouveaux mots avec l'aide des ressources lexico-morphologiques de leur propre langue.

Ces hypothèses sus mentionnées dégageraient des conséquences conjointes comme : d'abord la coexistence de nouveaux et d'anciens mots donnant tous un sens commun, ensuite une coexistence de vieux mots et de nouveaux mots avec une distinction de sens et enfin e la disparition et la survivance de vieux mots s'opposant à de nouveaux mots.

De la cohabitation entre de personnes , des communautés ethniques et linguistiques se dressent de prime abord des emprunts linguistiques qui s'expliquent par les simple fait que la langue est d'abord le préalable de toutes les formes de transmission sociale, culturelle et même historique qui, elles-mêmes sont inhérentes à la langue. Donc il apparait clairement que la langue est un vecteur de transmission incontesté.

En effet, l'emprunt symbolise la rencontre de deux langues, donc de deux systèmes phonologiques, souvent différents ; son étude est de ce fait particulièrement importante pour la linguistique car elle permet d'observer et de comprendre ce qui se passe quand deux langues sont confrontées. Cet intérêt se situe aussi bien au niveau phonologique, grammatical que sociologique et historique car un emprunt n'est pas le fruit du hasard : il se produit à un moment donné, dans un milieu donné. Il représente en fait la rencontre de deux peuples, deux cultures et de deux communautés.

La situation du phénomène de l'emprunt est mieux saisissable dans un cadre beaucoup plus interne de la langue c'est-à-dire comme système de communication et de son usage qui désigne de facto deux réalités (linguistique et sociolinguistique) distinctes mais indissociables. Christine Loubier nous édifie sur ces deux réalités distinctes en ces termes :

[La langue] correspond à un système linguistique dont les composantes sont sémantiques, phonologiques, orthographiques, morphologiques et syntaxiques. L'usage d'une langue [elle], fait référence aux situations concrètes de communication et nécessairement aux personnes qui l'utilisent et, le fait même,

aux représentations symboliques (croyances, perceptions, attitudes) qui règlent leurs pratiques langagières. (2011 : 10).

Si les raisons pouvant pousser les locuteurs d'une langue à emprunter sont multiples, nous pouvons au premier plan avoir recours à la fréquence singulière des mots d'une langue jouissant d'un prestige tributaire d'un développement sur les plans économique, technologique et intellectuel voire même d'une culture rayonnante. C'est ce que semble défendre Chériguen quand il soutient : « Les emprunts et les prêts peuvent nous renseigner sur différents aspects des rapports entre deux ou plusieurs communautés ; ils constituent à cet égard des guides historiques et des descriptifs précieux sur le contact social, culturel, économique, politique des communautés linguistiques » (2002 :23).

Cependant, il importe de mentionner que l'emprunt des items du diola fogny en provenance du mandinka est à ranger d'un point de vue taxonomique dans le registre des emprunts de luxe. On comprend par emprunt de luxe un mot emprunté et dont le synonyme existe déjà dans la langue du locuteur qui emprunte. Ainsi, l'usager se plonge dans un choix où il préfère employer l'unité empruntée de la langue voisine (ici la langue de prestige). C'est dire en d'autres termes que l'emprunt dans ce cadre précis au préalable désigne un mot équivalant sémantiquement devant permettre au locuteur de nommer ou de décrire les réalités au lieu de se rabattre sur les mots d'une autre langue. Le recours à l'emprunt n'est pas forcément lié au fait de combler un vide lexical en convoquant les lexies d'une autre langue pour désigner subséquemment les réalités nouvelles en faveur de la langue cible.

L'emprunt n'est d'ailleurs pas forcément lié à l'admiration d'un peuple pour un autre ; on observe par exemple que la percé guerrière, le processus et le facteur d'islamisation seront des temps forts remarquables d'acquisition ou de réception de mots mandinkas par le diola fogny. C'est le besoin de communication entre ces deux mondes - par le biais des rapports socioculturels, par exemple - qui a donné lieu à des emprunts de vocables.

La définition concrète de l'emprunt soulève diverses controverses chez les spécialistes de la langue du fait de la complexité même du terme emprunt en français. Dans cette langue le terme (emprunt) décrit une double signification car désignant à la fois l'action d'emprunter et l'élément emprunté.

Face à ce problème des solutions ont été entreprises en précisant le mot emprunté comme morphème d'emprunt ou phonème d'emprunt. Nonobstant, le terme emprunt persiste dans son usage d'antan. C'est ce qui, en conséquence, pourrait expliquer les différentes tentatives

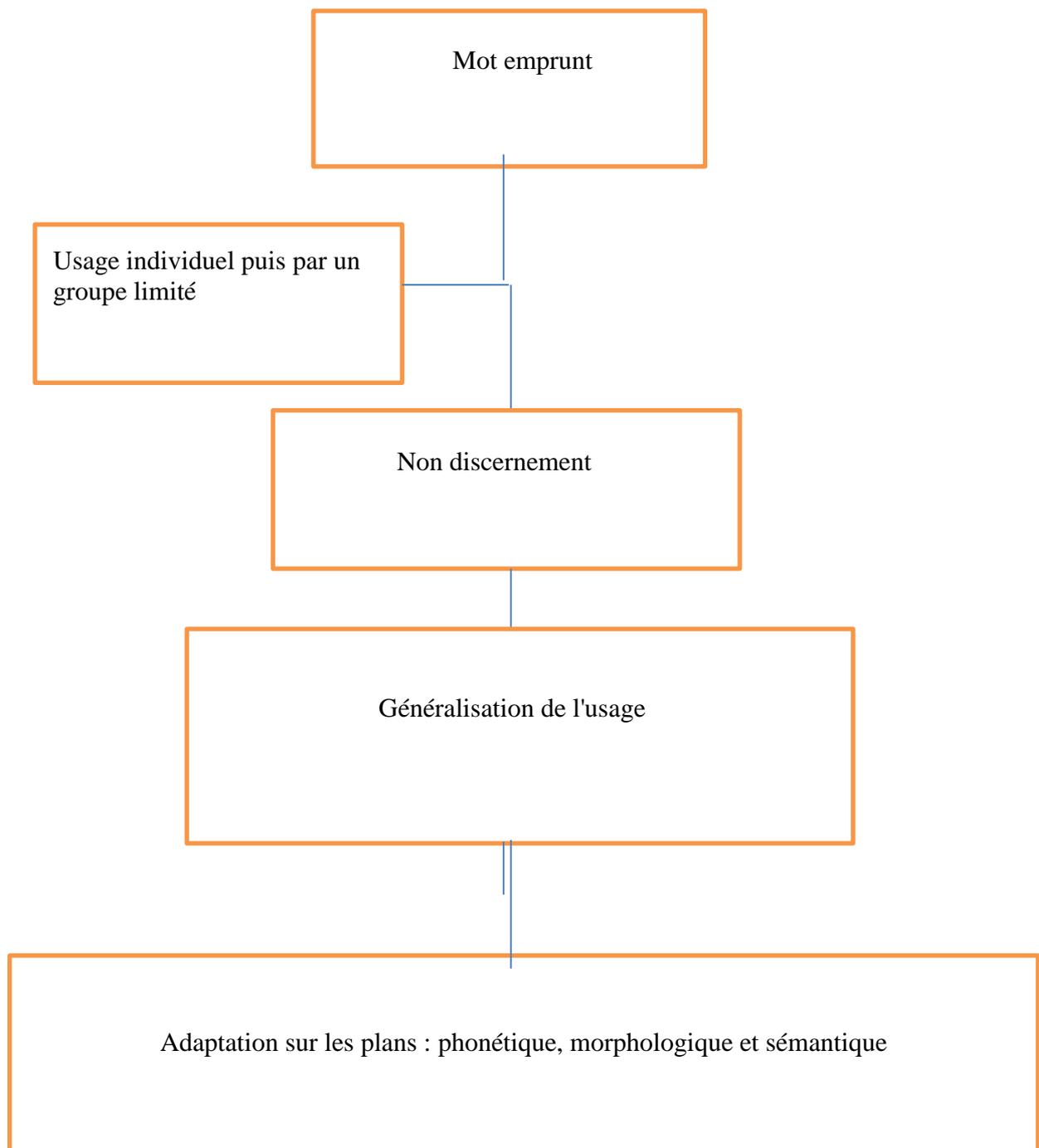
de définitions de la notion. Par ailleurs, plusieurs spécialistes ne s'accordent pas sur sa définition, son caractère et le rôle que pourrait jouer éventuellement ce phénomène.

Il conviendra d'amorcer cette série de définition de l'emprunt en passant d'abord par celles des dictionnaires :

DICTIONNAIRES	DEFINITIONS
<i>Le TLF</i>	<i>LING</i> : Fait pour une langue d'incorporer une unité linguistique, en particulier un mot, d'une autre langue
<i>Larousse</i>	<i>LING</i> : Processus par lequel une langue s'incorpore un élément significatif (généralement un mot) d'une autre langue ; terme ainsi incorporé
<i>Le Petit Robert 2012 numérique</i>	<i>LING</i> : Acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue ; élément (mot, tour) ainsi incorporé.
<i>Le Grand Robert 2005</i>	<i>LING</i> : Acte par lequel une langue s'incorpore un élément étranger ; l'élément ainsi incorporé. Spécialt. Unité lexicale ou terminologique (d'une langue) provenant d'une autre langue

En somme, ces différentes définitions présentent le caractère complexe de l'emprunt lexical. Toutefois, elles traduisent la volonté de mettre en exergue mais surtout de ressaisir la valeur de la langue vue sous l'angle de la pratique. Sur ce registre, nous soulignons que l'intégration de nouvelles unités empruntées donne l'opportunité de s'acclimater quant aux nouvelles réalités.

Les éléments empruntés décrivent des parcours complexes pouvant être matérialisés par ce schéma allant de son emprunt à son appropriation en passant par son adaptation (ici en fonction de la langue d'accueil).



Certains linguistes tentent d'expliquer le phénomène de l'emprunt par la nécessité, lorsqu'une notion est absente de la langue emprunteuse, ou par l'effet de mode, lorsque la langue empruntée acquiert une certaine renommée.

Mais nous voyons dans les exemples précédents, par ailleurs illustratifs de la relation particulière entre ces deux langues, qu'il peut être simplement le résultat d'un échange linguistique.

Aucune langue n'étant dépourvue d'emprunt, comme l'explique Louis Deroy « l'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté ²⁶ ». (1956 :18).

Deroy se suffit à ne considérer l'emprunt comme une apparition d'un mot étranger au sein d'une communauté linguistique. Il ne faut peut-être y voir qu'un autre moyen d'enrichir le vocabulaire d'une langue, aux côtés de la formation, de la dérivation, ou du néologisme.

Mais au fond, qu'entendons-nous exactement par « emprunt » ? Il convient en effet de définir précisément le terme, car tous les linguistes ne lui donnent pas le même sens. Par exemple, certains linguistes en ont une vision assez restrictive, comme en témoignent cette citation de Josette Rey-Debove et ce commentaire, tirés de l'article de John Humbley: « L'emprunt lexical au sens strict du terme est le processus par lequel une langue L1 dont le lexique est fini et déterminé dans l'instant T, acquiert un mot M2 (expression et contenu) qu'elle n'avait pas et qui appartient au lexique d'une Langue L2 (également fixe et déterminé) [...]. ». (1974 :52).

Cette définition volontairement restrictive n'englobe pas l'emprunt du contenu sans l'emprunt de l'expression (l'emprunt sémantique), ni le cas où l'expression est transférée sans le contenu ou avec un contenu modifié.

Dans cette étude, nous limitons notre recherche aux mots empruntés par le fogny. Le mandinka est parlé à Bignona en raison des relations historiques particulières entre ces deux langues et ces deux communautés que nous avons déjà soulignées à plusieurs reprises.

L'emprunt est l'une des conséquences soulignées à côté de l'interférence dans une cohabitation linguistique. Si l'interférence est l'usage d'un élément linguistique étranger dans une autre langue de façon involontaire, l'emprunt est souvent considéré comme un moyen permettant aux locuteurs d'une langue quelconque de développer leur répertoire lexical à l'image du néologisme et de la catachrèse.

À ce propos Hamers. J-F signale qu' « un emprunt est un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue sans le traduire²⁷ ». (1983 : 321). Dans cette définition de l'emprunt se profile donc que l'emprunt est l'usage d'un individu,

²⁶ Deroy, Louis (1956), *L'emprunt linguistique*. Paris, Les Belles lettres, p. 18.

²⁷ Hamers, Josiane, et Blanc, Michel, 1983, *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga, p.321.

d'une communauté d'un mot, d'une unité ou bien même d'une expression appartenant à une autre langue mais employé en revanche dans sa langue de provenance.

En outre, cette définition de l'auteur porte à croire que l'emprunt se présente sous plusieurs formes qui selon lui, peut être un mot, une expression, un morphème devant être employé (nous disons) sans pour autant être réemployé c'est-à-dire pris tel qu'il est.

Sablayrolles, dans son ouvrage collectif avec Pfau conçoit l'emprunt comme : « un procédé universel d'enrichissement des langues dont il n'y a pas lieu de suffoquer. On emprunte la dénomination en même temps qu'on importe une nouvelle réalité concrète [...] ou abstraite ». (2008 : 45).

Une telle considération de l'emprunt donne à voir que l'emprunt est un facteur partagé par le commun des mortels dans leurs pratiques des langues et se dresse comme un moyen d'enrichissement des langues confrontés à des limites de dénomination de certaines réalités qui leur sont méconnues.

En effet, Gadet, Arrivé et Galmiche le présente comme suit : « l'emprunt est l'un des processus par lesquels s'enrichit l'inventaire des éléments d'une langue. Il consiste à faire apparaître dans un système linguistique un élément issu d'une autre langue » (1986 : 245).

Tout compte fait, ces deux phénomènes témoignent de la transplantation des éléments d'une langue tierce vers une autre. « Il y'a emprunt linguistique quand (le (s) locuteur (s) (d') un parler A utilise (ent) et finit par intégrer un trait ou une unité linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que le parler A ne possédait pas. L'unité ou le trait emprunte est appelé emprunt » (Dubois et alii.1973 :188).

Ce dernier s'inscrit à porte à faux en allant plus loin celui précité qui se limite à l'usage. Concrètement pour Dubois le trait ou l'unité lexicale subit une conformation au système linguistique de la langue d'accueil. C'est également ce que semble défendre Blanc quand il définit l'emprunt comme « un élément d'une langue intégré du système linguistique d'une autre langue ».

Ce sont les besoins qui conduisent le locuteur d'une langue donnée à prendre un trait ou une unité lexicale dans une deuxième langue. Pour donc des besoins de communication, l'emprunt se dresse comme une obligation voire même une nécessité.

Le phénomène d'emprunt se présente comme une activité permettant de recourir à des termes étrangers à la réalité linguistique propre d'un individu ou d'un groupe de dénommer des choses qui lui sont soit propres ou étrangers. Il permet de découvrir que toutes les langues, évoluent en s'appropriant des mots venus de d'autres langues

Deroy ne soutient pas le contraire quand il défend que « l'emprunt devient une nécessité quand il s'agit de désigner des choses proprement étrangères » (1956 :163).

Néanmoins, le phénomène d'emprunt répond à tout un processus tridimensionnel allant de sa convocation à son intégration c'est-à-dire à l'acceptation du trait étranger dans le moule de la langue empruntante et ce, par le canal des locuteurs.

À cet effet Haugen donne une définition de l'emprunt beaucoup plus explicite comme « une substitution, une adaptation, une intégration phonologique, morphologique, syntaxique d'éléments lexicaux dans une autre langue » (1950 : 212).

Pour mieux renforcer cette conception de Haugen sur l'emprunt nous mentionnerons à cet effet Ludi. G pour qui : « Les emprunts lexicaux sont des unités lexicales simples ou complexes d'une autre langue quelconque introduite dans un système linguistique afin d'augmenter le potentiel référentiel ; elles sont supposées faire partie de la mémoire lexicale des interlocuteurs même si leur origine étrangère peut rester manifeste » (1994 : 5).

Cette vision de l'auteur cautionne peu la thèse de la neutralité des segments empruntés d'une langue voisine ne subissant aucune métamorphose comme ce fut le cas de Hamers ; mais plutôt met en exergue de façon flagrante les éventuels canevas d'adaptation des segments étrangers.

Une observation synthétique permet de retenir que l'emprunt est le processus d'accueil d'un élément linguistique dans une autre langue.

Si l'on songe immédiatement aux termes d'origine étrangère lorsqu'il est question d'emprunt, il n'en demeure pas moins vrai que le phénomène est beaucoup plus vaste et souterrain. En effet, on parle aussi d'emprunt lorsqu'on constate le passage d'un langage à un autre au sein de la même langue, c'est ce que l'on nomme des emprunts internes. (Sabine, 2010 : 28).

Il est question à travers cette observation du phénomène d'emprunt perçu comme une réalité complexe et insaisissable à la première occasion du fait de sa subtilité.

Nous clôturerons ce point par cette observation selon laquelle : « pour identifier un emprunt, il faut comparer deux lexèmes de deux langues différentes : ainsi tout lexème commun est nécessairement un emprunt » (LABATUT, 1983 : 41).

À première vue, nous pouvons déceler d'une telle description, une didactique d'identification de l'emprunt dont les locuteurs ignorent parfois.

En somme, l'emprunt est l'attitude par laquelle un locuteur devant l'incapacité de nommer une réalité en se référant au vocabulaire de sa propre langue se rabat sur une autre pour satisfaire son gap linguistique. Le recours à un tel phénomène pouvant se faire par ignorance ou de façon délibérée par le locuteur à l'égard d'une ou des langue(s).

3.2. Typologie de l'emprunt

Généralement, des linguistes soulignent une terminologie variée pour ce qui est des appellations de l'emprunt. En effet, le phénomène d'emprunt se reconnaît par divers comportements qu'il revêt, nous permettant de le voir porter plusieurs noms tributaires du comportement de celui-ci. Ainsi nous retiendrons l'emprunt intégral, intégral adapté d'un point de vue graphique, morphologique, phonétique/, l'emprunt lexical (morphologie lexical, dérivation affixale, préfixation, suffixation).

□ L'emprunt intégral

Un son, un mot ou une expression en provenance d'une langue A vers une autre langue B est susceptible d'être cautionné comme un emprunt. L'emprunt est le fruit d'une importation complète tant sur le fond que sur la forme. En d'autres termes d'un signifiant et d'un signifié. Du processus de son importation à son installation dans la langue d'accueil, l'élément emprunté est resté indemne de tout changement pour ainsi dire qu'il conserve son essence et sa forme relative à la langue d'origine.

Un tel comportement linguistique permet par ailleurs de distinguer les emprunts intégraux de ceux intégraux adaptés.

À cette distinction catégorielle s'ajoute un fait majeur de l'emprunt permettant de voir ses présences dans un cadre purement linguistique en s'intéressant à la grammaire comme ce fut le cas des travaux de Humbley pour le nombre et l'« attraction homonymique » (1974 :67) sur le genre et au sémantisme pour répondre à la question du sens de l'emprunt.

D'autre part, l'emprunt décrit une analogie sémantique sur la base de sa fonction parasyntagmatisante en mettant en valeur un mot préexistant dans la langue d'accueil de l'emprunt.

Par ailleurs, l'emprunt intégral dénote un inconscient collectif par lequel les usagers de la langue d'accueil de l'emprunt sont conscients que l'emprunt désigne une réalité allogène. Un tel fait s'apparente au xénisme à en croire à Petiot et Réboul-Touré (2006 :57) pour qui, le xénisme « décrit une réalité inexistante dans la langue d'accueil ».

□ **L'emprunt intégral adapté**

Par emprunt intégral adapté nous comprenons un mot d'une origine étrangère importé qui s'accompagne d'une modification selon les réalités de la langue d'accueil. Ce souci d'acclimatation de l'emprunt serait donc correspondant à une intégration morphologique sous les angles graphique, phonétique et même morphologique.

- ✓ l'adaptation phonétique peut s'opérer par l'adjonction, la suppression ou par la substitution des phénomènes relativement similaires « [...] par la suppression des phonèmes inexistants en français ou par le remplacement de ces phonèmes étrangers par des phonèmes [...] qui s'en rapprochent le plus ». (Loubier, 2011 : 49-50).
- ✓ En ce qui concerne l'adaptation graphique, il s'agit de notifier la modification portant sur un graphème le composant. Mais la résignation dans l'aménagement des emprunts est en fonction de l'harmonisation des deux langues « L'adaptation des emprunts vise le maintien de la cohérence du système [...] mais également (tout comme les rectifications de l'orthographe) l'harmonisation des variantes graphiques [...] » (Loubier 2011 : 52).

Pour mieux percevoir le concept d'emprunt lexical, nous nous proposons de mettre à contribution cette définition de KHELLADI SID AHMED dans sa thèse qui soutient :

L'emprunt lexical peut se définir comme un type particulier du phénomène du contact de langues, il se produit dans une situation de communication orale ou écrite, quand le locuteur se trouve dans l'impossibilité de dénommer de nouvelles réalités linguistiques, il fait appel à d'autres unités lexicales d'une autre langue qui lui est connue. Ce transfert lexical d'une langue source à une langue cible doit répondre à quelques critères de la langue d'accueil (emprunteuse) et doit être tributaire de quelques changements sur les plans morphologique, syntaxique, phonétique et parfois sémantique. Une fois que l'unité en question s'intègre, on parle d'un emprunt lexical attesté. (Thèse de Doctorat).

Nous savons par cette définition que plusieurs étapes constituent la conception de l'emprunt comme un produit hérité prêt à être employé et réemployé dans la langue emprunteuse. Il s'agit d'abord de l'existence d'un cadre favorisant le contact des langues, d'où se note une situation de communication écrite ou orale dans laquelle un locuteur trouve la nécessité de faire recours à des unités linguistiques étrangères à son répertoire linguistique afin de désigner de nouvelles réalités. Ce processus de mise en scène de l'emprunt sera tributaire d'altérations sur plusieurs plans : phonétique, syntaxique sémantique

La réflexion sur le concept de l'emprunt lexical n'est pas en reste dans l'œuvre de G. Mounin car ce dernier considère l'emprunt lexical « comme le processus consistant à introduire dans le lexique d'une langue donnée un terme venu d'une autre langue. Obéissant à des lois d'introduction directe ou indirecte [...] » (2004 : 74).

L'emprunt est donc considéré comme une lexie étrangère s'intégrant dans une nouvelle langue tout en perdant en conséquence quelques des aspects linguistiques de la langue d'origine dans le but de mieux s'acclimater avec les règles de la langue d'accueil.

Le traitement de notre sujet ne saurait taire le volet linguistique de l'emprunt en ce sens que la composante sociolinguistique dénote d'abord un volet social cadre de vie et d'existence des hommes qui ont pour moyen de communication la langue. Certains voient deux domaines intrinsèquement liés et interdépendants.

Ceci nous permet de voir que le processus d'intégration de l'emprunt a recours à des phénomènes de troncation, (suppression) de suffixation, de préfixation.

3.3. Parcours et rôle de l'emprunt

En nous fiant chronologiquement à l'évolution du monde marquée d'abord par la naissance des sociétés, des communautés et des langues, nous retiendrons un besoin de communication entre les membres d'une même communauté linguistique. Ce besoin peut se faire sentir ou être élargi d'une communauté à une autre. Dès lors, un lieu d'interpénétration des langues par le biais des mots ou expressions s'impose dans la prise de parole des différents locuteurs.

Aujourd'hui, avec la mondialisation, la conception du monde en un village planétaire va de pair avec les convergences des produits nouveaux, des matériels, des coutumes, des cultures, bref des civilisations dont le vecteur de transmission demeurent la langue. Un tel fait laisse

voir qu'aucun peuple ne saurait être indemne à l'emprunt linguistique. C'est dans cet ordre d'idée que se rangent les langues locales (diola fogny/ mandinka) dont nous nous proposons d'étudier.

Pour ce qui est du rôle de l'emprunt nous partirons de la considération selon laquelle si l'usage de l'emprunt peut être compris comme un ensemble de pratiques langagières établies par la coutume et pris en charge par un grand nombre de locuteurs d'une langue au sein d'une communauté et d'un espace, le rôle de l'emprunt est de servir à la désignation d'une nouvelle réalité. L'emprunt est un moyen par lequel les locuteurs d'une langue enrichissent leur répertoire linguistique contrairement à ceux qui conçoivent l'emprunt comme une perversion, une pollution linguistique. Son importance réside dans l'introduction d'une chose nouvelle et la désignation de cette chose : atout majeur de la langue emprunteuse dans une situation de communication donnée. Haspelmath ne dit-il pas vrai lorsqu'à propos de l'emprunt il déclare :

Concernant les types d'emprunts, il est important de distinguer les cas où le lexème emprunté n'as pas de concurrent dans la langue cible et nomme une réalité souvent nouvelle pour les locuteurs l'adoptant, des cas où le lexème emprunté entre en concurrence avec un terme natif. Les premiers sont traditionnellement nommés 'emprunts de nécessité' et les seconds 'emprunts de luxe'. (2009 : 35).

Cette affirmation à dimension conative est une invite au locuteur, et au chercheur à différencier à priori les catégories d'emprunt dont le concept lui-même porte à confusion dans son utilisation. Ainsi, il différencie les emprunts de nécessité à caractère inévitable des emprunts de luxe qui sont eux, des lexèmes employables d'un point de vue alternatif.

Par ailleurs, l'emprunt, résultat du contact de deux langues sur un territoire provient de la nécessité de trouver un nouveau mot pour nommer une réalité. Néanmoins, le choix de l'emprunt peut correspondre concrètement à souci d'expressivité c'est-à-dire en utilisant les termes d'une autre langue le locuteur dit les choses de façons plus frappantes et plus originales.

Au terme de ce chapitre nous retiendrons que l'emprunt linguistique est un phénomène où le locuteur d'une langue trouve la nécessité d'utiliser un élément étranger pouvant être soumis ou non à la subversion en fonctions des prédispositions linguistiques de la langue de celui qui emprunte.

Chapitre 4: Approche et méthodes

Après avoir montré dans le chapitre précédent le phénomène d'emprunt avec ses variétés, son cheminement et ses fonctionnalités, il s'agit dans celui-ci d'aborder le travail pratique d'exposer en premier lieu le corpus c'est-à-dire le support à partir duquel le travail technique se fera. Ensuite de décrire le déroulement de la collecte des données et enfin d'évoquer parallèlement les difficultés rencontrées.

Dans cette présente partie, le travail consiste à présenter des informations relatives au corpus qui est le support du chercheur auquel il use pour étudier les potentiels phénomènes linguistique et langagier. Nous avons choisi d'explorer corpus dans le but de vérifier les hypothèses de travail formulées.

4.1. Présentation du corpus

Nous avons travaillé sur corpus ou sur un répertoire lexical de 70 mots en provenance du mandinka. Le terrain de recherche de l'étude est Bignona qui pour nous reste un espace probant des emprunts linguistiques.

Le choix d'étude porté sur la thématique de l'emprunt linguistique émane d'une expérience que nous avons vécue devant deux locuteurs des deux langues (mandinka et diola fogny) où chacun revendique la paternité de certains mots employés dans le discours.

Dès lors, nous avons tenté de comprendre la raison de la présence des mots mandinkas dans la pratique linguistique du diola fogny. Pour s'en convaincre de l'utilisation des mots mandinkas dans le diola fogny nous nous sommes appuyés sur la formule de vérification qui se résume dans la citation de Labatut qui selon lui : « pour identifier un emprunt, il faut comparer deux lexèmes de deux langues différentes : ainsi tout lexème commun est nécessairement un emprunt ». (1983 : 41).

De là, la constitution s'est faite. Puisque nous nous sommes fixés de travailler sur un corpus restreint mais significatif, nous avons choisi de répertorier quelques mots du mandinka que l'on a retenu par la fréquence d'usage dans les interactions des locuteurs du diola fogny.

Dans le cadre du repérage de l'emprunt, Humbley soutient : « [...] l'identification d'un emprunt dépend du degré dont l'élément étranger diverge de la langue 1. Dans le cadre

d'absence de divergence, il s'agit de reconnaître l'élément présent dans une langue 2 que l'on relève dans la langue 1 qui ne connaissait pas cet élément auparavant » (1974 :53).

Dans cette déclaration, nous retenons une proposition d'identification ou de repérage d'un élément emprunté à l'aide de mécanismes considérés comme des baromètres d'évaluation de ce qu'est un emprunt et de ce qui ne l'est pas.

Dans ce même registre, Sablayrolles renchérit « l'emprunt est une entité lexicale entière²⁸ » (2008 :45). Cette assertion est une accroche qui permet de s'intéresser aux préfixes et aux suffixes du diola fogny dans l'optique de déceler les emprunts.

Dans la dynamique de présentation des aspects méthodologiques, se range la présentation du terrain, les instruments d'enquête et les méthodes d'analyse.

Pour la présentation du terrain, nous avons précédemment précisé que celui-ci est Bignona commune où nous envisageons une population d'enquête composite à l'aide d'un échantillon représentatif extrait de la population de cette localité.

La raison principale de l'intérêt de cette étude est que cette aire linguistique qu'est le Bignona reste encore peu étudiée. Notre étude est une contribution à une attention particulière à cet espace géographique regorgeant des spécificités linguistiques en tenant compte de son histoire et de sa configuration actuelle du point de vue linguistique.

Les études menées dans cette aire linguistique prouvent à suffisance la négligence du statut de Bignona qui se conçoit comme un foyer diffus, varié et riche du fait de la conjoncture. Ceci permet de rappeler que Bignona est un pôle d'attraction commercial où viennent se confondre plusieurs langues.

Pour ce qui est de notre étude, nous envisageons de faire ressortir la variation sociale et la variation individuelle qui sont des faits participant directement à la diversité linguistique.

En effet, Martinet souligne à ce propos : « [...] tous les membres d'une telle communauté [linguistique] ne parlent pas de façon identique et que les divergences peuvent s'étendre certains points de la structure de la langue » (1960 : 75).

Le tableau ci-dessous comporte toutes les entrées du corpus. Pour la transcription, nous avons opté pour le modèle de la transcription des langues africaines. En effet, l'ouvrage de

²⁸ Op. Cit.

référence est le manuel collectif d’alphabétisation²⁹ et le décret³⁰ relatif à l’orthographe du mandinka.

<u>MOTS</u>	<u>DENOTATIONS</u>	<u>EMPLOI DIOLA</u> <u>FOGNY</u>	<u>DENOTATIONS</u>
daasoomoo	Le Petit déjeuner	daasomaay	Le petit déjeuner
koŋtoŋo	Le Repas de midi	kontoŋey	Le repas de midi
siitaa	Repas réservé	siitaay	Repas réservé aux enfants
kaleeroo	La marmite	kaleeraak	La marmite
ñanƙataŋoo	Riz blanc	ñankataŋey	Le riz blanc
jíbídaa	Le canari	éjibidaay, kájibidaak	Le canari
moonoo	Bouillie à base de mil	emonaay, emoni	Bouillie à base de mil
baabaa	Papa	baabaa	Papa
keebaa	Grand homme ; âgé ; physique	keebaa	Nom propre de personne
basoo	La natte	kabasaak	La natte
sonya	Prière	sooniya, sooniya-sooniya	Prière, bon résultat, succès
duuraŋoo	Le mafé	eduuraŋ, duuraŋey	Le mafé
ñoŋkomee	Le chameau	eñonkomaay	Le chameau
faloo	L’âne	efalaay, efali	L’âne
kaŋkuraŋoo	Un masque traditionnel	ekankuraŋ, ekankuraŋey	Un masque traditionnel
musukeeba	une Vieille femme,	musukeeba	Nom propre de personne
malaŋdiŋ	Litt. Petit Malang	maalandiŋ	Nom propre
baasemeriiŋ	« insulte »	baasemeriiŋ	« Insulte »
faráboo	Le cordonnier	afarabaau	Le cordonnier
baadiŋoo	Le parent	abaadiŋ	Le parent

²⁹ Badji, Lansana, Coly, Elhadji, Diédhiou, Ousmane.Karesy, 2009, *Kajandaak guide de transition français/diola-fogny*, Guide du moniteur, sixième édition, SIL

³⁰ Décret n° 2005-982 relatif à l’orthographe et la séparation des mots en mandinka, Ministère de l’Education

mamariŋoo	Le petit fils	amamariŋ	Le petit fils
jooraŋoo	L'instrument	ejooraŋ	Instrument
maaŋoo	La nouvelle mariée	amaaŋaau	La nouvelle mariée, dernière femme
kuŋliyoo	Le baptême	Kúnlíey	Le baptême
diŋbáyaa	La progéniture ,famille	dimbaayaay	La famille
Keekee	Lait de vache	Keeke	Lait de vache
Keekuta	Nom propre	Keekuta	Nom propre
koto	Grand(e) frère, sœur	Koto	Grand(e),frère ,sœur
kabiriŋ	depuis	kábiriŋ	depuis
ŋkodii	Ah ! bon	Kodi	Ah !bon/voila
siimaŋoo	Le diner	siimaŋey	Le diner
jatoo	Le lion	ejataay	Le lion,
samattoo	Une paire de chaussure	wusamataaw	Une paire de chaussure
koloŋoo	Le puits	Ekoloŋey	Le puits
kodoo	L'argent	ékodi, égodi, ékodeey, égodaay	L'argent
tabandaa	La pipe	etabanda	La pipe
balajaŋaa	Stimulateur de démangeaison	balajaŋaay	Stimulateur de démangeaison
mbariŋoo	L'oncle	ambariŋ	L'oncle
nāŋdiŋ	Petite sœur de la mère	inandiŋ	Petite sœur de la mère
jaboo	L'oignon	ejabaay	L'oignon
kafoo	L'association, le club	ekafi /ekafa	L'association de cultivateur
kiidee	La solitude	kíide	Ici, c'est un verbe
faakeeba	L'ainé du père	faakeeba	Nom propre
jaloo	Le griot	ájalaau	Le griot
karaŋoo	Les études	kakaraŋ	Etudier

suŋkaroo	Mois de ramadan	sunkaraay	Mois de ramadan
suŋkaru	Nom propre de quelqu'un qui nait au cour de ce mois	sunkaru	Nom propre
safetoo	L'amulette	esafet	L'amulette
saferoo	Ecrire	kasafer	Ecrire
ñiŋoo	La dent	káñiiŋ	La dent
ñāboo	Baptême de moindre envergure	ñambu	Baptême de moindre envergure
semboo	La force	sembe ; sembaay	Utilisé pour vanter, la force
yaafeloo	Détritus de mil	eyaafel	Détritus de mil
faamoo	La nostalgie	faamaay	La nostalgie
tora	Ruiner	katoora	Ruiner
hani	Non ; même si	hani	Non, même si
iyó	Tant pis	iyoo	Oui, voilà
jaŋfaroo	Trahir	kajanfa	trahir
solimaa	Non circoncis	ésolima, solima	Non circoncis, insulte
koteke	Plus jamais	koteke	Plus jamais
kori	Embarrassé, fatigué	kori	embarrassé
londoo	La connaissance	lóndaay, lóndeey	La connaissance
feeyaa	Se moquer	feeyaay	La moquerie
domaŋ-domaŋ	Petit à petit	doomandoomaŋ	Petit à petit
banaa	Nom propre	bana	Nom propre
toŋkoŋoo	Le coin	etonkoŋey	Le coin
joŋkoŋoo	Une toilette	ejonkoŋey	Une toilette
sabaroo	Le pardon	sabaraay	Le pardon
yaŋfaroo	Le pardon	kayanfu	pardonner

4.2. Questionnaire

Vu l'impossibilité d'interroger toute la population aussi importante à cause de sa démographie, l'alternative d'interroger autant d'informateurs dont le nombre est proportionnel à la population de Bignona reste un recours. Ainsi, pour la détermination de la taille l'échantillon en de fournir une estimation aussi précise, nous décidons de travailler sur un mode d'échantillonnage incluant des variables sur lesquelles on s'appesanti pour aborder les données dont on a besoin dans cette étude. En effet, nous avons distribué un questionnaire à 301 personnes. Quant à l'instrument d'enquête, nous optons l'utilisation d'un questionnaire.

Le palier devant servir à l'étude, sera un échantillon représentatif de la population qui n'est rien d'autre qu'un sous ensemble fini de la population ciblée par le chercheur à des fins d'étude.

Le travail de terrain est réalisé à l'aide du questionnaire auquel nous avons joints les éléments du corpus. En effet, dans notre démarche, nous interrogeons l' /les enquêté(s) d'abord sur les questions se rapportant au questionnaire de façon progressive telles que disposées par le canevas du questionnaire. Cependant il nous est arrivé de découvrir une stratégie d'interrogation de la dernière question en la plaçant comme dernier palier de l'enquête, un moyen pour nous de donner beaucoup plus de latitude à l'enquêté de répondre avec aisance à la réponse et qui nous permet de dégager la question des attitudes linguistiques.

Tout travail de recherche va toujours de pair avec des difficultés. Le nôtre n'est pas du reste exempt de difficultés. En effet, lors de notre enquête effectuée sur le terrain dans la commune de Bignona, nous avons rencontré quelques difficultés que nous listons dans les lignes ci-dessous :

- ❖ L'absence de documents écrits portant sur la commune
- ❖ Des enquêtés qui cherchent à se dérober
- ❖ La faible production sur les langues concernant notre sujet
- ❖ La contrainte de temps face au questionnaire
- ❖ Des conditions météorologiques difficiles
- ❖ Le détournement d'objectif malgré l'explication répétitive de notre recherche et de son objectif.
- ❖ L'accès difficile des personnes à interroger

- ❖ La disparition de certains locuteurs qui ont pris le questionnaire pour répondre au calme et avec réflexion chez eux, n'ont pas pu le rendre

Dans son article, Nouredine Samlak³¹ définit le questionnaire en ces termes « le questionnaire se constitue de plusieurs variables qui se divisent généralement en nombreuses parties selon l'objet de recherche » (2020 : 47).

Nous comprenons que le questionnaire est un instrument de données ayant plusieurs rubriques permettant d'atteindre des objectifs d'une étude. Par ailleurs, nous comprenons aisément une telle définition dans le sens de montrer l'orientation du questionnaire par ces éléments constitutifs. En sus, le questionnaire est donc un canevas consubstantiel aux domaines et à l'objet d'étude. La stratification des questions doit répondre à un ordre graduel allant des questions simples à celles complexes.

Rappelons que le questionnaire est une forme d'enquête permettant de collecter des données en vue d'avoir des réponses à l'image de l'entretien et du sondage.

Le questionnaire conçu se compose de trois parties dont le 'talon' communément appelé métadonnées d'où on retrouve les variantes comme l'âge, le sexe, le lieu de résidence dans la première partie.

Dans la seconde, nous nous intéressons au contexte d'utilisation, c'est-à-dire la précision des circonstances dans lesquelles cette langue est parlée par les locuteurs de celle-ci.

Enfin, il sera question dans la troisième partie de voir une élucidation des mots dûment empruntés aux Mandinkas par les locuteurs de langue voisine qui nous permettrait de justifier la problématique et de vérifier les hypothèses du sujet. A cela vient s'ajouter une question fermée se rapportant à l'usage du mandinka et une dernière question ouverte à partir de laquelle il faut dégager la question des attitudes, des représentations et imaginaires linguistiques.

L'intérêt de l'adoption du questionnaire réside dans le fait que ce travail a une visée exploratrice des données à caractère quasiment quantitative. En outre, l'importance du questionnaire nous permet de faire ressortir la place prépondérante, la teneur et la présence de

³¹ Samlak, Nouredine, Juin 2020, "Approche qualitative et quantitative dans l'enquête du terrain: l'observation, l'entretien et le questionnaire", revue linguistique et référentielle interculturelle, vol 1, n0 1.

la langue mandinka à travers ses mots omniprésents dans l'univers linguistique du diola fogny.

4.3. Approche quantitative

De prime abord, il importe de s'attarder à l'élucidation du concept d'enquête. Sur cette question des auteurs comme R. Chiglione et F. De Singly ont respectivement des visions distinctes de la définition de l'enquête. Le premier la définit comme une manière d'« interroger un certain nombre d'individus en vue de généraliser » (1978 :6).

Quant au second l'enquête se définit comme « un instrument de connaissance du sociale (...) elle contribue à la connaissance de la recherche, à la mise en œuvre de sa description rigoureuse et objective, à l'élaboration des schémas explicatifs » F. De Singly³² (1992 :28).

Ces différentes définitions présentes naturellement diverses perceptions. Si le premier part du principe de l'interrogation à l'atteinte d'un objectif à valeur symbolique, F. De Singly en revanche reconnaît l'enquête telle un moyen de connaissance de la société pour les chercheurs en langues sociales concourant à l'aboutissement des résultats finaux consubstantiels aux phénomènes langagiers observés au sein de la société.

Dans cette dynamique, la sociolinguistique, domaine de compétence des rapports social et linguistique a souvent recours à ce canevas d'informations de la collecte des données. C'est ce qui fait dire à L.J Calvet ³³(1999:15) :

Le sociolinguiste étudie ces rapports dans la vie sociale en collectant les données à analyser *in vivo*, c'est-à-dire auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, par le moyen d'instruments qui assurent aux résultats de la recherche objectivité et fiabilité. Le questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par le sociolinguiste car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative.

Toute recherche scientifique mène à l'obligation d'entreprendre de nouvelles recherches. Ainsi, chaque recherche suscite un ou plusieurs questionnements nouveaux. Les voies et moyens devant permettre d'aboutir à cette entreprise sont divers et complexes dont l'approche quantitative.

³² De Singly, F. 1992, *L'enquête et ses méthodes*, Armand Colin, p 28.

³³ Calvet. J-L et Dumond, 1999, *Enquête sociolinguistique*, Harmattan, Paris, p. 15.

Pour mieux répondre aux exigences de la recherche, l'approche quantitative aborde les phénomènes à l'aide d'instruments de quantification et traite les données chiffrées obtenues à l'aide de modèles statistiques. Afin de mieux la comprendre, nous nous proposons de prime abord de la définir.

L'étude quantitative est une technique de collecte de données qui permet au chercheur d'analyser des comportements, des opinions, ou même des attentes en quantité. L'objectif est souvent d'en déduire des conclusions mesurables statistiquement, contrairement à une étude qualitative³⁴.

Nous lisons par-là, que pour analyser adéquatement des données quantitatives, le chercheur doit se baser sur une bonne planification de stratégies allant dans le sens du recueil de données devant servir à dégager les réalités d'une unité observable dans un ensemble défini et ce d'un point de vue spécifiquement quantitatif.

C'est dans ce sens qu'abondent Giordano et Jolibert :

La recherche quantitative est appropriée lorsqu'il existe un cadre théorique déjà bien reconnu. L'étude quantitative ne converge que très rarement sur un seul cadre, elle en propose souvent plusieurs. Il faut alors les comparer et les combiner. (2016 : 9).

Cette définition stipule une description de l'approche quantitative comme une méthodologie et non pas comme une théorie. Elle permet par conséquent de mieux faire une mise au point des préalables définis par le chercheur dans l'élaboration de son projet de recherche et de faire un parallélisme des résultats obtenus afin de montrer que les hypothèses sont soit statistiquement infirmées ou confirmées.

Cette étape ultime de résultats est le fruit d'un long processus allant donc de la collecte des informations à leurs traitements avant d'être récoltées et recoupées sous forme d'un tableau statistique ou d'un graphique.

Vu la multiplicité des types d'analyse, nous avons choisi tout compte fait l'analyse des données par le logiciel Excel (mais aussi nous avons conçu notre questionnaire sur la base sphinx) pour mieux adapter les résultats aux conclusions de notre recherche mais aussi par l'analyse inférentielle.

³⁴ <https://www.scribbr.fr/méthodologie/étude-quantitative/> consulté le 12 Octobre 2022.

Pour définition nous retenons de façon substantielle qu'une analyse inférentielle des données correspond à la branche de la statistique dont l'objet est de généraliser les résultats obtenus à partir d'un échantillon à l'ensemble de la population d'où il a été tiré.

En guise de conclusion, après avoir fait les présentations du corpus devant faire l'objet d'une exploration approfondie d'un point de vue purement scientifique, de l'outil de collecte des données en l'occurrence le questionnaire, nous nous sommes intéressés à l'approche quantitative intrinsèquement liée à l'échantillon de 301 enquêtés des deux sexes et de différents. Ce chapitre nous a permis de mettre en relief les paramètres scientifiques sur lesquels se fondent de façon générale l'étude des données quantitatives permettant aux chercheurs en sciences du langage d'aboutir à des résultats

PARTIE III : ANALYSE DU CORPUS

Subséquentement, à la suite de la partie consacrée à la théorie et à la méthode nous nous intéressons à présent en dernier lieu à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies pendant l'enquête. Pour ce faire il sera question d'appréhender cette partie d'une part à travers une observation nette de l'effectivité de l'emprunt d'où se lisent des variations notés chez les locuteurs du diola fogny ; une pluralité de domaines impactés par l'emprunt dans la langue d'accueil et surtout par la description des différents comportements du phénomène dans le diola fogny. D'autre part, l'étude de cette partie constituant la clause de ce travail en tenant compte du plan, se fera par le biais d'une analyse approfondie de la variabilité langagière elle-même perçue sous trois angles tels les métadonnées comme l'âge, le sexe et le contexte d'utilisation de la langue. Ces critères, par ailleurs, sont considérés comme des variables concourant à la détermination de la pratique de l'emprunt.

Chapitre 5: Etude effective des emprunts

La langue est un système d'éléments dont la vocation première est certes la communication entre les différents membres d'une communauté bien déterminée. Pour autant il faudrait avoir à l'esprit qu'elle est complexe de par sa composition.

Les éléments de toute langue ne sont pas absolument singuliers. En effet, certains éléments apparaissent sous forme variée d'où la nécessité d'admettre que certains mots sont des variables. Ainsi nous nous intéresserons ci-dessous foncièrement à l'aspect variabilité linguistique, aux domaines d'application de l'emprunt et à l'analyse concrète de ce phénomène

5.1. Variabilité linguistique

Avant de montrer concrètement ce comportement ou phénomène linguistique dans la langue d'accueil qu'est le diola fogny, nous mentionnerons les définitions et le mécanisme de ce phénomène qui est en rapport avec ce qui est communément appelé contrainte d'équivalence référentielle. Dès lors, nous pouvons convoquer cette définition de la variable : « Une variable est une unité abstraite du système. Ce qui se réalise dans la parole sont des

variantes de variable. Des formes sont des variantes d'une même variable si et seulement si elles ont le même sens : c'est la contrainte d'équivalence référentielle³⁵ ».

Dans cette définition, la conséquence immédiate des propos est que les variantes quel que soient leurs pluralités et leurs diversités ont un dénominateur commun qu'est la variable malgré les caractéristiques des diverses formes que ça soit sur les niveaux phonétique et morphologique.

En outre de par cette définition nous avons montré que le phénomène de la variation peut être étendu à d'autres niveaux contrairement à la conception labovienne de la variation linguistique même si on tient compte de sa définition généraliste qui, au passage ne prend pas en compte la variation syntaxique. Labov définit la variable comme « un ensemble de formes différentes ou variantes qui ont un sens identique ». (1978 :35).

À ce propos nous nous intéresserons de façon légère à la théorie variationniste de William Labov même si le sujet en question ne s'oriente pas entièrement sur cette approche. Le recours succincte à cette théorie variationniste montre encore une fois l'intérêt interconnexe des disciplines voire des approches. Elle prend en compte les structures grammaticales telles qu'elles sont produites dans le discours, en postulant une variation non pas catégorique mais probabiliste.

Dans cette même perspective, Vera Regan définit parallèlement la variable linguistique en ces termes : « La notion de variable linguistique implique deux ou plusieurs façons de communiquer le même sens référentiel » (2002 : 4).

Cette perception de variable linguistique sous-tend la présence de deux variantes dont le choix n'entraîne aucune différence au niveau du contenu sémantique.

En somme une variable linguistique est donc une variable prenant ses valeurs dans un ensemble de mots symboliques. En d'autres termes nous pouvons retenir une définition de la variable comme étant l'emploi arbitraire de l'une des diverses comportements d'un mot ou d'une expression. En effet dans la langue diola l'utilisation des formes est tout à fait aléatoire et n'est liée à aucun facteur de variation (âge, sexe,...) Observons les cas suivants :

éjibidaay, kájibidaak / efalaay, efali / ekankuraŋ, ekankuraŋey / ékodi, égodi, ékodeey, égodaay / ésolima, solima / lóndaay, lóndeey / /emonaay, emoni eduuraŋ, duuraŋey

³⁵ Cours magistral de Master 1 enseigné par le Professeur Momar Cissé en 2011 à l'UASZ

Comme nous pouvons le constater à travers les paires de variantes suivantes, force est de noter qu'il apparait une différence absolument descriptible : les substantifs n'admettent pas partout les mêmes modes de présentation. C'est-à-dire que certains vont avec les articles « E » et « ka » alors que d'autres fonctionnent solitairement : *lóndaay, lóndeey*

Par ailleurs la comparaison traduit clairement la mise en place de règles conformes à celles des réalités linguistiques du diola le [k] vélaire non voisée se réalise par le son correspondant voisée [g]. Ceci traduit le souci de conformité par rapport à la langue d'origine du mot.

Cependant, lorsque l'on considère l'hétérogénéité des pratiques linguistiques on ne peut manquer d'être frappé par sa très grande diversité, ceci ne permet pas d'exclure une variation synchronique car on peut sans cesse repérer dans une langue la coexistence de formes différentes pour un même signifié. On peut donc dégager des unités linguistiques (sémantiques) dans le diola fogny même si les formes mandinkas semblent être les plus usitées par les jeunes locuteurs et néophytes du diola dans une situation de communication. En effet les noms *éjibidaay, kájibidaak / eduuraŋ, duuraŋey / ésolima, solima* (par exemple) utilisés dans le diola, ont respectivement pour appellation relatives « *karumba, kabik* », « *bakoloŋ* » « *ebilla* ». Pour mieux vérifier une telle affirmation, nous indiquons le tableau exhaustif des réalités canoniques du diola fogny.

La situation sociolinguistique s'est rendue complexe. Cette complexité s'est tissée par l'existence de plusieurs langues dont une seule émerge avec une influence hégémonique qu'elle assure sur celle qui passe pour le vecteur d'intercompréhension dans une communauté dialectale (plusieurs dialectes du Diola). Cette situation sociolinguistique qui doit son existence à l'histoire, afin d'être mieux comprise, passe inéluctablement par le bilan ou par une étude synchronique des détails de la cohabitation qui ont conduit à ces circonstances.

Toutefois, nous nous devons de préciser que la situation linguistique est absolument particulière même si les éléments empruntés du mandinka touchent la quasi-totalité des domaines de la langue diola : le diola fogny fut authentique avant d'être hybride. Le diola qui est parlé à Bignona ne peut être considéré comme authentique vu son état devenu un fait que les inconditionnels ne peuvent accepter, créant ainsi un ostracisme langagier du lexique jeune au départ. Cela présente une situation conflictuelle qui sied dans la représentation pouvant aboutir à des attitudes linguistiques. Dans cette perspective nous rangeons Ndiémé SOW soutenant que :

Le paradoxe se situe ainsi dans le fait qu'entre ce que la langue propose comme norme et ce que la pratique dénote dans les usages, il y a un fossé. Cela fait que chez les tout jeunes, cette norme des usages que nous appelons (par commodité) « nouvelle norme » est nettement caractérisée par un va-et-vient entre les langues en présence, si bien que le parler perd de sa pureté, amenant les classiques orthodoxes à considérer que les jeunes ne parlent plus ni le français ni les langues locales. (2017 :11)

Nous signalons que la thématique en question est liée à la norme, une thématique sociolinguistique parmi lesquels se penchent bon nombre de chercheurs. L'intérêt d'avoir convoqué une telle affirmation réside dans le sens profond des conséquences qui découlent des contacts de langues favorisant des états langagiers. En ce qui nous concerne, il s'agit de comprendre notre analyse d'un point de vue microscopique.

Le tableau ci-dessous propose une présentation des réalités canoniques du diola fogny.

Mots empruntés du malinké	Synonyme et signifiant en diola fogny
daasoomoo	sinaaŋ bújom/ fumooraf
koŋtoŋo	karabak
siitaa	kaloofak
kaleeroo	ebirigaay
ñañkataŋoo	Sinaaŋ
jíbídaa	karumbæk/ kabikak Kárumbaak
moonoo	emonaay
baabaa	apoo
keebaa	anifaan/anafaan
basoo	kapeŋkak/ karanaak kapenkak
sonya	Koyum koyum Kóyunkoyum
duraŋoo	ekoloŋ/ kanamaay
ñoŋkomee	ñoŋkomaay ñonkomaay
faloo	erohaay
kaŋkuraŋoo	ekaŋkuraŋey ekankuraŋey
musukeeba	afalumaw áfanlumau
malaŋdiŋ	malaŋ atit maalaŋ atitit
baasemeriiŋ	ebaasemeriiŋ
faráboo	abølæw ábalau

baadiŋoo	anom /an jiwooge
mamariŋoo	ageloorom / añiil ati añoolom
joorãŋoo	múrokumaam
maañoo	amaañaau
kuŋlíyoo	ekan karees
diŋbáyaa	búbajum / fiilaf
keekee	miil maale
keekuta	kekuta
koto	útumbe / araferumi / áliin (anafaan / atiit)
kabiriŋ	biñok / bírum /Buño
ŋkodii	neene, waa, noone (avec intonation exclamative)
siimaŋoo	siimaŋey
jatoo	jímukoorey
samatoo	újawumaaw
koloŋoo	fubuláf
kodoo	sírongolas
tabandaa	fúrorumaf
balañaña	emookooraay
mbariŋoo	ampa
nãŋdiŋ	inandiŋ
jaboo	<i>liñoŋey</i>
kafoo	fujojaf/ fujuumaf
kiidee	káwaayen
faakeeba	<i>apoo anafaan</i>
jaloo	araafenaau
karaŋoo	emanjey/fuñesaf
suŋkaroo	balatab
suŋkaru	sunkaru (choix)
safetoo	esafaay
saferoo	ecikey
ñiŋoo	mútokoñumaam
ñãboo	esof fúko

semboo	mank
yaafeloo	ejjipel
faamoo	karaano
tora	kayejen
hani	hani / hati kaane
iyó	uŋar ujaken/ So
jaŋfaroo	épur di an
solimaa	ambac /atabaara
koteke	leelaañ kaan / benen
kori	élaam
londoo	emãj emanj
feeyaa	kákobaati/ Kaheelene/ karenten
domaŋ-domaŋ	jatiit jatiit
banaa	bana
toŋkoŋoo	egooley
joŋkoŋoo	kafat kati kañawo
sabaroo	ekat bo /ekaabo
yaŋfaroo	kabonket

Le tableau ci-dessus présente des mots naturellement propres au diola fogny mais nous notons ceux qui peuvent être considérés comme de purs emprunts : *emonaay*, *hani*, , *bana*, *sunkaru*, *liñoŋey*, *esafaay*, *ñoŋkomaay* tiennent principalement leurs racines du mandinka. Nous osons avancer l'idée selon laquelle les mots de cette liste font défaut de représentations sémantiques ou lexicales dans le diola fogny. Ce cas de figure dresse à merveille la posture et le statut de l'emprunt linguistique qui est un phénomène trouvant véritablement son essence dans une situation de manque où il faut recourir ou s'ouvrir à d'autres langues pour désigner des réalités méconnues dans la langue en difficulté.

À côté de cette liste se présentent des mots dont l'origine est relative aux langues comme le français (*liñoŋ* correspond à une déformation du mot oignon) et l'arabe (*sabari* qui vient du mot *sabr* voulant dire pardon).

5.2. Domaines d'activités des emprunts

Dans cette partie nous procéderons à une stratification des éléments (objets) d'études. L'observation du corpus révèle significativement 10 domaines variés et 1 hybride ainsi présentés dans le tableau suivant :

Tableau 3: Classification des domaines d'activités des emprunts

Numéros	DOMAINES	NOMBRE	MOTS
1	Appréciation alimentaire	08	daasoomoo koŋtoŋo, siimaŋoo, duraŋoo, jaboo, Keekee, siitaa, moonoo
2	Instruments/aspects matériels	06	kaleeroo, jíbídaa, basoo, joorãŋoo, kodoo, tabandaa
3	Animal	03	ñoŋkomee, faloo, jatoo
4	Termes affectifs	08	baabaa, malaŋdiŋ, mbariŋoo, nãŋdiŋ, maañoo, koto, faakeeba, mamariŋoo
5	Table onomastique	08	keebaa, musukeeba, malaŋdiŋ, Keekuta, banaa, faakeeba, suŋkaru, musukuta,
6	Matrilinéaire	03	mbariŋoo, nãŋdiŋ, baadiŋoo,
7	Lexical	04	kabiriŋ, hani, koteke, kori
8	Allusif à la religion et à la tradition	05	kaŋkuraŋoo, suŋkaroo, safetoo, sonya, jaloo
9	Interjection	02	Iyó, ŋkodii
10	Intellectuel	03	karaŋoo, saferoo, londoo
11	Autres	20	faráboo, kuŋlíyoo, koloŋoo, baasemerŋ, kafoo, kiidee, ñiŋoo, semboo faamoo, ñãboo, yaafeloo, diŋbáyaa, balaŋaŋaa, samatoo, tora, domaŋ-domaŋ, jaŋfaroo, yaŋfaroo, toŋkoŋoo, solimaa

La présentation du corpus en éléments classifiés dénote l'existence subséquente d'une catégorisation apparente d'éléments qui méritent d'être présentés dans un tableau.

CATEGORIES	NOMBRES	MOTS
Participe passés	02	kori , sonya
Adverbes	03	kabiriŋ, koteke, hani
Verbes	03	tora, saferoo, jaŋfaroo, yanfaroo
Interjections	02	ŋkodii, iyó
Noms propres	07	keebaa, musukeeba, malaŋdiŋ, Keekuta, banaa, faakeeba, suŋkaru, musukuta
Substantifs	51	VOIR CORPUS

Ce tableau présente les catégories de mots pouvant être relevées aussi bien dans une langue occidentale comme locale, le nombre de mots de chaque catégorie et les mots en question dans le corpus. Il fait une synthèse des différents constituants de celui-ci.

5.3. Analyse synthétique des éléments l'emprunt

Le changement permanent qui affecte le lexique d'une langue est en partie dû à l'importation de termes nouveaux, empruntés à d'autres langues.

L'emprunt linguistique peut être conçu par divers raisons qui poussent les locuteurs d'un milieu à (s') emprunter. L'absence d'un objet ou d'une réalité dans un système communicationnel peut expliquer ce fait. Mais aussi une forte domination culturelle ethnique ou politique d'une entité par rapport à une autre peut permettre à celle déficitaire d'emprunter des éléments linguistiques pour combler ses lacunes langagières.

En outre, la forme sous laquelle il restera ne suit pas un seul chemin. Et, encore, le sens du mot peut aussi être modifié selon l'usage qu'en feront les locuteurs de la langue d'accueil. Ainsi, une fois transmis et admis dans une langue, l'emprunt devient «propriété» de la langue d'accueil, et son rapport avec la langue source, sa langue d'origine, est dans la plupart du temps oublié, voire négligé.

Par ailleurs, les mots empruntés possèdent le plus souvent des caractéristiques grammaticaux, morphologiques entre autres nouvelles qui diffèrent de celle de la langue d'origine et ce, tout en subissant certaines adaptations les rendant plus conformes au phonétisme de la langue d'accueil. Dans ce cas, la réalisation de l'emprunt pourrait obéir à deux volets : le premier correspondrait à l'intégration phonologique et le second reposerait sur l'exactitude totale de la prononciation originelle de la langue première prêteuse.

A ce sujet Le Petit Robert soutient : « Les mots étrangers ont parfois deux prononciations différentes l'une où la graphie du mot est interprétée selon les habitudes [...] et l'autre où la prononciation est simplement adaptée au système phonétique [...] » (2012 : XXV)

De l'emprunt à l'appropriation des items dans la langue cible, des différences pourraient être notées si l'on replongeait à voir quelquefois la datation des éléments empruntés d'une langue A vers une langue B soit par la diachronie ou soit par la fréquence d'usage du mot ou de l'expression en question. Ce qui nous permettrait d'observer ses différents degrés d'assimilation.

Toutefois, l'absence d'un tel état de fait pourrait s'expliquer dans un sens plus large par le fait que nous avons à faire à deux langues locales présentant relativement des caractéristiques similaires dans leurs programmes phonologiques.

Ainsi, l'emprunt est à concevoir à partir de la variété des éléments de la langue. Pour ainsi dire que l'emprunt s'opère sur plusieurs niveaux ou plans.

D'après la classification génétique des langues africaines, le mandinka et le diola appartiendraient à la grande famille Congo kordofanienne et à la sous famille nigéro-congolaise.

L'objectif visé dans cette partie est de montrer le comportement linguistique des deux langues locales est relativement proche. Ce dévouement montre encore une fois l'intérêt que nous accordons aux langues nationales. Ces deux dites langues s'illustrent à l'écrit par la présence d'une seule unité. En d'autres termes ils témoignent d'une expression regroupant parfois en même temps le déterminant et le nom.

Exemple 1 : basoo / kabasaak (la natte)

Exemple 2 : tabandaa / etabanda (la pipe)

Exemple 3 : faráboo / afarabaau (le cordonnier)

Par ailleurs, un constat judicieux laisse entrevoir nettement une différence notoire dans la structure du mot des dites langues. On décèle pour le diola fogny deux entités : l'article [ka] et le substantif [bassa] par opposition au mandinka dont l'identification des composantes demeure difficile.

Pour ces deux langues, l'article n'est pas à concevoir comme celui des langues occidentales comme le Français, l'Anglais, l'Espagnol ... (le chien/the dog/el perro) où on distingue les particules mais plutôt sous une forme affixée. Ces affixes fonctionnent comme des déterminants renforçant et précisant le sens du substantif. A ce propos Christian Sina Diatta déclare qu' « Au moyen des préfixes, attachés aux noms, aux adjectifs et aux verbes, le joola donne aux mots un sens³⁶ [...] ».

En passant d'une langue à une autre les mots sont susceptibles d'être adaptés phonétiquement car étant indirectement empruntés. Dans la langue d'accueil qu'est le diola fogny on constate une adaptation des éléments empruntés du mandinka. Cette adaptation s'opère par un moyen d'adéquation au système linguistique du diola fogny. Ainsi, les mots sont structurés dans le madinka comme suit :

- CVVCVVCVV
- CVVCVV
- CVCVVCV
- CVCVVCVV
- CVCVV
- CVCCVV
- CVCCVVCVV

Les mutations s'opèrent dans la langue voisine par les phénomènes de préfixation, de la suppression syllabique, de la troncature et de la dérivation.

Le mode de fonctionnement linguistique du diola est connu par sa particularité frappante. La plupart des mots venant de l'extérieur (qu'ils soient nationaux ou occidentaux) subissent une transformation légère par voie de préfixation. C'est-à-dire qu'un mot nouveau quel

³⁶ Diatta, Christian-Sina., 1999, *Parlons Jola ; langues et cultures*, Paris, Harmattan.

qu'il soit à l'exception des unités grammaticaux répond au minimum à cette formule :
PREFIXE +EMPRUNT.

Exemple 1 : esukar / (le sucre]

Exemple 2 : esiwo / (le seau)

Exemple 3 : amaañaaw (la nouvelle mariée)

Dans ces exemples, la présentation du substantif suggère dans l'ensemble l'existence des préfixes /E/ ; /A/ appartenant essentiellement au diola fogny même si on trouve des équivalents dans l'arsenal du diola blouf (BU/FU/Y...) parfois utilisés.

Par ailleurs, la façon dont s'instaure ces exemples donnent à voir que les substantifs mandinkas obéissent dans la langue diola fogny à une interposition répétitive de voyelles entre les consonnes.

En d'autres termes on ne décèle pas dans son système de syllabation deux consonnes suivies CC .Ceci est conforme à leurs principes phonologiques.

Sur un autre angle, le mot emprunté est accueilli dans la langue empruntante par transformation de la voyelle finale/O/ en un A doublé, quelque fois accompagné du/ W/ ou même se transformant en un/ø/.

Certaines structures se déclinent par la formule suivante : PRÉFIXE +EMPRUNT+SUFFIXE. Ainsi, les mots sont intégrés par voie de dérivation.

Une telle description permet à Sadoudi Djedjiga et Sadi Radia de constater que la dérivation affixale : « engendre trois sous catégories distinguées selon la place de l'affixe dérivationnelle. Ce dernier est dit préfixe s'il se situe du côté gauche de la base, or s'il se situe du côté droit il est appelé suffixe. Ceci dit la base peut être cernée entre deux affixes -préfixe et suffixe- à la fois». (2017 :26).

Exemple1 : koloŋoo / ékoloŋey (Le puits)

Exemple 2: maañoo / amaañaaw (La nouvelle mariée)

Exemple 3 : kafoo / ékafi (L'association, le club)

Néanmoins, nous constatons dans ce cas de figure que le diola dans le langage courant utilise ces deux formes de suffixe (ey/aw de façon simplifiée³⁷) susceptibles d'être tronquées. Le premier intégralement et pouvant par exemple donner ainsi ékoloŋey et le second partiellement amaaña .

De plus, à la création d'un nouveau mot, le suffixe joue le rôle d'un indicateur de classe grammaticale avec une conservation sémantique. Différemment au préfixe qui se soude aux multiples classes grammaticales de mots.

Toutefois, le recours à ces formes dénature la catégorie de l'article comme qui dirait en français article défini et article indéfini ; ici nous avons le deuxième cas.

Tout compte fait, ces deux formes renvoient relativement à la même information (l'un identifiable et l'autre non identifiable).

Un autre phénomène important dans l'analyse des données est celui de la suppression syllabique qui s'opère dans la langue d'accueil. Ce phénomène concerne respectivement la catégorie des noms propres.

Exemple : musukeeba /muskeebeba

Cet état de fait n'est constaté que pour la voyelle /u/ entre une vélaire/k/ précédée d'une fricative /s/. Ici, l'emprunt phonologique n'est pas effective, l'orthographe du mot musukeeba ne suit pas sa graphie d'origine. Ce qui nous permet de voir de facto l'absence d'un sens dans la langue cible si ce n'est un simple mot. Pour ce mot, ne pourrions-nous pas parler d'absence d'emprunt sémantique ?

Nous répondrons intelligemment à cette interrogation dans une illustration patente du mot « solima » emprunté du mandinka signifie un non initié, un non circoncis. Dans la langue emprunteuse qu'est le diola, le substantif en revanche, laisse voir une signification tout autre, pouvant être considéré, en dépit de l'absence d'unité grammaticale, morphématique, comme un emprunt sémantique de par sa dénotation péjorative. Comme mentionné en sus les substantifs, « solima » et « ebila » sont deux termes ayant le même signifié.

Cependant, le second (ebila) relève et suggère une atténuation quant à la désignation de la catégorie de personnes non circoncis chez les diola. Nous précisons ici que nous faisons la

³⁷ Nous précisons que les morphèmes sus mentionnés obéissent le plus souvent au principe de voyelle longue.

distinction entre la « petite circoncision » que nous soulignons et la « grande circoncision » encore appelée *bukut ou futamp*). Sur ce registre il faudrait également préciser que le mot « solima » substantiellement emprunté fait voir aussi la signification de celui qui n'est pas encore instruit des véritables valeurs, du sens réel de la vie bref ce dernier est celui qui vit dans l'absolue ignorance.

En outre, l'addition pouvant être confondue à une suffixation intervient dans la construction linguistique de l'emprunt à l'intérieur du diola. Les exemples suivants illustrent le cas.

Exemple 1 : siimaŋoo / siimaŋey [le diner]

Exemple 2 kuŋlíyoo / kulíyey [le baptême]

Il est important de noter dans cet exemple l'absence d'un préfixe généralement accompagnant les mots diola. C'est dire donc que le suffixe [ey] occupe une fonction grammaticale (déterminant) en dehors de son statut morphologique.

La situation linguistique du diola fogny hérite précisément d'une dimension qui lui confère un caractère distinctif dans l'étude des cas d'emprunts. Il se caractérise par le fait qu'une communauté linguistique minoritaire démographiquement (le mandinka) vient à apprendre et à léguer à une langue majoritaire démographiquement des éléments linguistiques et où les locuteurs essaient de conserver tant bien que mal les caractères linguistiques du mandinka.

En d'autres termes, le résultat du contact se caractérise par une dominance de la langue minoritaire. Ce qui est loin de l'horizon d'attente c'est à dire que les locuteurs ont tendance à faire subir aux éléments empruntés des transformations afin que leur prononciation soit en accord avec la phonologie de la langue emprunteuse.

En outre, la forme sous laquelle il restera ne suit pas un seul chemin. Et, encore, le sens du mot peut aussi être modifié selon l'usage qu'en feront les locuteurs de la langue d'accueil. Ainsi, une fois transmis et admis dans une langue, l'emprunt devient «propriété» de la langue d'accueil, et son rapport avec la langue source, sa langue d'origine, est dans la plupart du temps oublié, voire négligé.

□ Analyse morphologique

L'analyse des éléments du mandinka dans le diola est tout de même pertinente dans la mesure où celle-ci peut être observée sur divers critères ou points dont le nombre de syllabe, l'emplacement ou agglutination des morphèmes, le timbre des syllabes ou des voyelles.

Avant d'aborder ces phénomènes précités nous nous intéresserons à la valeur identique des syllabes. Ainsi, avec une observation minutieuse du système de syllabation, il apparaît sans nul conteste que le diola répond quelquefois aux normes de la langue d'origine des mots.

Exemple 1: Keekuta / Keekuta [Nom propre]

Exemple 2 : koteke / Kotéké [Plus jamais]

En conclusion, l'exemple nous montre que le nombre de syllabe est identique de part et d'autre et ce, dans la catégorie des noms propres et des adverbes.

En dépit de cette considération, les éléments de la langue d'accueil présentent par ailleurs un surplus de sons ou de morphèmes dans leurs reconstitutions car précédés d'une mutation vocalique. Le phénomène constaté est la transformation du /o/ final de la langue d'origine en un « a » doublé (aa) ou un « e » doublé (ee) dans la langue d'accueil. Ce phénomène plus connu sous le vocable de gémiation (moyen de notation de certains sons des langues locales en linguistique) est suivi dans le diola d'une semi-consonne [y] d'où [aa + y], [ee + y].

Exemple : daasoomoo / daasomaay [Le Petit déjeuner]

Ce /a/ doublé dans la langue d'accueil se présente par conséquent sous la forme de syllabe fermée. Cette situation nous laisse voir clairement que le diola se présente des caractères plus que le mandinka : mot mandinka le plus long dans notre corpus compte maximum quatre(4) syllabes et dans le diola fogny on y observe des mots comptant maximum cinq (5) syllabes en fonction du mot.

Exemple : balañaaa (M = 4 syllabes) # ékaŋkuraŋey (D =5 syllabes)

En sus de la dérivation affixale un autre élément d'analyse serait important à faire cas. Il s'agit du phénomène de voyellation. Dans la constitution du corpus notamment la

présentation des éléments d'analyse on ne peut en aucun cas mentionner l'existence d'une voyelle à l'initiale des noms dans la langue mandinka contrairement au diola qui en recèle une profusion.

Mais également le phénomène de la voyelle longue n'est pas en reste sur la liste des éléments pertinents de notre sujet. La voyelle longue surgit dans la langue mandinka en syllabe initiale avec plus de représentativité (16 fois) plus que dans le diola fogny (9 Items du diola) elle fait son apparition sur toutes les parties de certains mots : au début, au milieu et à la fin du mot (dernière syllabe). Dans cette dernière position la voyelle longue semble mieux utilisée également dans la langue mandinka que dans la diola fogny (49 items contre 20) qui l'accompagne soit de la vélaire /K/ ou des semi-consonnes (/y/, /w/).

Exemple 1: maaño / amaañaaw (La nouvelle mariée)

Exemple 2: baadiño / abaadiñ (Le parent)

Exemple 3 : moonoo / émonaay, (Bouillie à base de mil)

□ Influences sur les structures grammaticales

La conception communicationnelle se veut importante dans l'étude du langage en ce sens qu'elle passe d'abord par le son, matériel fondamental que la phonétique se veut comme objet, le vocabulaire et enfin la grammaire qui n'est rien d'autre que l'organisation de ces deux éléments dans cette unité que l'on nomme la phrase. Mais il faut aussi mentionner la grammaire se définit par ses éléments déterminants (on parle également des éléments grammaticaux).

Comparée à la classe des noms qui est plus apparente, les autres catégories tels le verbe, l'adverbe et l'interjection apparaissent sous un volume quantitativement faible.

Le verbe et les adverbes viennent élargir la liste des éléments invariables dans la langue d'accueil. Ces catégories d'emprunts semblent ne pas présenter des astuces d'intégration par rapport aux autres éléments. En effet l'adverbe correspond essentiellement à la classe des emprunts non intégrés (absence de préfixe, de suffixe, de troncation ...).

En d'autres termes, il conserve les caractéristiques de départ : il reste donc tel quel (indemne) dans la langue d'accueil.

Exemple 1 : kabiriŋ > depuis

Exemple 2 : koteke > plus jamais

Exemple 3 : hani > non, même si

L'adverbe hani est un adverbe non seulement invariable mais complexe. Le comportement de celui –ci est varié dans les deux langues. Ainsi, hani dans le mandinka n'admet à sa suite que trois (3) pronoms personnels (*niŋ, naa, naal*) voulant dire respectivement je, il et vous alors que le diola accepte un nombre plus considérable de pronoms personnels : cinq(5) pronoms personnels (*i, aw, a, u, ku* signifiant moi, toi, il, nous, ils).

Le verbe quant à lui apparaît sous une forme variable. Parfois il surgit dans la langue d'accueil sous une forme préfixée (katora) [ka + tora] ou sous la forme PRÉFIXE +RADICAL+ AMUÏSSEMENT DE LA VOYELLE FINALE saferoo > kasafer (écrire) mais aussi sous la forme PRÉFIXE+RADICAL+FUSION SYLLABIQUE donnant la voyelle /u/ : yaŋfaroo > kayəŋfu (pardonner). Par ailleurs, le verbe se comprend par une forme double (bis) sonya-sonya (ça s'est réalisé).

L'interjection est l'une des classes grammaticales particulières. Elles manifestent le plus souvent l'affectivité et sont généralement liées aux phrases exclamatives auxquelles elles servent de renforcement. En outre, les interjections sont brèves et ne peuvent exprimer le degré des phrases exclamatives.

Les interjections sont généralement des formes figées et invariables qui possèdent une grande autonomie syntaxique : comme les mots-phrases, elles peuvent à elles seules former un énoncé.

Dans les langues occidentales elles sont toujours suivies des éléments de la phrase exclamative. L'interjection est à percevoir sous un autre angle dans les langues locales puisqu'elles sont essentiellement orales. Les interjections sont antéposées ou postposées et ce, spécifiquement selon la teneur du message du locuteur.

Exemple 1 : [Baboucar ! ŋkodii !] > Baboucar ! Ah bon !

Exemple 2 : [ŋkodii ! ŋa foyele !] > Eh bien je te l'avais dit ! N'est-ce pas?

Dans les exemples ci-dessus nous mentionnerons que la place de l'interjection dans langue mandinka n'est pas fortuite. Ainsi selon les deux cas l'interjection se trouve postposé dans le

cadre où elle est précédée d'un nom propre (ou parfois dans le cadre du discours rapporté) ou antéposée si elle suivie d'un groupe verbal (GV).

Par contre dans la langue d'accueil le phénomène constaté est tout autre car l'interjection se suffit à elle seule et occupe une place prépondérante dans la communication : ainsi l'interjection est un mot-phrase car recélant toujours un non-dit : *kodii ! / iyoo !* > Voilà je te l'avais dit !

Le message est donc suggéré dans ce mot. Mais seule la teneur de l'intonation peut rendre compte de cet état de langue.

□ **Sur le plan onomastique**

Dans le cas de la transférabilité des éléments empruntés d'une langue à une autre voisine, il importe corrélativement de faire cas de la fréquence des différentes catégories de mots.

Rappelons que sur la liste des emprunts de notre corpus, la rubrique des substantifs occupe une place importante en terme de nombre. En conséquence, cela s'expliquerait tout bonnement par le fait que les circonstances linguistiques et culturelles du contact sont souvent telles que les concepts pour lesquels de nouvelles désignations sont nécessaire sont indiqués par des substantifs.

Pouvant être défini comme un mot qui sert à désigner une personne ou une chose, le nom occupe une place ou du moins joue un rôle capital dans le système communicationnel des sociétés. C'est ce que semble expliquer une présence massive de cette catégorie dans le corpus en considérant les autres catégories.

En général, on comprend l'emprunt linguistique subséquent à son processus d'intégration. Dès qu'une langue emprunte un mot, ce dernier passe le plus souvent dans la langue d'accueil par une adéquation ou par une conformation eu égard à son système linguistique.

Par conséquent il est judicieux de constater que les éléments concernés subissent des mutations dans la langue d'accueil mais certains demeurent indifférents aux mutations linguistiques du processus d'adaptation.

Selon les réalités de notre sujet, l'emprunt en question est à concevoir sous un autre angle car dans ce cas précis la langue empruntante admet un effilochement de dénotation.

En d'autres termes, certains éléments (mots) présentent un degré de signification inférieur par rapport à la langue empruntée.

Exemple : musukeeba / muskeeba (une vieille femme)

Un constat méticuleux nous permet de préciser que dans cet exemple il apparaît clairement que le diola fogny n'admet pas dès fois l'intégralité des sons. Ainsi la structure phonique opérée est la suivante CVCCVVCVV et ce, selon le système linguistique du diola fogny.

Pour mieux cerner cette différence dénotative entre le mandinka et la langue cible (diola fogny), il serait nécessaire de donner les significations des noms dans le mandinka et dans le diola fogny.

- musukeeba → (musu = femme) / (keeba= âgée < sage)

Mais aussi cette langue qui fonctionne à base de qualificatif suggère une autre signification en parlant d'une enfant qui, par ses actes, sa perspicacité et sa subtilité surtout surprend son entourage.

La structure substantivale des éléments du mandinka semble être similaire à celle de la langue française : la place de l'adjectif étant le plus souvent après le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

C'est dire donc le mandinka a une nature qualifiante. Ainsi, par extension les noms propres de personne ne dérogent pas à cette règle (keebaa , musukeeba , malaŋɗij , keekuta, faakeeba, suŋkaru ,) (pour signification voir corpus).

Par ailleurs, un usage coutumier et religieux (pratique de l'homonymie) des populations africaines expliquent le recours aux noms chez les peuples. Les Mandinkas confèrent eux toujours une signification particulière voire sacrée alors que chez les diolas ces éléments ne sont que des noms propres et rien de plus. C'est -à- dire que le nom propre tel qu'il est conçu et perçu chez les Mandinkas est tout autre chez les Diolas.

Cependant, les phonèmes étrangers sont le plus souvent remplacés par les phonèmes les plus proches de la langue d'accueil, le choix du phonème le plus proche, l'adaptation des syllabes, l'accentuation et l'orthographe sont variables. C'est cette variabilité qui rend intéressante l'analyse des adaptations phonologiques. Il est important de préciser que les dites

langues sont des langues essentiellement orales même si on reconnaît une récence de leurs orthographes dans les annales de la codification (Politique Linguistique Du Sénégal).

En outre la manière dont certains mots sont prononcés est un élément pertinent de notre analyse car du point de vue mélodique il existe une différence notable entre les variations de hauteurs des syllabes du moins des voyelles. Ainsi pour certains mots, à entendre des locuteurs respectifs prononcer, force est de noter que les degrés de prononciation sont distincts.

Exemple : Keekee / Keeké (Lait de vache)

Si dans les langues d'accueil l'usage et le devenir des mots empruntés sont déterminants l'exemple pré- mentionné peut être analysé dans la langue d'accueil autrement car l'intonation est montante dans toutes les deux premières syllabes du mot ([kee]) dans la langue d'origine alors que dans la langue diola l'intonation déchoit au niveau de la dernière syllabe [ke] (la dernière voyelle devient brève ou courte).

Sur un autre registre, les mots mandinkas réemployés dans la moule linguistique diola fogny admettent une remodelisation pouvant être située à plusieurs niveaux : sur le plan du nombre, sur la structure syntaxique des mots et sur même le sémantisme.

Les mots mandinkas font abstraction d'un fort usage de voyelle à l'initiale. Ainsi, le mot est manifesté par le locuteur diola de manière pertinente par l'adjonction d'un préfixe (au moins si ce n'est tout le mot). Cette créativité est illustrée par la voyellisation des mots en provenance du mandinka et une reconsonnisation.

Cependant, ce constat n'affecte pas toutes les occurrences mais se penche particulièrement sur les substantifs au détriment des autres formes.

Exemple 1 : jonkoŋoo / éjonkoŋey (Une toilette)

Exemple 2 : moonoo / émoní (bouillie à base de mil)

Exemple 3 : maaño / amaañaaw (La nouvelle mariée)

De ces exemples peuvent en découler des manifestations singulières non moins importantes qui méritent d'être mentionnées. On dispose de nouveaux mots adoptés dans une langue

voisine. La construction de ces mots dans la langue d'accueil confère à ceux-ci de nouvelles caractéristiques. Ainsi, le « ey »/ « ka » ayant sémantiquement leur forme de déterminant met en chasse les substantifs généralement. Ceci permet de le matérialiser sous la forme du schéma suivant :



À cela s'ajoute les formes « ay » / « aw » équivalentes du *ey*. Si dans les langues occidentales on dresse les articles le/ la même ceux dénotant les référents non animés pour marquer le genre dans celles-ci, la langue locale, vernaculaire (ici le diola) pose une inquiétude quant à l'identification ou la distinction du genre. Ainsi, ce qu'il faut retenir de ces formes *ay* et *aw* c'est qu'ils sont spécifiques pour désigner des êtres humains³⁸. (1948 : 8).

Rappelons par ailleurs que la forme AW désigne également le nombre en diola. A ne pas confondre avec cette forme précédente. Dans la langue d'origine qu'est le mandinka, le pluriel d'un mot se reconnaît par l'adjonction du morphème liquide (l) précédé d'un « o » lourdement prononcé.

Cependant, le pluriel des mots empruntés se prête à un double traitement du morphème /u/ (pronom personnel sujet désignant les choses) placé devant le mot emprunté et respectivement suivi de la voyelle antérieure ouverte longue ou courte (aa / a), elle-même suivie la semi-consonne /w / . A l'aide de la structure suivante nous le comprendrons mieux.

□ **u +SUBSTANTIF+ (aa) / (a)w**

En sus, la désinence « ka » dans le diola présente des scénarios fonctionnels variés en général sur les interprétations des occurrences : « ka » est relatif à la classe des déterminants.

³⁸ WEISS, Henry, 1948, *Grammaire et lexique du diola fogny*, p.8.

Mais à y voir de près, il signifie littéralement action de faire. Ainsi pratiquons ses cas dans les exemples ci-dessous :

Exemple 1 : basoo / kábasaak (La natte)

Exemple 2: ñiŋoo / kañiiŋ (La dent)

Exemple 3: karaŋoo / kakaraŋ (Les études)

Exemple 4 : saferoo / kasafer (écrire)

Dans les deux premiers exemples la forme du « ka » correspond à un article défini tandis que dans les exemples 3 et 4 nous sommes en face d'une expression utilitaire (ayant la valeur d'une périphrase verbale). Dans cette perspective d'analyse liée à la transférabilité de éléments du mandinka, il serait judicieux de s'attarder sur la question de la désinence mandinka se situant à la fin des substantifs : « o ». Ce morphème joue pleinement le rôle d'article et celui du nombre singulier. Son transfert jamais constaté dans la langue d'accueil lui attribuerait une signification autre. En d'autres termes, généralement quand emprunt est bien acclimaté dans la langue d'accueil, il devient souvent productif, et utilise alors pour ses dérivés les morphèmes grammaticaux mis à disposition par la langue d'accueil même si cependant ici nous notons une exception à cette norme car la graphie de la langue source « o » est celle de la langue emprunteuse sauf que cette productivité est liée spécifiquement au sémantisme.

Si nous reprenons l'exemple ci-dessus.

- saferoo (écrire) = verbe à l'infinitif (M)/ kasafero= je l'inscris(D)

Dans la langue source le « o » conserve la forme d'un verbe à l'infinitif alors que dans celle d'accueil il devient un complément d'objet direct (COD) et l'hypothèse qui nous permet de justifier cela est la suivante.

-Question : / kasafer ay ? (j'inscris qui ?/ j'écris qui ?)

-Réponse : kasafero. (Je l'inscris/ je l'écris)

De cette brève interrogation se dégage la place du COD c'est-à-dire qu'il se place après car le « o » dans le diola fogny a pour nature d'être un pronom personnel sujet. Nous constatons également que dans le processus d'interrogation nous avons aussi l'inclusion du sujet actant à travers l'expression *ka*.

Par ailleurs, l'emprunt, tout en occupant une position stratégique dans l'enrichissement du système lexical peut connaître un sort différent dont il peut faire l'objet dans la langue d'arrivée (celle d'accueil) comme nous l'avons mentionné précédemment.

Les terminaisons de la langue source [o] et [a] surtout celles apparentées aux substantifs se réalisent dans la langue d'accueil comme suit en cinq formes :

Tableau 4: Mutation des substantifs dans la langue d'accueil

Son de la langue source	Réalisation dans la langue d'accueil
[aa] voyelle antérieure ouverte LONGUE	Voyelle antérieure ouverte : - a (voyelle antérieure ouverte courte) -aa + w (voyelle antérieure ouverte longue + semi-consonne vélaire) -aa + y (voyelle antérieure ouverte longue + semi-consonne palatale) -aa + k (voyelle antérieure ouverte longue +consonne vélaire)
[aa] voyelle orale antérieure ouverte longue	- [ee + y] (voyelle antérieure ouverte longue + semi-consonne palatale) - [e + y] (voyelle antérieure courte + semi-consonne palatale)
[oo] voyelle orale postérieure longue	- [e] (Voyelle orale antérieure courte) -[e + y] (Voyelle orale antérieure courte + semi-consonne palatale) - [a] (voyelle antérieure ouverte courte) -u voyelle orale postérieure
[oo] voyelle orale postérieure longue	- [aa + w] (voyelle antérieure ouverte longue + semi-consonne palatale) -[aa + y] (voyelle antérieure ouverte longue + semi-consonne palatale) -[í] voyelle antérieure - absence
[ee] voyelle orale antérieure longue	- [e] Voyelle orale antérieure courte - [e + y] (Voyelle orale antérieure courte + semi-consonne palatale)
[O] voyelle orale postérieure courte	- [OO] voyelle orale postérieure longue

Le tableau ci-dessus permet d'observer les différentes formes de mutations auxquelles les mots mandinkas font face une fois dans la langue d'arrivée. Ainsi, la désinence [O] en

provenance du mandinka subie des réalisations diverses. Elle est toujours accompagnée d'une autre catégorie de son soit en semi-consonne palatale [j], en consonne vélaire palatale [k] après s'être mue en une voyelle postérieure ouverte [a] ou en voyelle antérieure ouverte (courte) [e]. Nous constatons aussi deux autres situations où la voyelle [o] se transforme en une autre voyelle antérieure fermée [i] et le cas où la voyelle après sa conversion en [ee] (longue) se trouve enchâssée.

En définitive, une observation rigoureuse du mode d'adaptation des mots mandinkas dans le système phonologique du diola obéit à plusieurs formes. Les désinences se muent en formes variées dès qu'elles sont en contact avec la langue d'accueil. Ainsi tout au long de ce chapitre nous avons décrit les comportements des mots en provenance du mandinka dans la langue cible sous l'angle de leur conformation au système linguistique de celle-ci.

Chapitre 6: Variabilité langagière

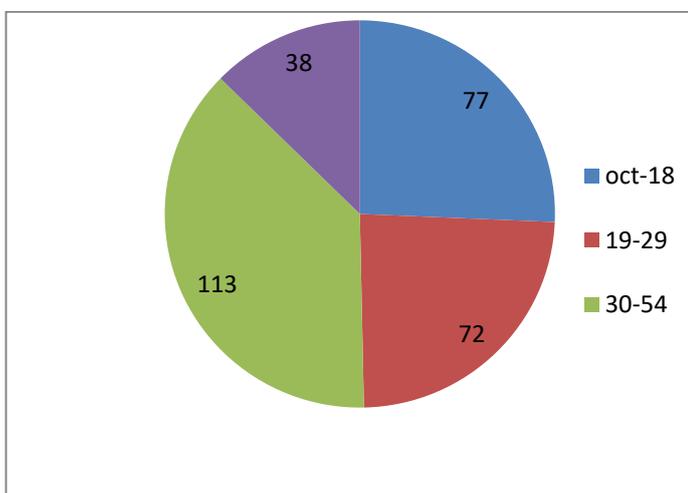
Si dans le chapitre précédent il a été question d'étudier généralement l'effectivité des éléments empruntés d'une part par le biais d'une catégorisation des domaines d'intervention de ces derniers et d'autre part à l'aide d'une analyse synthétique, ici, il conviendra de voir la variabilité linguistique en tenant compte des paramètres du talon comme les variables sexe/âge, du lieu de résidence mais aussi du contexte d'utilisation du mandinka.

6.1. Selon l'âge et le sexe

✓ l'âge

Tableau 5: Répartition des interrogés selon l'âge

Classe d'Age	Nombre des interrogés	Pourcentage
10-18	77	25,58%
19-29	72	23,92%
30-54	113	37,54%
55 et plus	38	12,96%
TOTAL	301	100%



Un échantillon de 301 enquêtés et ce en proportionnalité avec la population de Bignona commune, a permis de mener cette enquête. Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, nous avons réparti notre corpus en tranches d'âge, allant de 10 à 55 ans et plus. Nous avons tenté de spécifier cette donnée en établissant des tranches d'âge à intervalle variés allant respectivement de 8 à 24 ans. En nous fiant au tableau, nous observons que la tranche d'âge allant de 30 à 54 ans est la plus marquante avec un échantillon de 113 soit 37,54% de notre échantillon. Cette situation nous permet de constater que nous avons en face de nous un public jeune.

En sus, nous distinguerons de l'enquête la présence d'une légère supériorité numérique pour les deux premières tranches d'âge avec des échantillons de 77 et de 72 enquêtés, ce qui nous donne des pourcentages respectifs de 25,58% et de 23,92%. Ces données relativement proches des deux tranches d'âges se justifient par l'existence d'une population jeune tel qu'en atteste le recensement de 2018 qui stipule que la population de la Commune de Bignona passée de 30 500 habitants en 2016 à 31 175 habitants en 2017 permet une projection en 2018 estimée à 32 493 habitants pour une variation de 1 018 habitants.

« En 2018, les enfants de 0 à 14 ans sont estimés à 12 848 ce qui représenteraient 39,54 % de la population totale d'après les chiffres de EDC. Cet effectif est composé de 50,2 % de filles et 49,8 % de garçons. Les personnes du 3e âge seraient de 1 784. Ceci montre que la population est relativement jeune et devrait inspirer les autorités territoriales à plus d'attention à cette frange de la population³⁹».

✓ **le sexe**

Tableau 6: Représentation en fonction du sexe

Sexe	Nombre	Pourcentage
Masculin	165	54,81%
Féminin	136	45,18%

Une hétérogénéité marque le groupe interrogé à des fins d'enquête devant aboutir à des résultats. Constituée de 301 personnes dont 165 de sexe masculin contre 136 de sexe féminin, la représentation graphique permet de remarquer que la répartition entre les deux sexes laisse

³⁹Rapport du PDC DE Bignona, Décembre 2018, p. 16.

voir un petit écart pour ce qui est des taux de représentativité des hommes et des femmes dont 54,81% 45,18%.

Cette différence de taux (29 Hommes soit 09,63%) trouve son explication dans la réticence ou la méfiance à se livrer à une quelconque confrontation avec un inconnu au risque d'être dévisagé pour ses faiblesses. L'usage du diola fogny est d'un intérêt capital pour les garçons qui ont recours à cette langue parfois en employant des stéréotypes⁴⁰ dans un cadre communicationnel.

Par contre, les filles, quant à elles se résignent à employer d'autres langues comme le wolof ou le français pour pouvoir s'imposer et s'accorder de l'importance vis-à-vis de des hommes.

6.2. Selon les communautés linguistiques et le lieu de résidence

L'intérêt pour l'enrichissement de la langue, en général, engendre par conséquent des phénomènes variés parmi lesquels l'adstrat, le superstrat imminents à la proximité des peuples (mandinka/diola). Cette proximité des populations peut favoriser en général subséquentement le contact des langues. Cette situation relativement similaire est manifeste dans les langues locales comme le mandinka et le diola fogny.

L'adstrat

Le mandinka, introduit, en Casamance par le biais d'une conquête islamique, a évincé la langue locale, le diola. Celui-ci n'a disparu qu'après une période de bilinguisme, une situation éminemment favorable à une sorte de compénétration ; mais a dû changer de visage.

Cette conséquence peut être vue par le biais de l'adstrat : phénomène liée à l'emprunt linguistique. Il est défini comme une « langue ou un parler qui se superpose à une autre langue ou à un autre parler en y imprimant des influences linguistiques ».

En effet cette situation découlant du contact des populations vont permettre à leurs langues de « se pénétrer ». Nous nous abstenons de préciser une interpénétration car la présentation du corpus laisse aisément voir que les emprunts du mandinka sont (plus) importants dans le diola. Cela nous a permis de constater un volume d'emprunt

⁴⁰ « Atii buma ? » / « Atii bu, jake ? ». Ces deux expressions traduisent des formes de salutation et d'appréhension de locuteurs généralement de la même génération et sont même des marques du registre familial. Ils veulent dire respectivement « Mon frère c'est comment ? » / « Mon frère tout va bien ? ».

embryonnaire d'emprunts de la communauté linguistique hospitalière, lequel nous avons jugé nécessaire de ne pas aborder dans le cadre de notre étude après que le sujet nous ait présenté une nouvelle tournure.

Ce facteur distinctif des langues pourrait s'expliquer par la forme influente du mandinka. Ainsi, la réalité linguistique actuelle de la ville de Bignona peut permettre de rendre cas de ce phénomène. Pour autant, aujourd'hui les données géographiques et démographiques ne peuvent en aucun cas cautionner l'existence d'un taux important de foyers mandinkas dans Bignona commune.

Mais nous pourrions facilement admettre qu'à travers les divers jugements du mandinka, il est fait cas de son caractère influent. Ainsi nous pourrions voir que dans un quartier essentiellement diola ou peu importe s'il y a une famille mandinka qui pratique relativement sa langue : la propagation de celle-ci est probable à un haut niveau. Mieux même à partir d'un constat tiré d'une salutation avec un locuteur mandinka, celui-ci met en relation (valorise) son appartenance linguistique (sa langue) et ce, après ou avant que l'allocutaire aie déjà prononcé le premier la ou les formules de salutation que ça soit pour une langue que celui-ci comprenne (celle du locuteur) ou dans le cadre d'une langue véhiculaire. La plupart de cette pratique quotidienne facilite une familiarité à cette modalité qui aboutit à une acquisition linguistique.

Le superstrat

Le superstrat est un phénomène (lié à l'adstrat) découlant du contexte des contacts de langues le superstrat touche à des aspects plus intimes de la langue, car il prend sa source dans une coexistence de deux langues, coexistence postérieure. La question se pose de savoir qu'est-ce- que le superstrat ?

La définition de ce facteur linguistique devient ainsi nécessaire. On peut comprendre par superstrat les échanges de langues marqués par un déséquilibre dû au rapport dominant dominé : la langue dominée étant la porteuse de plus d'emprunts. Mais on pourrait mieux comprendre cette notion de superstrat à travers cette définition de l'une des puristes de la sociolinguistique Marie Louise Moreau dit clairement : « on parle de superstrat pour toute

langue qui s'introduit sur le territoire d'une autre langue, et qui soit l'évince presque totalement soit disparaît en ne laissant que quelques traces ⁴¹». (1997 : 96).

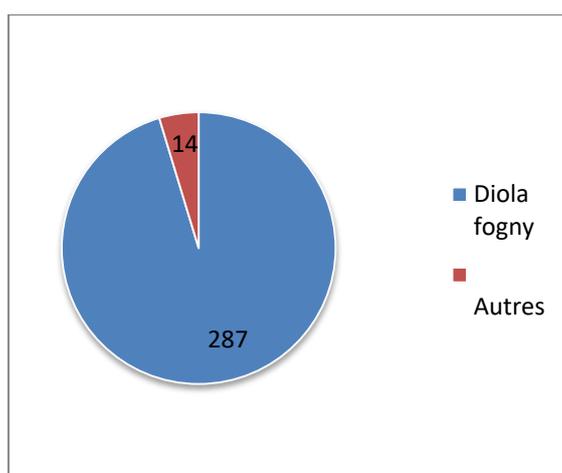
Des deux thèses déclinées dans cette définition la première est beaucoup plus plausible car elle est plus adéquate de par les données du corpus (voir corpus).

⁴¹ MOREAU, Marie Louise., 1997, *La Sociolinguistique : les concepts de base*, Paris, Mardaga, p.96.

✓ **Communautés linguistiques**

Tableau 7: Représentation des communautés linguistiques

Diola fogny	Autres
287	14
Pourcentage : 95,34%	Pourcentage : 04,65%



Ce graphique de la communauté linguistique dominante présente une localité dont le nombre de personnes parlant diola fogny domine 95,34%. Ce fait s'explique par la particularité historique de cette commune qui d'antan et même jusqu'à nos jours continue d'être considérée par bon nombre de personnes comme la capitale du fogny.

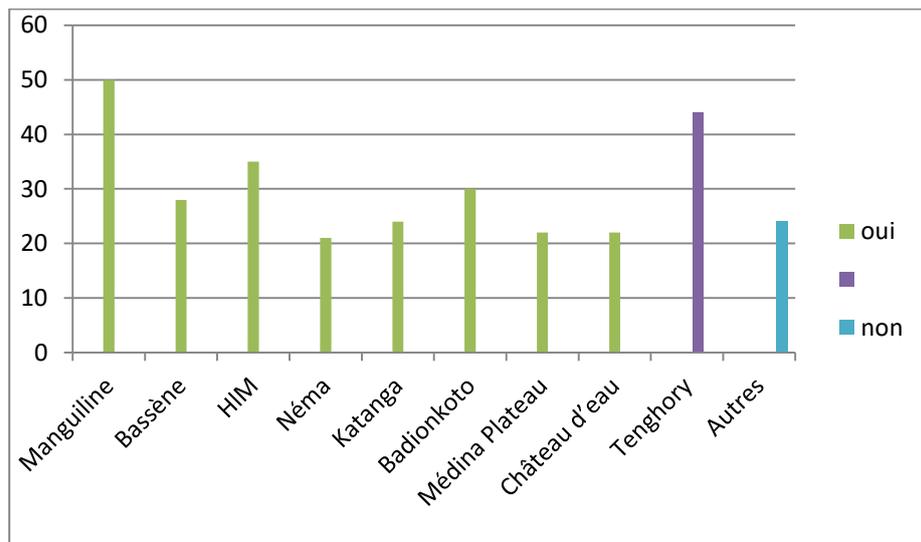
Or nous savons que la capitale est toujours un lieu attractif où convergent des populations. Une telle hypothèse nous amène à croire que ce nombre important de la communauté linguistique du fogny est lié à la sédentarisation et à la quête des meilleures conditions de vie de certaines populations en provenance des profondeurs de cette circonscription.

Cependant, les 14 autres interrogés donnant un pourcentage de 04,65% du nombre total habitent dans des quartiers où il y'a une prédominance des peulhs, des Mandinkas en terme de foyer. Il importe de souligner que le wolof est dignement représenté comme langue véhiculaire à coté de d'autres langues en présence.

✓ **Le lieu de résidence**

Tableau 8: Répartition du lieu de résidence

Quartiers de Bignona	Oui	Non
Manguiline	50	
Bassène	28	
HIM	35	
Néma	21	
Katanga	24	
Badionkoto	30	
Médina Plateau	22	
Château d'eau	22	
Tenghory	44	
Autres		24
Total	301	



Nous pouvons remarquer d'après le Tableau que :

50 enquêtés (soit 49% des personnes interrogés) habitent le quartier Manguiline qui fut l'un des premiers quartiers de Bignona à côté de Bassène abritant les infrastructures comme les premières écoles élémentaire telles Idrissa Diouf, ETHOBA (EL HAJ THIERNO OUSMANE BA) et l'ancienne et la plus grande mosquée de Bignona. Ce dernier quartier avec 28 interrogés soit un taux de 9,3% reste un lieu fortement impacté par l'utilisation du mandinka et ce en dépit des quelques foyers notés de façon éparse.

À côté de cette remarque, nous ajoutons une particularité dans la masse des interrogés. Nous constatons pour TENGHORY (44) une forte agglomération de cette localité s'expliquant par une forte migration de la population actuelle vers ce lieu qui devient un véritable pôle d'attraction dû au besoin de sédentarisation des personnes à faibles revenus qui ne trouvent en ce lieu qu'une aubaine à saisir car ne pouvant trouver un terrain à Bignona à cause de la spéculation foncière. Cette situation alarmante nous permet de voir une paupérisation de certains quartiers comme Bassène, Manguiline et Badionkoto entre autres. A Cela s'ajoute le facteur de la promiscuité du poumon économique de Bignona séparé de ce quartier par la route nationale.

Nous remarquons aussi que les nombres dans le registre des personnes interrogés dans les quartiers suivent une courbe descendante dans les HLM à Badionkoto et à Katanga. Cependant le nombre est constamment égal à lui-même dans les quartiers comme Médina plateau et Château d'eau.

6.3. Selon le contexte d'utilisation et des usagers du mandinka

✓ Le contexte d'utilisation

Tableau 9: Identification du contexte d'utilisation du dioloa fogny

Situation de communication	Langues parlées		Total	Valeur partielle de pourcentage	
	dioloa fogny	Autres langues		dioloa fogny	Autres langues
En famille	247	51	301	82,05%	16,94%
Entre amis	161	140	301	53,48%	46,51%
Entre parents	232	69	301	77,07%	22,92%
En tête à tête	109	192	301	36,21%	63,78%
A la maison	251	50	301	83,38%	16,61%
Au travail	98	203	301	32,55%	67,44%

Dans les familles, les personnes interrogées parlent généralement le dioloa fogny. Sur le nombre total d'interrogés, nous comptons 247 personnes (82,05%) et 51 autres qui parlent d'autres langues comme le wolof, le peul, le mandinka où le français. La prédominance de l'usage du dioloa fogny dans la famille s'explique par l'esprit de conservatisme du dioloa quant à sa langue, sa culture et de sa fierté. Kéba Diédhiou (202 : 59) ne soutient pas le contraire quand il constate : «Quant au Dioloa, il s'emploie dans le cercle familial. C'est une langue parlée par les locuteurs appartenant à cette communauté. Les Dioloas, originaires du Fogny, leur présence s'explique par la recherche de terres cultivables. Les Dioloas que l'on identifie par leur sentiment de fierté⁴² [...] ».

⁴² Dhiédhiou, Kéba, 2020, « Attitudes et représentations linguistiques en zone transfrontalière casamançaise: cas de Boutoupa-Camaracounda » (Université Assane Seck Ziguinchor) mémoire dirigé par Ndiémé SOW.URL : <https://rivieresdusud.uasz.sn/handle/123456789/1399> consulté le 15 novembre 2022.

- ✚ Nous reconnaissons la même situation sensiblement identique par la représentation de la maison de 251 personnes utilisant le diola fogny vis-à-vis de 50 recourant à d'autres langues pour les besoins de leur communication dans cet espace de socialisation. Le rapprochement du rapport famille-maison trouve sa pertinence dans l'inhérence des deux facteurs. Vient s'ajouter à cette rubrique entre parents pour former un triptyque famille-maison- parent ou le dernier volet peut bien être synonyme de la conception de la famille vue sous l'angle macroscopique. Ici, le terme « parent » ne renvoyant pas aux relations biologiques ou de consanguinité mais devient un référentiel ethnolinguistique. Représenté par 232 locuteurs parlant le diola fogny, cette rubrique se particularise par le fait qu'elle représente un canal d'identification et de revendication culturelle pour toute personne étrangère. Par contre les 50 autres locuteurs conjoints de cette rubrique s'expriment par d'autres langues du milieu.

- ✚ En outre, pour ce qui est de la communication entre amis et en tête à tête nous soulignons que l'équilibre des deux variables (si bien que nous constatons une légère différence (161-140) trouve son sens dans le fait qu'ici les relations humaines peuvent être entretenues par des personnes de différentes langues qui peuvent ne pas partager la même langue (diola fogny) avec les autres locuteurs.

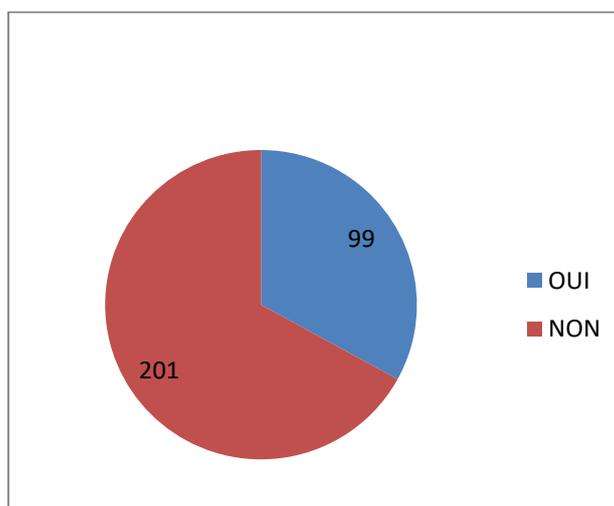
- ✚ Tandis que le tête à tête, sous l'échelle de la communication verbale, est un mode d'échange où les locuteurs semblent se dérober pour parler en aparté de certains sujets ne devant pas être abordés au su de tout le monde. Les représentations 109-192 s'expliquent par la relativité de la langue du locuteur et des interlocuteurs : la langue change en fonction de celui à qui l'on s'adresse et à la présence des autres.

- ✚ La forte représentation de la variable autre langue (203 contre 98) pour lieu de travail, montre que le plurilinguisme devient un fait incontournable dans la communication des personnes. En effet, les personnes sont dans l'obligation de se plier aux lois du marché linguistique pour l'exercice de leur travail. Ceci permet de déduire que la langue s'impose par sa nécessité.

✓ **Usage du mandinka**

Tableau 10: Représentation des usagers du mandinka

Usage du mandinka par les locuteurs	
OUI	NON
99	201



Sur 301 personnes interrogés 99 seulement (soit 32,89%) parlent le mandinka alors que les 201 restantes (soit 66,77%) ont pour langue soit le peulh, le diola, le français, le wolof entre autres.

À l'issu des résultats relatifs à la question sur l'usage du mandinka comme langue de communication de nos enquêtés, nous avons constaté que l'espace communal de Bignona est une ruche de langues et notre échantillon est loin d'être linguistiquement homogène. Cette diversité révèle la richesse linguistique de Bignona, en étant un lieu majoritairement peuplée par des diolas mais avec la présence d'une minorité de locuteurs qui parlent des langues comme le peulh, le balante, le sérère manjack, le mankagne et des variétés locales du Blouf.

Pour conclure, vue la somme de ce qui a été relaté dans cette rubrique d'exploration de données, nous retiendrons le constat que l'étude du diola fogny dans la pratique de son lexique passe par la dichotomie des variables à savoir la variable sociale et la variable individuelle. La première se reconnaît par le fait qu'elle a recours à plusieurs réalités telles les éléments du talon (âge, sexe, lieu de résidence...). Tandis que la variable individuelle, elle, non seulement intègre les réalités de la variable sociale mais prend en compte l'aspect psychologique du locuteur.

Remarque :

Dans le traitement du sujet, nous n'avons pas manqué de constater la présence de phénomènes liés aux attitudes linguistiques que nous nous proposons d'aborder de façon succincte si bien que nous reconnaissons que ce n'est pas l'objet du sujet. La mise au point d'un tel aspect trouve son sens dans la conception du questionnaire donnant lieu à une question ouverte où les enquêtés sont supposés livrer leurs différentes conceptions des langues qu'ils pratiquent.

Le fait marquant d'une société est la présence d'individus, de personnes qui peuvent généralement être définis par leurs cultures, leur psychologie bref par leurs langues. De la diversité linguistique découlent subséquentement des attitudes, des représentations ou même des imaginaires linguistiques.

Rappelons au passage que ce sont des pratiques diverses en usage dans la vie quotidienne des sociétés et même des individus devant les langues, ce qui font d'eux un héritage sociolinguistique.

Nous nous intéresserons à faire un rappel succinct de ce qu'est une représentation. Il faut tout de même savoir que le concept de représentation et d'attitudes a fait l'objet de plusieurs détours allant des sciences sociales humaines comme la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, l'épistémologie aux sciences du langage. En effet les sociolinguistes comme Moscovici S., Louis Jean Calvet Houdebine, Cécile Canut se sont penchés ces questions qui constituent les socles de la sociolinguistique. Cécile Canut conçoit l'attitude comme « l'ensemble des manifestations subjectives vis-à-vis des langues et des pratiques langagières (représentations, mimiques, intonations, gestuelles) ». Nous décelons de cette conception de l'attitude que c'est une pratique tributaire aussi bien au mental, au verbal qu'au physique dans une posture consciente.

Selon Louis Jean - Calvet, la notion d'attitudes linguistiques :

« renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent ; évaluent leur production linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard ». (1993 :49).

En nous fiant à cette définition nous constatons que le phénomène d'attitudes linguistiques relève donc jugement personnel qui aboutit à une norme collective eu égard aux langues

concurrent dans le vécu quotidien de la sphère sociale. Elles sont également d'évaluation méliorative ou dépréciative de diverses productions linguistiques.

Tableau 11: Les attitudes

Attitudes mélioratives	Attitudes dépréciatives
<p>Accessible, plus usuelle, similitudes au mandinka</p> <p>Accessible</p> <p>Facile</p> <p>Facile</p> <p>Accessible</p> <p>Accessible, fluide et léger</p> <p>Légère, pure, authentique</p> <p>Langue riche</p> <p>Facile, intercompréhension avec les autres dialectes</p> <p>Accessible, plus utilisé</p> <p>Langue pure</p> <p>Accessible</p> <p>C'est la langue pure, celle de l'école diola</p> <p>Limpide, unique</p> <p>Langue pratique</p> <p>Facile</p> <p>Accessible, léger</p> <p>Facile</p> <p>Je ne la trouve pas difficile</p> <p>Intéressante et parlée fréquemment</p> <p>Facile</p> <p>Facile</p> <p>Une langue à la portée des apprenants</p> <p>Plus utilisée</p> <p>Elle est vivante et plus répandue en Casamance</p> <p>Accessible</p> <p>Très facile à parler</p> <p>Une langue favorite de la communication au sud</p> <p>Une langue d'expression facile</p> <p>Facile à apprendre</p> <p>Facile</p> <p>accessible</p> <p>Facile, léger,</p> <p>Elle facilite la compréhension d'autres types de diola</p> <p>Langue véhiculaire</p> <p>Langue pure</p> <p>Le diola fogny est une langue d'ouverture</p> <p>Facile à comprendre</p> <p>Utile à la communication</p> <p>Pure et accessible</p> <p>Très bonne langue</p> <p>Langue ouverte aux autres</p>	<p>Tend à disparaître</p> <p>Le diola actuel est hybride</p> <p>Le pure diola a disparu</p> <p>Truffée de mots mandinka/Sonorités</p> <p>Rejet de la langue diola fogny au détriment du mandinka</p> <p>Truffé de mots mandinka</p> <p>Ressemblance au mandinka</p> <p>Langue d'acculturation</p> <p>Rapproché au mandinka</p> <p>Apparenté au mandinka</p> <p>Langue copiée</p> <p>Influencé par le mandinka</p> <p>Langue mélangée du mandinka</p> <p>Langue mixte</p> <p>Associé au mandinka</p> <p>Apparenté au mandinka</p> <p>Dénaturée, truffé de mots mandinkas</p> <p>mandinka</p> <p>C'est du mandinka qui ne dit pas son nom</p> <p>Elle ressemble beaucoup au mandinka</p> <p>Cette langue ressemble au mandinka</p> <p>Trop de mandinka dans le diola fogny</p> <p>C'est une langue issue du mandinka</p> <p>Similitudes au mandinka</p> <p>Le diola fogny est dénaturé</p> <p>On ne parle que mandinka</p> <p>Une langue ayant disparu</p> <p>Elle s'appuie généralement sur le mandinka</p> <p>Trop de similitudes au mandinka</p>

Dans les réponses que nous avons obtenues grâce à la dernière interrogation du questionnaire, nous remarquons des appréciations aussi bien positives que négatives eu égard au diola figny. Dans les réponses des enquêtés nous décelons leurs rapports affectifs envers cette langue de la localité à travers la classe grammaticale des adjectifs. Cette catégorie de mots est fortement représentée par un total de 148 appréciations réparties entre les adjectifs suivants : facile(35), pure (6), véhiculaire (13), accessible (134).

Cependant, les expressions à connotation négatives sont moins nombreuses avec un taux de représentativité de 29 réponses. Ce volet est souligné par une variété grammaticale de termes où on remarque des verbes (disparaître, a disparu, ayant disparue), des adjectifs (hybride, truffée, rapprochée, apparentée, dénaturée, associée, issue), des substantifs (rejet, acculturation, similitude) ; mais aussi par la marque de la restriction (ne que) et un mot phrase (mandinka)

Autant par le nombre d'occurrences relatives à des expressions positives que par leur diversité dans un rapport négatif, nous lisons, dans le cadre du dernier volet une perception péjorative du diola figny actuellement parlé comme un signe d'infériorité et de complexité face au mandinka expliquant une attitude répulsive de certains locuteurs.

Par contre, pour les enquêtés à la perception positive, de par leurs appréciations très intenses, témoignent du caractère omniprésent du diola figny dans le paysage linguistique ambiant ; mais aussi, ils suggèrent un vote référendaire sur la question de l'ouverture des langues aux autres à des fins d'enrichissement linguistiques et au risque de ne pas être des langues en voie de disparition. Cette situation montre à suffisance le caractère dynamique de l'emprunt dans la vie des langues.

Tout bien considéré, dans l'analyse des données du questionnaire, on a pu déduire que le diola figny observé d'un point vue aussi bien de l'âge que sexué, définit un comportement régressif quant à son usage par les jeunes. Ainsi, la tranche d'âge allant de la trentaine à celle des quinquagénaires parle une langue classique. Par ailleurs, en dépit du foisonnement des langues en présence, la rubrique communauté linguistique et lieu de résidence de notre questionnaire, laisse voir la prééminence du diola figny. Pour ce qui est du contexte d'utilisation du mandinka nous notons une grande différence numérique des locuteurs du diola figny eu égard à la langue mandinka. En dernier lieu nous constatons des appréciations diverses aussi bien pour le diola figny que le mandinka. Quant au diola figny, il est apprécié, admiré et jugé comme la langue véhiculaire et accessible. Mais aux yeux des usagers du

mandinka c'est une langue hybride synonyme d'acculturation d'où se lisent des travers linguistiques à partir des mots empruntés.

CONCLUSION

À travers cette recherche, nous avons voulu éclairer une des questions les plus fondamentales dans le domaine de la communication et de l'usage des langues généralement, à savoir celle se rapportant aux différents processus d'intégration de l'emprunt linguistique mis en œuvre dans le cadre de la cohabitation des communautés linguistiques comme le mandinka et le diola fogy dans la commune de Bignona. La finalité de notre analyse a été de mettre en évidence la particularité de l'utilisation du diola fogy dans cette commune et même au-delà. Cela a pu se réaliser par le recours au phénomène d'emprunt linguistique à travers lequel passe nécessairement la mobilisation de plusieurs compétences linguistiques de la part des usagers de cette langue. Dans cette étude, nous avons mis l'accent sur le fait que la langue diola fogy d'usage à Bignona et même aujourd'hui au-delà est fortement influencée par une autre langue locale à savoir le mandinka.

Par ailleurs, nous avons voulu faire une réelle distinction entre le mandinka et le diola fogy des locuteurs actuels qui s'identifient par le lexique abondant des mots mandinkas.

Pour étudier le phénomène d'emprunt chez les locuteurs du diola fogy dans la commune de Bignona de nos jours, nous avons organisé essentiellement notre travail en trois parties, une partie historico-géographique, une deuxième partie théorique où nous étudions le cadre conceptuel du sujet et enfin une troisième partie qui repose sur le travail pratique d'analyse des données.

Notre première partie relève du cadre historique dans laquelle nous avons abordé foncièrement l'histoire de la ville de Bignona. Nous avons parlé de la population dans la commune de Bignona où on a mis l'accent sur la présentation des communautés linguistiques en relation avec notre thématique et les conditions qui ont conduit au contact de ces communautés au point de noter une incidence linguistique comme le phénomène de l'emprunt linguistique. Dans cette partie, nous avons aussi essayé d'étudier la situation sociolinguistique de la commune de Bignona par le biais de la présentation des données démolinguistiques, la présentation de la cartographie linguistique de Bignona, gage de diversité des langues et la répartition géographique des composantes de la commune.

Quant à la deuxième partie, constituant le noyau de notre travail de recherche, elle est réservée à l'étude théorique et méthodologique où il faut noter une tentative de définition du concept d'emprunt, à l'analyse les variétés d'emprunt obtenues à partir des données du questionnaire qui ont permis de constituer notre corpus. Après avoir donné une brève description de la méthode entreprise dans notre enquête, nous avons analysé les informations

recueillies auprès de nos enquêtés dans le but de rendre notre problématique claire et donner des réponses pertinentes.

Cette question a été étudiée en détail dans un corpus de 70 mots justifiant leur provenance d'un répertoire lexical mandinka. En effet, nous avons pu constater la présence d'une panoplie de mots relevant d'emprunts de la langue mandinka où nous avons observé des graphies particulières destinées à rendre compte de la prononciation spécifique des mots en diola fogny, où nous assistons à une troncation partielle ou une suffixation, une préfixation, une infixation et même une mutation de la syllabe finale des mots en provenance du mandinka et ce en adéquation avec le maintien de la forme étrangère qui subit des modifications sur un modèle diola fogny existant. Ceux-là constituent des preuves, des dynamiques d'interactions linguistiques qui caractérisent la situation sociolinguistique du diola fogny. Nous avons combiné des démarches linguistiques avec celle de l'étude des emprunts pour former un cadre méthodologique approprié à notre travail de recherche. La méthodologie suivie nous a permis d'étudier les différents phénomènes linguistiques lexicologiques et sociolinguistiques observés dans le diola fogny lors d'une interaction.

Aussi, les résultats auxquels nous avons abouti confirment-ils, dans l'ensemble, nos hypothèses de départ qui s'articulent autour de la particularité du diola fogny utilisé dans la commune de Bignona et au-delà avec une forte présence d'éléments linguistiques en provenance du mandinka. Il en est de même avec le concours de formes variables fortement inhibées par le lexique mandinka et les différents processus d'intégration ainsi que du transfert de l'unité lexicale d'une langue A vers une langue B.

En effet, nous avons pu constater que la présence du mandinka dans le diola fogny établit un état de langue qui confère à cette dernière un statut de langue en extinction au détriment du mandinka considéré comme un alibi qui permet aux locuteurs de combler prétendument des vides linguistiques.

Au regard du travail de recherche effectué dans la commune de Bignona, nous inférons que cette localité connaît une très grande diversité linguistique sur son territoire. Cette polyphonie linguistique engendre des rivalités en raison des rapports de domination dans les domaines culturel, social et même linguistique dont le rapport du mandinka et du diola fogny.

Les résultats obtenus, en tenant compte de ces deux langues, montrent que les enquêtés ont quasiment des représentations qui impliquent attitudes positives à l'égard du diola fogny se

traduisant par un état de langue inhérent au phénomène sociolinguistique de l'emprunt qui s'inscrit dans la dynamique d'enrichissement des langues face au marché linguistique.

Un autre aspect des résultats de notre recherche confirme, dans l'ensemble, que les locuteurs ont besoin de recourir régulièrement aux vocables du mandinka pour pouvoir exprimer les réalités traduisibles et exprimables dans le diola fogny même. En d'autres termes, on ne manque pas de voir des équivalents en langue source.

En somme, il importe de noter que les résultats obtenus à partir de ce travail de recherche sont loin d'être exhaustifs et s'ouvrent sur d'autres perspectives. Néanmoins, dans des études ultérieures, certains aspects relatifs à notre domaine de recherche méritent d'être étudiés notamment ceux ce qui sont en rapport avec la problématique du contact des langues comme le mélange de langues et l'alternance codique notés dans les discours de locuteurs interrogés. Ces faits sociolinguistiques méritent d'être approfondis en cherchant le pourquoi de leur usage lors des différentes interactions.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages scientifiques

- AMYOTTE, Luc, 2017, *Complément de méthodes quantitatives, Applications à la recherche en sciences humaines* (2e éd.), Montréal, QC : ERPI.
- ARRIVÉ, M., GADET, F., GALMICHE, M., 1986, *La grammaire aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion
- BADJI, Lansana, COLY, Elhadji, DIÉDHIOU, Ousmane.Karesy, 2009, *Kajandaak guide de transition français/diola-fogny*, Guide du moniteur, sixième édition, SIL.
- CALVET, Jean-Louis, 1993, *La Sociolinguistique*, Paris, PUF.
- CALVET, Jean-Louis et DUMOND, Pierre, 1999, *Enquête sociolinguistique*, Harmattan, Paris, p. 15.
- CANUT, Cécile, 1998, *Imaginaire Linguistique en Afrique*, Paris, l'Harmattan, p.13.
- CHERIGUEN, Fodil, 2002, *Les mots des uns et des autres, le français au contact de l'arabe et du berbère*, Alger, CASBAH édition, P 23.
- CHIGLIONE. R & MATALON. B, 1978, *Les enquêtes sociologiques, théories et pratiques*, Paris, p. 6.
- DEROY, Louis, 1956, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles lettres, p.18.
- De SINGLY, F. 1992, *L'enquête et ses méthodes*, Armand Colin, p 28.
- DIATTA, Christian Sina, 1998, *Parlons Jola*, Paris, L'Harmattan.
- DUBOIS, Jean-Giacomo, MATHÉE, Guespin-Louis, MARCELLES, Mevel, 1978, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Seuil, p.188.
- HAMERS, Josiane, et BLANC, Michel, 1983, *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga, p. 321.
- HAMERS, Josiane-F., 1997, *Contact des langues*, in MOREAU Marie-Louise, *Sociolinguistique : les concepts de base*, Liège, Mardaga, pp. 94-95
- LABOV, William, 1978, *Sociolinguistique*, Paris, Edition de Minuit, p.35.
- LOUBIER, Christine, 2011, *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Office québécoise de la langue française, p. 10.
- MARTINET André, 1960, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Collin, p.75.
- MOUNIN, Georges, 2004, *Dictionnaire de la linguistique*, éd. PUF.
- MOREAU, Marie-Louise, 1997, *La Sociolinguistique : les concepts de base*, Paris, Mardaga.
- SAUSSURE, Ferdinand De. 1974, *Cours de linguistique générale*, Bruxelles, Payot, pp.38-39.
- WEISS, Henry, 1948, *Grammaire et lexique du diola fogny*, p.8.

2. Thèse et Mémoires

KHELLADI, Sid Ahmed, (2016-2017), Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française Cas d'étude : La chronique « Tranche de vie » du journal « Le quotidien d'Oran », Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université d'Oran 2. URL : https://www.univ-oran2.dz/images/these_memoires/FLE/Doctorat/TDLEF-47/Th%C3%A8se-Finale-KHELLADI-SidAhmed.pdf. Consulté le 12 Avril 2021

DHIEDHIOU, Kéba, (2020), « *Attitudes et représentations linguistiques en zone transfrontalière casamançaise: cas de Boutoupa-Camaracounda* », mémoire dirigé par Ndiémé SOW, Université Assane Seck Ziguinchor. URL : <https://rivieresdusud.uasz.sn/handle/123456789/1399> consulté le 15 novembre 2022.

SADOUDI, Djedjiga et Sadi Radia, 2017, *Étude des caractéristiques et typologies des néologismes du français algérien*, Mémoire de Master dirigé par M. BEDDAR, Université Abderrahmane Mira – Bejaia.

URL : <http://www.univbejaia.dz/jspui/bitstream/123456789/6690/1/Etude%20des%20caract%C3%A9ristiques%20et%20typologies%20des%20n%C3%A9ologismes%20du%20fran%C3%A7ais%20alg%C3%A9rien.pdf> consulté le 20 janvier 2021.

3.Ouvrages historiques

DIAGNE, Amadou Mapathé, 1933, « Notes sur les coutumes des Diolas du fogny Orientale », Bulletin de l'Enseignement de l'A.O.F., N°83 Avril-Juin

MARTY, Paul, 1917, *Etude sur l'islam au Sénégal*, Tome 1 : *Les personnes*, Paris, Ernest Le Roux, 412 p.

PÉLISSIER, Paul, 1995, *Les paysans du Sénégal*, p.682.

ROCHE, Christian, 2000, *Histoire de la Casamance : Conquête et Résistance 1850-1920*, Paris, Karthala.

4. Articles scientifiques

HASPELMATH, M., 2009, « Lexical Borrowing : concepts and issues », in Haspelmath M. & Tadmor, U. *Loanwords in World's Languages, A comparative Handbook*, Berlin, Mouton De Gruyter, pp. 35-54.

HUMBLEY, John, 1974, « Vers une typologie de l'emprunt linguistique. » Cahiers de lexicologie 25/2 pp.46-70.

HAUGEN, Einar, 1950, "The analysis of linguistic borrowing", *Language*, Volume 6, numéro 2, pp.210-231.

JULLIARD, Carolline, 1991, « Comportements et attitudes de la jeunesse face au multilinguisme en Casamance(Sénégal) », p.433.

JULLIARD, Carolline, 2005, « Plurilinguisme et variation sociolinguistique à Ziguinchor », *VALS-ASSLA* 82, p.119.

JUILLARD, Carolline, 2010, «Analyse sociolinguistique du contact entre langues et groupes joola et mandinka, à Ziguinchor »Paris Université Descartes, pp.1-22.

GEORGES, Lüdi, 1994 « Dénomination médiante et bricolage lexical en situation exolingue », Association Encrages, p. 5.

PETIOT Geneviève, REBOUL-TOURE Sandrine, 2006, « Le hidjab. Un emprunt autour duquel on glose. », in *Mots. Les langages du politique*, Numéro 82, L'emprunt et sa glose, 2, 517 pp.49-64.

SABINE, Albert, 2010, « Robert Galisson : un discours de la méthode recherches de lexicologie descriptive : la banalisation lexicale ». *Études de linguistique appliquée* 2010/1(n°157), Éditions Klincksieck, pp. 23- 33.

SABLAYROLLES, Jean-François et Jacquet-Pfau Christine, (2008), « Les emprunts : du repérage aux analyses. Diversité des objectifs et des traitements », in *Neologica* n° 2, p.45.

SAMLAK, Nouredine, Juin 2020, "Approche qualitative et quantitative dans l'enquête du terrain: l'observation, l'entretien et le questionnaire", *Revue linguistique et référentielle interculturelle*, vol 1, n0 1.

SOW, Ndiémé, 2017, « Le code mixte chez les jeunes scolarisés à Ziguinchor : un signe d'urbanité »

THOMAS, Louis-Vincent, 1959 « Les Diola : Essai d'analyse fonctionnelle sur une population de basse Casamance », *Mémoire de l'Institut Français d'Afrique Noire*, n° 55, Dakar IFAN, 1958, in 4° pp. 1 à 344, Dakar IFAN, in 4° pp. 347 à 821.

VERA, Regan, 2002, « Le contexte d'acquisition : la variation du groupe et de l'individu », *Acquisition et interaction en langue étrangère*, Association Encrages, p.4.

5. Dictionnaires

Le TLF Trésor de la langue française informatisé (TLFi) :

<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv4/showps.exe?p=combi.htm;java=no>

Dictionnaire Larousse en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

Emprunt, 2012, *Le petit Robert numérique*, Paris, Le Robert.

Emprunt, 2005, *Le Grand Robert*, Paris, Le Robert.

6. Webographie

<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-11.htm>

<https://www.cairn.info/revue-ela-2010-1-page-23.htm>

<https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2007-2-page-198.htm>

<https://www.sudlangues.sn/> consulté le 24 Aout 2021

<https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2007-2-page-198.htm>

<https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-quantitative/> consulté le 12 Octobre2022.

<https://doi.org/10.7202/1037919ar> consulté le 13 Octobre 2022.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Structuration de la population	26
Tableau 2: Fréquenced'usage des langues dans la Commune de Bignona	28
Tableau 3: Classification des domaines d'activités des emprunts	65
Tableau 4: Mutation des substantifs dans la langue d'accueil	80
Tableau 5: Répartition des interrogés selon l'âge	82
Tableau 6: Représentation en fonction du sexe	83
Tableau 7: Représentation des communautés linguistiques	87
Tableau 8: Répartition du lieu de résidence	88
Tableau 9: Identification du contexte d'utilisation du dioloa fogny	90
Tableau 10: Représentation des usagers du mandinka	92
Tableau 11: Les attitudes	95

ANNEXES

ANNEXE 1 : questionnaire

ETUDES LINGUISTIQUE ET SOCIOLINGUISTIQUE DE L'EMPRUNT DU MALINKE AU DIOLA FOGNY DANS LA COMMUNE DE

Du 05/08/2022 au 25/09/2022 - Master2

Cette enquete est destinée à recueillir des données dans le cadre d'un travail de recherche universitaire portant sur "Etudes linguistique et sociolinguistique de l'emprunt du malinké au diola fogny dans la commune de Bignona"

I- PROFIL SOCIOLINGUISTIQUE

1. Quel est votre age? (Cochez la case correspondante à votre age)

1. [10-18] 2. [19-29] 3. [30-54] 4. [55+]

2. quel est votre genre?

1. Masculin 2. Féminin 3. Autre

3. Résidez-vous à Bignona?

1. Oui 2. Non

4. Si oui depuis combien de temps?

5. Dans quel quartier habitez-vous?

1. Manguiline 2. Bassène
 3. HLM 4. Néma
 5. Katanga 6. Badionkoto
 7. Plateau 8. Chateau d'eau
 9. Autre(à préciser)

6. Quelle est la communauté linguistique dominante dans votre quartier?

II- SITUATION DE COMMUNICATION

7. Dans quelle circonstance parlez-vous le diola fogny?

1. En famille 2. Entre amis 3. Entre parents
 4. En tete-à-tete 5. A la maison 6. Au travail

8. Quelle(s) autre(s) langue(s) parlez-vous dans ces SC,

1. En famille 2. Entre amis 3. Entre parents
 4. En tete-à-tete 5. A la maison 6. Au travail

9. Comment nommez-vous ces réalités? (Voir corpus au verso)

10. Parlez-vous le malinké?

1. Oui 2. Non

11. Quelles appréciations faites-vous du diola fogny que vous employez?

ANNEXE 2 : tableau des enquêtés

Enquêtés	Identifiants	Age	Sexe	Nombre de mots trouvés	Quartiers	Attitudes appréciatives	Attitudes dépréciatives
Enq1	AHB	53	F	33	TG	Accessible, plus usuelle, similitudes au mandinka	
Enq2	MAD	32	M	15	MG	facile	Tend à disparaître
Enq3	KD	29	F	10	Caparan	Accessible	
Enq4	MD	36	M	12	TG	Facile	
Enq5	MD	35	M	14	N		
Enq6	AS	29	M	09	MG		
Enq7	LS	31	M	48	Bad		Le diola actuel est hybride
Enq8	YC	28	F	12	Caparan		
Enq9	NMC	26	F	05	CHAT	facile	
Enq10	FC	11	F	03	BAD	accessible	
Enq11	LD	46	M	28	TG		
Enq12	MD	43	M	42	TG		Le pure diola a disparu
Enq13	HD	22	F	09	MG		
Enq14	YB	35	M	18	MP		Truffée de mots mandinkas/Sonorités
Enq15	GCS	53	M	57	Baila	Accessible, fluide et léger	
Enq16	CB	63	M	33	TG		Rejet de la langue Df au détriment du mandinka
Enq17	AB	56	F	21	BAD		
Enq18	IB	26	M	11	MP		Truffé de mots mandinka
Enq19	MLS	28	M	09	TG		
Enq20	OG	41	M	12	MP	Légère, pure, authentique ;;;;	
Enq21	MB	23	M	16	MG		
Enq22	AKS	40	M	24	MP	Langue riche	
Enq23	SC	40	M	17	MG		
Enq24	IB	38	M	10	HLM		
Enq25	HLC	51	M	37	TG	Facile, intercompréhension avec les autres dialectes	
Enq26	OS	21	M	08	MG		
Enq27	GPD	40	M	15	MP		
Enq28	BMB	42	M	20	Caparan	Accessible, plus	

						utilisé	
Enq29	BB	33	M	15	N	Langue pure	
Enq30	FS	43	M	19	BASS		
Enq31	MD	48	M	23	N		
Enq32	AD	49	F	30	kagnarou	Accessible	Ressemblance au mandinka
Enq33	ID	23	M	03	MG		
Enq34	MS	100	F	53	HLM		Langue d'acculturation
Enq35	OM	45	F	19	TG	C'est la langue pure, celle de l'école diola	
Enq36	MC	49	M	13	CHAT	Limpide, unique	Rapproché au mandinka
Enq37	FD	25	M	04	Bass		
Enq38	PD	37	M	09	Boureg		
Enq39	MLS	22	M	12	MG		Apparenté au mandinka
Enq40	AS	40	M	43	Bass		Langue copiée
Enq41	MC	49	M	15	MP		
Enq42	NB	47	M	24	Sindian		Influencé par le mandinka
Enq43	KD	18	F	12	N		
Enq44	AB	45	F	09	Bass		Langue mélangée du mandinka
Enq45	AG	37	F	06	Bad		
Enq46	BT	«32	F	10	Chat	Langue pratique	
Enq47	KC	44	F	18	TG		
Enq48	AD	43	F	21	TG		Langue mixte
Enq49	MB	40	F	12	TG	facile	Associé au mandinka
Enq50	SC	42	F	21	TG		
Enq51	DS	55	F	18	TG	Accessible, léger	Apparenté au mandinka
Enq52	AD	38	F	07	TG		
Enq53	MS	43	F	23	TG		
Enq54	MG	20	M	11	K	facile	
Enq55	MD	14	M	02	Falmare		
Enq56	OM	17	M	05	MG		Dénaturée, truffé de mots mandinkas
Enq57	AB	11	M	07	TG		
Enq58	MT	14	M	03	K		
Enq59	YB	15	M	02	Chat		
Enq60	OC	20	M	13	MP		mandinka
Enq61	MD	22	M	14	MG		
Enq62	IS	17	M	09	N		
Enq63	DB	16	M	03	MP	Je ne la trouve pas difficile	
Enq64	AB	23	M	03	Bad		
Enq65	MB	20	M	06	Falmaré		

Enq66	DG	19	M	04	Teubi		
Enq67	AD	25	M	10	TG		
Enq68	MD	90	F	68	MG	Intéressante et parlée fréquemment	C'est du mandinka qui ne dit pas son nom
Enq69	RG	75	F	25	Bass	Facile	
Enq70	F M	12	F	03	HLM		
Enq71	OS	15	F	07	MP	Facile	
Enq72	FT	16	F	13	Falmaré		
Enq73	OC	28	M	09	Chat		
Enq74	IS	44	M	48	Badiouré	Une langue à la portée des apprenants	
Enq75	MM	36	F	17	HLM	Plus utilisée	
Enq76	TT	21	M	11	MG		
Enq77	YD	16	M	00	MG		
Enq78	JC	18	M	00	MG		
Enq79	BF	19	M	00	MG		
Enq80	MM	52	F	50	TG	Elle est vivante et plus répandue en Casamance	
Enq81	KG	47	F	19	Soutou		
Enq82	AC	39	F	07	Bad		Elle ressemble beaucoup au mandinka
Enq83	FB	17	F	00	MG		
Enq84	IF	20	M	03	Bass		
Enq85	FS	12	F	00	Bad		
Enq85	RT	87	M	63	TG	Accessible	
Enq86	RS	26	F	09	K		
Enq87	OB	17	M	05	Bad		
Enq88	IT	16	M	02	TG		
Enq89	V M	19	M	04	TG		Cette langue ressemble au mandinka
Enq90	GK	22	M	13	K		
Enq91	BB	33	F	20	Bass	Très facile à parler	
Enq92	PC	29	F	15	Bass		
Enq93	ESM	26	F	30	MP		
Enq94	KS	35	F	16	HLM		
Enq95	MB	45	F	52	MG	Une langue favori de la communication au sud	
Enq96	AC	12	F	08	Bass		
Enq97	LIB	40	F	35	MG		Trop de mandinka dans le diola fogny
Enq98	RD	28	F	12	MG		
Enq99	ND	17	F	07	Bad		

Enq100	MB	53	F	18	Bass	Une langue d'expression facile	
Enq102	PSB	18	M	05	BAD		
Enq103	NB	11	M	00	BAD		
Enq104	NSB	13	F	06	BAD	Facile à apprendre	
Enq105	OB	39	M	10	BAD		
Enq106	MMB	36	M	11	Djikess		C'est une langue issue du mandinka
Enq107	PDB	37	M	08	Bass	Facile	
Enq108	FS	12	F	00	Chat	Facile	
Enq109	AB	17	F	04	TG	Facile	
Enq110	SB	13	F	00	TEUBI	Facile	
Enq111	NB	15	F	03	N	Facile	
Enq112	IC	17	M	05	K	Facile	
Enq113	AC	12	M	00	HLM	Facile	
Enq114	IB	12	M	00	HLM	Facile	
Enq115	EHB	11	M	00	HLM	Facile	
Enq116	ID	35	M	11	TG	Facile	
Enq117	MS	43	M	17	MG	Facile	
Enq118	AD	44	M	13	TG	Facile	
Enq119	YB	33	M	05	Bass	Facile	
Enq120	AD	42	M	10	Bad	Facile	
Enq121	OS	27	M	03	MG	Facile	
Enq122	MS	31	M	07	Chat	Facile	
Enq123	IG	29	M	04	MP	Facile	
Enq124	AC	30	M	07	MG	Facile	
Enq125	OG	42	M	09	Falmaré	Facile	
Enq126	MC	51	M	43	kagnarou		
Enq127	PVC	70	M	45	MG	accessible	
Enq128	SS	83	M	39	MG	accessible	
Enq129	OC	53	M	23	MP	accessible	
Enq130	ID	45	M	27	Soutou	accessible	
Enq131	AS	60	M	58	MG	accessible	
Enq132	AD	28	F	17	MG	accessible	
Enq133	YM	54	M	31	HLM	accessible	
Enq134	MG	25	F	15	MG	accessible	
Enq135	PMW	42	M	08	TG	accessible	
Enq136	AM	18	F	07	N	accessible	
Enq137	SC	35	F	11	MG	accessible	
Enq138	KD	23	F	03	Bad	accessible	
Enq139	SD	38	M	08	Baila	accessible	
Enq140	IT	46	F	13	TG	accessible	
Enq141	MB	31	M	17	GAMBI	Facile, léger,	Similitudes au mandinka
Enq142	SD	57	M	32	BAILA		
Enq143	DD	26	F	12	N	accessible	
Enq144	AS	40	M	16	Bass	accessible	
Enq145	OS	33	M	10	MG	accessible	
Enq146	MT	22	M	05	HLM	accessible	

Enq147	DD	68	M	35	MG	accessible	
Enq148	BC	35	M	12	Bass	accessible	
Enq149	IM	15	F	07	MG	accessible	
Enq150	NM	16	F	03	MG	accessible	
Enq151	FC	18	F	06	MG	accessible	
Enq152	KS	20	M	03	Bad	accessible	
Enq153	BF	32	F	07	Bad	accessible	
Enq154	DD	55	F	23	Chat	accessible	
Enq157	SG	48	M	29	K	accessible	
Enq158	OM	50	F	39	TG	accessible	
Enq159	IB	60	F	47	K	accessible	
Enq160	SB	55	F	39	Chat	accessible	
Enq161	J PC	75	F	51	Kagnaro u	accessible	
Enq162	AD	81	F	52	Bad	accessible	
Enq163	WS	36	M	19	MG	accessible	
Enq164	SS	25	M	10	MP	accessible	
Enq165	AC	12	F	00	MP	accessible	
Enq166	LM	27	F	07	K	accessible	
Enq167	TB	53	F	35	K	accessible	
Enq168	ARS	22	F	07	N	accessible	
Enq169	CBS	18	F	09	N	accessible	
Enq170	FG	41	F	23	Boureg	accessible	
Enq171	VB	19	F	05	Chat	accessible	
Enq172	AB	14	M	03	HLM	accessible	
Enq173	OS	16	M	01	HLM	accessible	
Enq174	BD	39	F	09	MG	accessible	
Enq175	MT	36	M	10	MP	accessible	
Enq176	PC	27	M	03	MP	accessible	
Enq177	MF	61	M	48	MG	Elle facilite la compréhension d'autres types de diola	
Enq178	KD	54	M	37	TG		
Enq179	FS	48	M	21	Koulaye	Langue véhiculaire	
Enq180	AC	20	M	10	MP		
Enq181	MY	13	M	03	Chat	facile	
Enq182	SD	38	M	07	HLM		
Enq183	MLD	15	F	03	K		
Enq184	BB	25	F	08	K		
Enq185	PMD	34	F	11	N	Langue pure	
Enq186	ID	45	F	26	N	Le diola fogny est une langue d'ouverture	
Enq187	YB	40	M	17	HLM	accessible	
Enq188	BT	16	F	03	MP	accessible	
Enq189	MS	19	F	00	Bass	accessible	
Enq190	DT	37	F	10	Bad	accessible	
Enq191	IG	48	M	02	Bass	accessible	

Enq192	SFS	56	F	25	Bass		
Enq193	MLS	60	M	18	Bass	Facile à comprendre	
Enq194	HG	58	M	23	Bass		
Enq195	VAG	80	M	53	Bad	Utile à la communication	
Enq196	MAD	75	M	43	K		Le diola fogny est dénaturé
Enq197	ALD	60	M	51	MG		
Enq198	KB	39	F	10	MG	Pure et accessible	
Enq199	SS	46	M	30	Bad		On ne parle que mandinka
Enq200	BG	28	F	15	K		
Enq201	FM	16	M	01	HLM	facile	
Enq202	ID	18	M	07	Chat	Accessible	
Enq203	AC	36	M	09	Bad		Une langue ayant disparu
Enq204	OG	24	M	16	MG	Une langue pure	
Enq205	MLD	15	M	01	Bass	Langue véhiculaire	
Enq206	MP	27	M	03	Bass	Langue véhiculaire	
Enq207	SG	19	F	09	M	Langue véhiculaire	
Enq208	AOB	55	M	37	MP	Langue véhiculaire	
Enq209	MD	63	F	49	Kagnaro u	Langue véhiculaire	
Enq210	MB	68	M	36	Kagnaro u	Langue véhiculaire	
Enq211	HD	72	M	30	Niamone	Langue véhiculaire	
Enq212	RD	83	M	65	Chat	Langue véhiculaire	
Enq213	MSC	66	F	59	MG	Langue véhiculaire	
Enq214	KK	37	M	10	Chat	Langue véhiculaire	
Enq215	MK	41	F	12	Chat	Langue véhiculaire	
Enq216	DS	22	F	09	K	Langue véhiculaire	
Enq217	MM	33	F	15	N		Elle s'appuie généralement sur le mandinka
Enq218	OS	27	M	07	TG		
Enq219	SB	31	M	13	N		
Enq220	CB	18	F	09	MG		
Enq221	FB	70	M	38	HLM	Très bonne langue	
Enq221	TT	38	M	15	HLM		
Enq222	JBG	14	M	00	HLM	facile	
Enq223	PD	12	F	02	Bass		
Enq224	AS	28	M	10	Niahoup		Trop de similitudes au mandinka
Enq225	SB	17	F	07	TG		
Enq226	FD	19	F	08	TG	Facile à comprendre	
Enq227	VLS	25	F	03	Bad		
Enq228	PC	81	F	35	Bad	Langue ouverte aux	

						autres	
Enq229	MNG	66	F	44	katinon	accessible	
Enq230	YC	19	F	03	Chat	accessible	
Enq231	MS	24	F	08	K	accessible	
Enq232	MA	13	M	04	K	accessible	
Enq233	BC	14	M	07	N	accessible	
Enq234	AD	18	F	05	MG	accessible	
Enq235	MF	11	F	02	HLM	accessible	
Enq236	IC	12	F	03	HLM	accessible	
Enq237	IBS	22	F	05	Chat	accessible	
Enq238	OM	36	F	18	katinon	accessible	
Enq239	FM	41	M	32	MP	accessible	
Enq240	RDB	39	M	13	Chat	accessible	
Enq241	JG	16	M	09	TG	accessible	
Enq242	MB	18	M	12	TG	accessible	
Enq243	NFD	12	F	03	M	accessible	
Enq244	MN	16	F	02	HLM	accessible	
Enq245	KD	15	F	07	M	accessible	
Enq246	NM	68	F	43	HLM	accessible	
Enq247	TTB	54	F	23	HLM	accessible	
Enq248	LD	12	F	04	TG	accessible	
Enq249	PM	14	F	07	MP	accessible	
Enq250	MS	38	M	19	BaSS	accessible	
Enq251	AC	25	M	09	TG	accessible	
Enq252	NS	17	M	04	TG	accessible	
Enq253	MMN	44	F	12	K	accessible	
Enq254	LD	26	F	00	MP	accessible	
Enq255	HB	36	F	11	koulaye	accessible	
Enq256	MD	81	F	55	N	accessible	
Enq257	GS	45	M	25	N	accessible	
Enq258	PS	26	M	10	N	accessible	
Enq259	MM	20	M	04	Chat	accessible	
Enq260	JB	19	M	02	Chat	accessible	
Enq261	SYD	11	M	03	K	accessible	
Enq262	FN	15	M	03	Bad	accessible	
Enq263	YL	37	F	11	HLM	accessible	
Enq264	MS	28	F	12	K	accessible	
Enq265	LT	25	M	10	K	accessible	
Enq266	IN	19	F	06	BAIL	accessible	
Enq267	RUG	68F	F	46	N	accessible	
Enq268	MS	21	M	10	N	accessible	
Enq269	MK	37	F	15	TG	accessible	
Enq270	VS	48	F	08	TG	accessible	
Enq271	BM	53	F	22	TG	accessible	
Enq272	AD	29	F	03	Bad	accessible	
Enq273	SA	31	M	10	Djikesse	accessible	
Enq274	LM	17	F	03	Bass	accessible	
Enq275	DF	25	F	03	Bass	accessible	

Enq276	MT	16	F	02	Bad	accessible	
Enq277	FC	12	F	06	MG	accessible	
Enq278	IB	28	F	11	N	accessible	
Enq279	AS	18	F	12	K	accessible	
Enq280	EK	15	M	10	K	accessible	
Enq281	ASD	23	F	08	MG	accessible	
Enq282	BD	63	F	12	TG	accessible	
Enq283	PLC	48	M	15	TG	accessible	
Enq284	MC	51	F	17	Djikesse	accessible	
Enq285	BS	13	F	01	Bass	accessible	
Enq286	ST	26	F	06	Bad	accessible	
Enq287	AT	29	F	00	Bass	accessible	
Enq288	IG	43	M	13	Baila	accessible	
Enq289	AD	18	F	08	K	accessible	
Enq290	GC	15	M	03	TG	accessible	
Enq291	AB	25	M	05	TG	accessible	
Enq292	SB	29	M	00	TG	accessible	
Enq293	MD	35	F	10	Bad	accessible	
Enq294	AM	41	M	16	MG	accessible	
Enq295	AKA	52	M	22	MG	accessible	
Enq296	BD	16	F	01	Bad	accessible	
Enq297	MB	18	F	03	Bass	accessible	
Enq298	DJ	17	F	00	Bass	accessible	
Enq229	LAS	15	M	00	HLM	accessible	
Enq300	MC	22	M	00	Chat	accessible	
Enq301	TS	33	F	21	K	accessible	

TABLE DES MATIERES

Dédicace	i
Remerciements	ii
SOMMAIRE	iii
Liste des abréviations	v
INTRODUCTION	1
PARTIE I : TERRITORIALISATION DU CADRE D'ÉTUDE	5
Chapitre 1 : Historique de la ville de Bignona	6
1.1. Etude de la population	6
1.2. Présentation des communautés linguistiques du diola fogny et du mandinka	12
1.3. Contact des communautés linguistiques du diola fogny et du mandinka	20
Chapitre 2: Situation sociolinguistique de la commune de Bignona.....	25
2.1. Recours aux données démolinguistiques	25
2.2. Diversité linguistique	27
2.3. Répartition géographique des composantes	30
PARTIE II : THÉORIE ET METHODE	32
Chapitre 3: Conceptualisation	33
3.1. Définition de l'emprunt	33
3.2. Typologie de l'emprunt	44
3.3. Parcours et rôle de l'emprunt	46
Chapitre 4: Approche et méthodes	48
4.1. Présentation du corpus	48
4.2. Questionnaire	53
4.3. Approche quantitative.....	55
PARTIE III : ANALYSE DU CORPUS	58
Chapitre 5: Etude effective des emprunts	59
5.1. Variabilité linguistique.....	59
5.2. Domaines d'activités des emprunts	65
5.3. Analyse synthétique des éléments l'emprunt	66
Chapitre 6: Variabilité langagière.....	82
6.1. Selon l'âge et le sexe	82
6.2. Selon les communautés linguistiques et le lieu de résidence	84
6.3. Selon le contexte d'utilisation et des usagers du mandinka	90

CONCLUSION	98
BIBLIOGRAPHIE.....	102
LISTE DES TABLEAUX	107
ANNEXES.....	108
TABLE DES MATIERES	118